

**BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT**



**SAO TOME E PRINCIPE
DOCUMENT DE STRATEGIE PAR PAYS
(AXE SUR LES RESULTATS)**

2005-2009

NB : Ce document contient des addenda ou des errata en annexe.

**DEPARTEMENT PAR PAYS
REGION CENTRE**

AOÛT 2005

Table des matières

Page

RESUME ANALYTIQUE

iv-vi

1. INTRODUCTION	1
2. CONTEXTE DU PAYS	2
2.1 Contexte politique	2
2.2 Questions liées au contexte macroéconomique et structurel	3
2.3 Questions liées au contexte sectoriel	5
2.4 Questions transversales prioritaires	9
2.5 Questions de pauvreté et questions liées au contexte social	14
2.6 Perspectives économiques à moyen terme et environnement externe	16
2.7 Climat des affaires et questions affectant le secteur privé	18
3. PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT ET PERSPECTIVES A MOYEN TERME	19
3.1 Principaux éléments du programme gouvernemental de développement	19
3.2 Evaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie	21
3.3 Cadre de partenariat	23
3.4 Enjeux et risques	25
4. STRATEGIE D'AIDE AUX PAYS DU GROUPE DE LA BANQUE	26
4.1 Contexte du pays et sélectivité stratégique	26
4.2 Gestion du portefeuille et enseignements tirés du DSP antérieur	26
4.3 Cadre de résultats du DSP	27
4.4 Piliers et priorités du DSP	28
4.5 Dimensions régionales de l'aide du Groupe de la Banque	31
4.6 Aide du Groupe de la Banque	31
4.7 Partenariat et harmonisation	33
5. SUIVI ET EVALUATION AXES SUR LES RESULTATS	33
5.1 Suivi des résultats du DSP et de la performance du Groupe de la Banque	33
5.2 Gestion des risques	34
5.3 Questions relatives au dialogue avec le pays	35
6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	35

Annexes

1	Carte du pays
2	Opérations du Groupe de la Banque
3	Matrice du cadre stratégique du Groupe de la Banque
4	Principaux Indicateurs socioéconomiques du pays
5	Tableau des opérations financières de l'Etat
6	Situation monétaire
7	Balance des paiements
8	Besoins et sources de financement extérieur

Encadrés

Encadré 1 :	Traits caractéristiques de Sao Tome E Principe
Encadré 2 :	Profil de pauvreté
Encadré 3 :	Récapitulation des principaux éléments du DSRP
Encadré 4 :	Interventions des bailleurs de fonds par secteur
Encadré 5 :	Consultations sur la stratégie du Groupe de la Banque

Tableaux

Tableau 1 :	Situation par rapport aux ODM
Tableau 2 :	Projets actifs
Tableau 3 :	Matrice des résultats thématiques
Tableau 4 :	Cadre du DSP axé sur les résultats
Tableau 5 :	Cadre de référence des critères de performance
Tableau 6 :	Capacités de suivi et évaluation des ODM

Figure

Figure 1 :	Progrès accomplis par rapport aux objectifs DSRP en terme du PIP
------------	--

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANP	:	Agence Nationale du pétrole
AFD	:	Agence française de développement
BAD	:	Banque africaine de développement
BADEA	:	Banque arabe pour le développement économique en Afrique
BCSTP	:	Banque Centrale de Sao Tome E Principe
BM	:	Banque Mondiale
CEMAC	:	Communauté des Etats d’Afrique Centrale
CFAA	:	Country financial accountability assessment
CNE	:	Conseil National d’Energie
CPAR	:	Country procurement assessment report
CPIA	:	Country policy and institutional assessment
DSP	:	Document de stratégie par pays
DSP	:	Document de stratégie par pays
DSRP	:	Document de stratégie de réduction de la pauvreté
FAD	:	Fonds africain de développement
FED	:	Fonds européen de développement
FMI	:	Fonds monétaire international
FNUAP	:	Fonds des nations unies pour la population
FRPC	:	Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance
IBW	:	Institutions de Bretton Woods
IDE	:	Investissements directs étrangers
IDH	:	Indice de développement humain
IFA	:	Integrated Fiduciary Assessment (évaluation fiduciaire intégrée)
MST	:	Maladies sexuellement transmissibles
ODM	:	Objectifs de développement du millénaire
OMC	:	Organisation mondiale du commerce
OMS	:	Organisation mondiale de la Santé
OMT	:	Organisation mondiale du tourisme
OIT	:	Organisation internationale du travail
PALOP	:	Pays africains de langue officielle portugaise
PAM	:	Programme d’aide alimentaire
PAS	:	Programme d’ajustement structurel
PER	:	Public expenditure review
PIB	:	Produit intérieur brut
PIP	:	Programme d’investissements publics
PME	:	Petites et moyennes entreprises
PNEDD	:	Plan national de l’environnement pour le développement durable
PNUE	:	Programme des nations unies pour l’environnement
PNUD	:	Programme des nations unies pour le développement
PPF	:	Project Preparation Facility
PPTE	:	Pays pauvres très endettés
SRP	:	Stratégie de réduction de la pauvreté
STP	:	Sao Tome E Principe
UC	:	Unité de compte
UE	:	Union européenne
UNICEF	:	Fonds des nations unies pour l’enfance
VAN	:	Valeur actualisée nette
VIH/SIDA	:	Virus de l’immunodéficience humaine/Syndrome immunodéficitaire Acquis

EQUIVALENCES MONETAIRES**(Août 2005)**

Unité monétaire	=	Dobra
1 UC	=	15.316,8 Dobras
1 UC	=	1,45186 Dollars EU
1 Dollars EU	=	10.549,78 Dobras

Exercice budgétaire1^{er} janvier au 31 décembre**Poids et mesure**

Système métrique

RESUME ANALYTIQUE

1. La République démocratique de Sao Tome E Principe (STP) est un Etat insulaire du Golfe de Guinée composée d'une population d'environ 140.000 habitants. La population est fortement urbanisée, avec près de 56% de la population en zone urbaine, et plus de 40% dans la région de la capitale. Avec un revenu par habitant de 320 dollars EU, le rapport sur le développement humain du PNUD en 2002 classe le pays au 123ème rang sur un total de 177 pays¹. La part de la population pauvre, en constante augmentation, atteint 54%, tandis que la pauvreté touche 65% de la population rurale. Le pays connaît des perturbations politiques récurrentes, mais qui se sont accentuées depuis la tentative du coup d'Etat militaire de juillet 2003. L'ordre démocratique est maintenu, même si le fonctionnement de l'Etat est affecté par des changements fréquents du Gouvernement. Depuis 2004, le Gouvernement a été remanié à trois reprises.

2. L'économie est marquée par sa situation insulaire et l'étroitesse de son tissu économique. D'un PIB de 64,3 millions dollars EU, qui croît à un taux avoisinant 4% depuis 2001, l'économie de STP dépend traditionnellement de l'exportation de cacao, et plus récemment des revenus du tourisme. La croissance repose essentiellement sur le secteur tertiaire, qui représente 68% du PIB et qui occupe 52% de l'emploi, tandis que le secteur agricole contribue à 17% du PIB et à près de 30% de l'emploi. Le secteur secondaire, qui représente 15% du PIB et 19% de population active, est dominé par les infrastructures du secteur public, telles que l'énergie et le BTP. Alors que STP souffre de l'étroitesse du marché intérieur, avec le poids de l'endettement public et du secteur public, l'environnement institutionnel n'est pas propice au développement du secteur privé. Ainsi, l'économie de STP se caractérise par une forte dépendance aux importations des biens (56,6% du PIB) qui est répercutée sur le niveau élevé du déficit structurel du solde courant (transferts exclus), de 61,5% du PIB en 2004, financé en grande partie par les transferts officiels (34,2% du PIB en 2004). Hérité d'un régime socialiste, la part du secteur public reste élevée, avec 85% du PIB consacré aux dépenses de l'Etat. STP, qui était sous programme de référence avec le FMI depuis 2002, vient de reprendre un programme triennal 2005-2007 soutenu par une FRPC, approuvé par le Conseil du FMI en août 2005. Malgré les efforts pour les réformes structurelles, le déséquilibre des fondamentaux macroéconomiques persiste. Le déficit budgétaire primaire de 20,6% en 2004 (base engagement, dons et dépenses PPTE inclus) est en grande partie financé par des apports extérieurs. STP dépend surtout de l'aide extérieure, qui représente 166 dollars EU par habitant, un des niveaux les plus élevés au monde. Le pays, fortement endetté, a atteint le point de décision de l'initiative PPTE renforcée en décembre 2000, et prévoit d'atteindre le point d'achèvement en 2006. Le ratio VAN de la dette par rapport aux exportations est estimé à près de 450%, et restera insoutenable, largement au-dessus du seuil PPTE de 150%, même après le point d'achèvement.

3. Dans ce contexte, le Gouvernement espère que la découverte de gisements pétroliers ouvre des perspectives de développement. La prime pétrolière du premier appel d'offre sur la zone conjointe avec le Nigeria, d'un montant de 49 millions dollars EU, est déjà inscrite au budget 2005. Néanmoins, le pays est encore dans la phase exploratoire de ses sites, la production pétrolière n'est pas attendue avant 2010, et ses potentialités commerciales ne sont pas encore connues. Cependant, d'ores et déjà, cette perspective pétrolière accentue les tensions politiques et la pression sociale, la gouvernance en matière de gestion des finances publiques devenant la préoccupation nationale.

¹ Compte tenu des problèmes de données à STP, le classement plus récent n'est pas disponible.

4. Par ailleurs, la période du régime socialiste à parti unique après l'indépendance (1975-1991), s'est caractérisée par l'omniprésence de l'État aussi bien dans les structures sociales que productives. Les plantations de cacao, tenues jusque là par les Portugais, ont été nationalisées et l'ensemble des services sociaux confié aux fermes d'État. Le premier Programme d'ajustement structurel a été adopté à partir de 1987, avec un désengagement de l'État sans qu'une réelle organisation socio-économique soit mise en place. Et les mesures de promotion des initiatives privées et communautaires n'ont pas été entreprises. Ainsi, les indicateurs sociaux se sont détériorés rapidement, avec la part de population pauvre qui est passée de 36% en 1987 à 54% en 2001, due à la réduction des services sociaux et au manque d'entretien des infrastructures notamment en milieu rural. L'organisation institutionnelle et administrative reste peu rationnelle et peu incitative aux initiatives privées. Enfin, les faiblesses de capacités institutionnelles, combinés avec des changements fréquents du Gouvernement, sont les principales sources de blocages pour le fonctionnement de l'État.

5. Dans ce cadre, le DSRP, finalisé par le Gouvernement en fin 2002, a été actualisé en décembre 2004 et a été adopté par les institutions de Bretton Woods (IBW) en août 2005. Le pays ayant été sous programme de référence avec le FMI durant cette période, le cadre macroéconomique n'a pas été jugé satisfaisant pour rendre effectif la stratégie de réduction de la pauvreté. Le DSRP final n'avait donc pas été adopté par les IBW. Les cinq axes stratégiques du DSRP sont : (i) la réforme des institutions publiques, le renforcement des capacités, promotion de politique de bonne gouvernance ; (ii) la croissance accélérée et redistributive ; (iii) la création des opportunités d'accroissement et de diversification des revenus pour les pauvres ; (iv) le développement des ressources humaines et l'accès aux services sociaux de base ; (v) l'adoption du mécanisme de suivi-évaluation et de réactualisation de la stratégie. L'élaboration du DSRP a fait l'objet d'une large consultation des parties prenantes, et le Gouvernement poursuit ses efforts pour améliorer le document et les mécanismes de mise en œuvre de la stratégie et de suivi. Aussi, le renforcement de capacités institutionnelles constitue un des principaux enjeux transversaux.

6. Les coûts pour la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté durant la période 2003-2010 sont estimés à 210 millions de dollars EU. Le processus de l'élaboration et de mise en œuvre du DSRP bénéficie des appuis de partenaires au développement qui contribuent à hauteur de 67,5% du PIP en 2004, et qui constituent le principal facteur de réalisation de la stratégie de réduction de la pauvreté. La Banque a contribué significativement au processus aussi bien lors de l'élaboration du DSRP que pour sa mise en œuvre. La présente stratégie s'appuie sur les expériences et les leçons des opérations antérieures de la Banque. Actuellement, le portefeuille actif de la Banque compte trois projets centrés sur les secteurs sociaux, qui sont considérés comme globalement satisfaisants, excepté le projet mis en vigueur en mars 2005, et ce, malgré les difficultés qui ont marqué le démarrage de certains projets. En effet, alors que le pays est fortement dépendant de l'aide, STP a longtemps eu des problèmes de capacités d'absorption. Les opérations financées par la Banque à STP s'exécutaient avec beaucoup de lenteurs, aussi bien dans l'accomplissement des conditions préalables à la mise en vigueur des prêts, la passation des marchés, que dans l'exécution physique des projets. Cependant, la présence du Bureau de Programme National à Sao Tomé a nettement amélioré la qualité du portefeuille. Parallèlement, la Banque a accru ses missions de supervision pour un suivi efficace et une amélioration des taux de décaissements des projets en cours d'exécution. Néanmoins, les changements fréquents du Gouvernement, ainsi que les suspensions de décaissements liées au non-règlement des arriérés durant 2004 et le premier semestre 2005 ont affecté la gestion du portefeuille. La Banque prévoit d'organiser une formation sur l'exécution de projets en 2005, afin de résoudre les problèmes liés à la méconnaissance de règles de procédures de la Banque.

7. La présente stratégie du Groupe de la Banque, qui continue à s'appuyer sur les axes du DSRP, comme le DSP 2002-2004, s'inscrit dans le prolongement de ses actions. Elle reflète les résultats des consultations des parties prenantes au développement du pays, et de la coordination avec d'autres partenaires au développement. Ainsi, compte tenu de la taille de l'allocation accordée par la Banque à STP et des performances des opérations en cours, la stratégie d'assistance du Groupe de la Banque pour la période 2005-2009 reposera sur deux piliers essentiels : *réduire la pauvreté en milieu rural* et *promouvoir la gouvernance en matière de gestion des finances publiques*. Le premier pilier sera axé sur la promotion et la diversification du secteur agricole, à travers le projet d'appui au développement de l'élevage - phase II, et sur la poursuite des interventions dans les secteurs sociaux. Le deuxième pilier reposera sur l'appui aux réformes macroéconomiques et à la gouvernance (PAREG) et les appuis institutionnels, qui contribueront à l'amélioration de la gestion des finances publiques et au renforcement des capacités institutionnelles, notamment pour la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté. Etant donné la taille limitée de l'allocation et les besoins considérables en terme de capacités institutionnelles, la Banque financera des études économiques et sectorielles stratégiques qui contribueront, d'une part à la préparation des opérations de la Banque, et d'autre part à la formulation des politiques du pays dans les domaines les plus prioritaires, telles que le Profil de Gouvernance Pays, l'étude conjointe avec la Banque mondiale sur IFA (Integrated Fiduciary Assessment) qui comprend les études de PER, CFAA, CPAR, l'étude sectorielle sur le transport. Elle financera également des assistances dans un cadre régional, telles que le renforcement des capacités de supervision de la sécurité aérienne dans la zone CEMAC et STP, l'appui institutionnel à la CEEAC, une étude sur les petits Etats insulaires en développement, l'élaboration de manuels scolaires communs aux pays lusophones. En outre, la Banque continuera à apporter son assistance dans le cadre de l'initiative PPTE renforcée. Elle a notamment approuvé, en juin 2005, la prorogation de la période intérimaire pour l'allègement PPTE jusqu'à fin 2006. Dès que le pays aura atteint le point d'achèvement, la Banque poursuivra ses allègements supplémentaires conformément à son engagement.

8. Eu égard à ce qui précède, les Conseils sont invités à approuver la stratégie proposée par le présent DSP axé sur les résultats de STP pour la période 2005-2009, sur la base d'une allocation de ressources, dans le cadre du FAD X, de 5,30 millions UC sous forme de dons.

1 INTRODUCTION

1.1 Le Document de stratégie pays (DSP) axé sur les résultats constitue le nouveau cadre d'intervention de la Banque à Sao Tome E Principe (STP) pour la période 2005-2009, qui vient en appui à la stratégie de réduction de la pauvreté (SRP). Il s'inscrit dans le prolongement de la dernière stratégie (DSP) de la Banque 2002-2004 (ADF/BD/WP/2004/18), approuvé le 28 avril 2004, qui privilégiait la croissance, la création d'emploi et la contribution à la réalisation des ODM. La stratégie 2002-2004 s'est concrétisée à travers un scénario unique de prêt pour le projet de développement des ressources humaines. Un appui aux réformes combiné avec un appui institutionnel, qui avait été prévu dans la stratégie pour favoriser le développement du secteur privé et la promotion de la bonne gouvernance, n'a pu être mis en œuvre, faute de conclusion de programme avec le FMI pendant cette période.

1.2 Lors de l'examen du DSP 2002-2004, les Conseils ont favorablement accueilli les efforts de réformes macroéconomiques, et ont souligné la nécessité de les poursuivre, de promouvoir la bonne gouvernance, et de mettre en place les politiques aptes à assurer une gestion transparente et efficiente des revenus pétroliers futurs, en faveur des populations pauvres. Ainsi, les Conseils ont exhorté le Gouvernement à : (i) accélérer la mise en œuvre du DSRP et cibler les groupes et les régions les plus défavorisés, en concentrant ses actions en milieu rural ; (ii) assurer la stabilité politique et sociale ; (iii) développer le secteur financier ; (iv) créer les conditions propices au développement du secteur privé pour la diversification de l'économie et pour attirer les investissements directs étrangers dans les secteurs tels que l'agroalimentaire, l'élevage, la pêche et le tourisme ; (v) promouvoir la bonne gouvernance en matière de gestion des finances publiques et de l'utilisation de ressources provenant de l'initiative PPTE ; (vi) poursuivre le dialogue avec les institutions de Bretton Woods (IBW) et la Banque pour la conduite des réformes afin d'atteindre le point d'achèvement PPTE, et poursuivre les négociations pour le rééchelonnement de la dette bilatérale.

1.3 Depuis lors, le Gouvernement a réalisé les progrès notables suivants : (i) l'élaboration des documents de réactualisation et de plan d'action du DSRP ; (ii) de nombreuses actions et réformes entreprises, dont notamment les réformes judiciaire et fiscale pour favoriser le développement du secteur privé ; (iii) la promulgation de la loi sur la gestion des revenus pétroliers, qui vise une gestion transparente et efficiente de ces revenus ; (iv) la conclusion d'un programme triennal 2005-2007 soutenu par la FRPC, adopté par le Conseil du FMI en août 2005, et de l'accord de rééchelonnement de la dette bilatérale dans le cadre du Club de Paris en mai 2005.

1.4 Par ailleurs, la nouvelle approche du DSP axé sur les résultats s'appuie sur les politiques nationales et offre un cadre pour l'élaboration d'une stratégie axée sur des résultats mesurables. Elle établit un lien fondamental entre le DSRP du Gouvernement et la stratégie de la Banque à travers une série d'indicateurs quantitatifs permettant de mesurer la contribution de la Banque aux objectifs du DSRP. Le cadre de résultats est conçu alors comme un outil de programmation et de suivi, en mettant l'accent sur la gestion et la mesurabilité des résultats, à travers le système de suivi et d'évaluation des performances mis en place au niveau du pays et qui contribue à l'harmonisation et à l'alignement des bailleurs de fonds sur le cadre national de lutte contre la pauvreté.

1.5 Le présent document a été élaboré sur la base du DSRP, malgré plusieurs contraintes pour l'élaboration d'un véritable DSP axé sur les résultats. Les principales contraintes portent sur les faiblesses du DSRP, dont notamment : (i) la nécessité de renforcer la cohérence entre le DSRP et les stratégies sectorielles ; (ii) la matrice des indicateurs qui est incomplète ; (iii) les faibles disponibilité et fiabilité de données de base. Ceux-ci nécessitent des efforts supplémentaires de la part du Gouvernement pour affiner le DSRP, notamment la matrice des indicateurs et les stratégies sectorielles. Ainsi, les difficultés pour définir les indicateurs de résultats dans le cadre du DSP axé sur les résultats pourraient être progressivement atténuées en fonction des progrès accomplis dans les efforts du Gouvernement. Les indicateurs du DSP pourraient alors être affinés lors de revue à mi-parcours.

1.6 Ce document a été élaboré par l'équipe-pays à partir des informations disponibles, recueillies lors de la mission à Sao Tomé du 12 mars au 9 avril 2005, dans le cadre des discussions avec les autorités de STP, la société civile et les partenaires au développement. Il reflète les résultats d'une large consultation des parties prenantes du pays. Etant donné les faiblesses actuelles du DSRP et de ses mécanismes, ainsi que la faible visibilité quant à la perspective de l'ère pétrolière, la Banque pourrait réexaminer sa stratégie sur le FAD XI (2008-2010) en fonction des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté du pays (SRP).

1.7 L'objectif du présent document est d'informer les Conseils et de proposer une stratégie d'assistance à STP du Groupe de la Banque. Le document est organisé comme suit : (i) le contexte du pays ; (ii) le programme national de développement et les perspectives à moyen terme ; (iii) la stratégie d'aide au pays du groupe de la Banque ; (iv) le suivi et évaluation axés sur les résultats ; et (v) les conclusions et recommandations.

Encadré 1 : Traits caractéristiques de Sao Tomé E Principe

1.1 La République démocratique de Sao Tomé E Principe est un Etat insulaire du Golfe de Guinée, d'une superficie d'environ 1000 Km², situé au large du Gabon et formé des îles de Sao Tomé (960 Km²) et de Principe (140 Km²). L'île principale, Sao Tomé, se trouve à environ 300 km à l'Ouest des côtes du Gabon. La zone maritime d'exclusivité économique couvre 60.000 km². C'est l'un des plus petits Etats dans le monde et le deuxième en Afrique après les Seychelles. D'origine volcanique, l'archipel se caractérise par un relief très accidenté et des sols généralement fertiles. Le pays a acquis son indépendance en 1975 et a hérité d'une économie essentiellement basée sur l'agriculture avec pour principales ressources le cacao, le café, la noix de coco et le coprah. La population totale du pays est estimée à environ 140.000 habitants avec un taux de croissance démographique annuel d'environ 1,8% et une proportion importante de population urbaine de 56%.

1.2 Avec un revenu par habitant de 320 dollars EU, le rapport sur le développement humain du PNUD en 2002 classe le pays au 123^{ème} rang sur un total de 177 pays². Les principaux indicateurs sociaux se caractérisent par : (i) une part élevée de population vivant en dessous du seuil de pauvreté, de 53,8% ; (ii) une espérance de vie à la naissance de 69,9 ans ; (iii) un taux d'alphabétisation des adultes de 83,1% ; (iv) un taux net de scolarisation primaire de 69,3% ; (v) un taux de mortalité infantile de 60,8‰ ; et (vi) un taux de population ayant l'accès aux réseaux d'eau canalisée de 19%.

1.3 L'économie est marquée par sa situation insulaire et son étroitesse du tissu économique. D'un PIB de 64,3 millions dollars EU en 2004, qui croît à un taux avoisinant 4% depuis 2001, l'économie de STP dépend traditionnellement de l'exportation de cacao, et plus récemment des revenus du tourisme. Hérité d'un régime socialiste, la part du secteur public reste élevée, avec 85% du PIB consacrée aux dépenses de l'Etat, qui sont financés en grande partie par des apports extérieurs. L'aide extérieure représente 166 dollars EU par habitant en 2002, un des niveaux les plus élevés au monde. Le pays vient de découvrir tout récemment des gisements pétroliers qui augurent des perspectives de développement.

2 CONTEXTE DU PAYS

2.1 Contexte politique

2.1.1 Depuis l'indépendance en 1975 et jusqu'en 1991, le pays était sous régime socialiste avec un parti unique. La libéralisation de l'économie et le multipartisme ont été introduits en 1987 et en 1991. Cependant, le pays connaît des perturbations politiques et des changements fréquents de Gouvernement. Ces tensions récurrentes ont atteint un point culminant avec la tentative du coup d'Etat militaire de juillet 2003, qui a conduit à une interruption de l'ordre pendant plus d'une semaine. Le Président a été réinvesti et un nouveau Gouvernement installé, en août 2003, suite à l'intermédiation de la communauté internationale et aux négociations avec l'armée. Depuis 2004, le Gouvernement a été remanié à trois reprises, en mars et en septembre 2004, puis en juin 2005.

2.1.2 Le remaniement de septembre 2004, dans un contexte de scandale financier, a suivi la révocation du Premier Ministre, qui est le cinquième chef de Gouvernement à être démis par le Président depuis son arrivée à la tête de l'Etat en 2001. Le Premier Ministre suivant a démissionné en juin 2005, sur fond de grève générale pour une augmentation de salaire et de tensions politiques portant sur l'octroi des licences de concessions pétrolières. Le principal parti gouvernemental, le Mouvement de libération de STP - Parti social démocrate (MLSTP-PSD), l'ancien parti unique, est le plus représenté au Parlement avec 24 sièges sur 55. Il a proposé le nouveau Premier Ministre, qui occupait la fonction du gouverneur de la Banque centrale. Le Gouvernement, composé surtout de MLSTP-PSD, continue de faire face aux pressions de l'opposition, notamment de l'alliance entre le Mouvement démocratique de force de mouvance (MDFM), le parti du camp présidentiel, et le Parti de convergence démocratique (PCD). La cohabitation entre la Présidence et le Gouvernement, dans un cadre constitutionnel semi-

² Compte tenu des problèmes de données à STP, le classement plus récent n'est pas disponible.

présidentiel et semi-parlementaire, où l'étendue du pouvoir de l'un et de l'autre n'est pas clarifiée, est source de blocages fréquents du fonctionnement de l'Etat. Dans ce climat de tensions politiques, des scandales financiers qui impliquent les principaux partis continuent d'ajouter des incertitudes politiques et économiques. Les prochaines élections présidentielle et législative sont prévues pour 2006. Avec l'arrivée attendue des ressources pétrolières, le maintien de la stabilité politique et démocratique, avec une gestion transparente des finances publiques, devient une préoccupation majeure pour l'ensemble de la population. La problématique de la décentralisation est totalement délaissée du calendrier politique : les mandats confiés aux élus lors des dernières élections régionale et municipale de 1994 sont expirés depuis 1999, les prochaines élections devraient se tenir en 2005 ou 2006.

2.2 Questions liées au contexte macroéconomique et structurel

2.2.1 **Contexte** : L'économie de STP est la plus petite économie d'Afrique par sa taille en terme du PIB (estimé à 64,3 millions dollars EU en 2004). Le PIB se répartit entre le secteur tertiaire (68%), qui est principalement composé de l'administration publique et du tourisme, le secteur primaire (17%), et l'industrie (15%) qui est dominée par les infrastructures du secteur public, telles que l'énergie et le BTP. L'économie de STP dépend traditionnellement du cacao, qui appartenait à l'Etat jusqu'au début de la décennie 1990. La base productive du pays est ainsi très limitée et très peu diversifiée, ce qui entraîne une dépendance poussée vis-à-vis de l'aide extérieure et des importations de biens et services. Le caractère extraverti de l'économie explique sa vulnérabilité face aux facteurs exogènes, notamment à l'égard de l'évolution des cours mondiaux du cacao, du pétrole, de produits alimentaires de base et des intrants dans quelques industries locales. Alors que l'isolement du pays occasionne des surcoûts tant à l'importation qu'à l'exportation, l'étroitesse du marché intérieur ne lui permet pas d'avoir une taille économique suffisante pour rentabiliser les capitaux investis. La faible compétitivité de l'économie, liée notamment à la faible productivité et aux coûts élevés des facteurs de production, constitue une contrainte à la croissance, ainsi que la rigidité de la structure de production dominée par le secteur tertiaire. L'économie de STP reste ainsi fortement dépendante des concours des bailleurs de fonds. Enfin, si la gestion transparente et efficiente de fonds publics ainsi que la stabilité sociopolitique sont assurées, l'avènement pétrolier pourrait permettre au pays d'atteindre un développement socio-économique important.

2.2.2 **Croissance économique** : Le taux de croissance du PIB est resté stable au niveau de 4% depuis 2001, avec une estimation en 2004 de 3,8%. L'évolution du PIB dépend fortement de la production cacaoyère et des activités du secteur tertiaire tel que le tourisme. L'épargne nationale a fortement chuté de 2003 à 2004 (de 15,9% du PIB à 7,1% en 2004), en raison de la diminution de l'épargne publique (de 13,8% du PIB à 6,6%). Le taux brut d'investissement est élevé et s'est maintenu stable (en moyenne de 34,4% du PIB en 2001-2004), avec une part élevée des investissements publics (en moyenne de 18,9% du PIB en 2001-2004). Les investissements sont financés essentiellement par des apports extérieurs, ce qui se traduit par le niveau élevé du déficit du compte courant et de la dette extérieure.

2.2.3 En matière des **Finances publiques**, alors que les efforts pour la restriction budgétaire avaient permis au Gouvernement de contenir le déficit primaire à 4,3% du PIB en 2002, l'expansion des dépenses sociales et des investissements a contribué au dérapage budgétaire, particulièrement en 2004 où les primes pétrolières, surestimées, ne se sont pas matérialisées. Le déficit primaire (base engagement, dons et dépenses PPTE inclus) qui était de 11,7% du PIB en 2003, s'est aggravé en 2004 atteignant 20,6% ; et, ce, malgré une amélioration continue de la collecte des recettes fiscales (20,7% du PIB en 2003 et 23,4% en 2004). Ce niveau relativement élevé du taux de pression fiscal s'explique essentiellement par le caractère extraverti de l'économie. Plus de la moitié des recettes fiscales est en effet composée de recettes douanières, principalement des taxes sur les importations et des taxes sur la consommation des produits importés. La principale raison du déficit est due au poids excessif de l'Etat dans l'économie, avec les dépenses publiques de l'ordre de 85,6% du PIB en 2004. Ainsi, le solde budgétaire global (base engagement, dons inclus), qui atteint un déficit considérable de 26,3% en 2004, est financé par des recours extérieurs (11,5% du PIB), par le cumul des arriérés extérieurs (2,2% du PIB) et directement par la Banque centrale. A partir de 2005, néanmoins, il est prévu que ces arriérés et emprunts seront rééchelonnés dans le cadre du Club de Paris ou remboursés avec les primes pétrolières sur l'octroi des concessions.

2.2.4 Monnaie et inflation : Le taux d'inflation a été de 8,9% en 2002 grâce à la mise en œuvre de politiques monétaire et budgétaire restrictives et prudentes. Cependant, sous l'effet notamment de la dépréciation du Dobra (de -8,7% en terme réel), de la croissance du déficit budgétaire et de l'augmentation de la masse monétaire (M3) (de 41,8%), le taux d'inflation est passé à 10,2% en 2003. L'aggravation du déficit budgétaire due en partie à l'augmentation de la masse salariale en 2004 a contribué à la reprise de l'inflation, dont le taux a atteint 15,2% malgré une dépréciation relativement moindre du Dobra (-2,7%) et une croissance plus faible de M3 (de 7,4%) en 2004. Le maintien du taux d'intérêt directeur à un niveau fixe de 14,5% n'a pas contribué à réduire la pression inflationniste. La part des dépôts en devises représente environ 40% de M3, ce qui traduit un faible taux d'octroi des crédits à l'économie. Malgré la flexibilité du régime de change, la Banque centrale est intervenue sur le marché des changes en 2004 afin d'empêcher la dépréciation du Dobra, ce qui a diminué la réserve de devises de 4,4 mois à 3,3 mois d'importations de biens et services.

2.2.5 Balance des paiements : Le solde courant (transferts exclus) est structurellement déficitaire, soit -57,2% du PIB en moyenne sur la période 2001-2003, et a atteint -61,5% du PIB en 2004. Ceci est dû à un déficit des soldes commercial et de services, de 45,9% et de 38,8% du PIB respectivement en 2004. Les échanges commerciaux de STP sont à 90% avec l'Europe. Et les denrées alimentaires atteignent 36% des importations. Les exportations sont dominées traditionnellement par le cacao, qui représente environ 96% des recettes d'exportations de biens, mais surtout par le tourisme qui représente 68% des exportations de services, soit 2,4 fois les revenus de cacao. Les termes de l'échange du pays sont ainsi fortement liés aux fluctuations des cours internationaux de cacao, et peuvent varier annuellement de +52,7% (2002) ou de -20,3% (2004). Le déficit du compte courant est financé en partie par les transferts officiels, qui sont passés de 15,7 millions de dollars EU en 2002 à 22,0 millions de dollars EU en 2004, par tirages sur les emprunts extérieurs, de 2,0 millions de dollars en 2002 à 8,9 millions en 2004, et par les investissements directs étrangers (IDE), qui se sont maintenus à 3,5 millions de dollars sur la période sous revue. Ces apports de capitaux extérieurs n'ont pas permis de combler le déficit du solde global de la balance des paiements, qui s'est établi à 9,5 millions de dollars EU en 2004, soit 14,7% du PIB. Ceci s'est traduit par un tirage sur les avoirs extérieurs du pays et par l'accumulation des arriérés sur la dette extérieure. En conséquences, les avoirs extérieurs ont baissé de 4,5 millions de dollars EU.

2.2.6 Dette publique : Concernant la dette extérieure, en 1999, le ratio valeur actualisée nette (VAN) de la dette par rapport aux exportations était de 1.395%, ce qui a contribué à l'admission de STP à l'initiative PPTE renforcée. Avec l'adoption de la stratégie intérimaire de réduction de la pauvreté et l'atteinte du point de décision en décembre 2000, un allègement de services de la dette de 97 millions dollars EU en VAN (200 millions dollars EU en terme nominal) a été approuvé, soit une réduction de 83% de l'encours de sa dette à fin 1999. Les créanciers bilatéraux se sont engagés à un allègement de dette de 29 millions dollars EU et les créanciers multilatéraux de 68 millions dollars EU. La Banque, en coordination avec les IBW, a approuvé en avril 2001, un allègement de dette de 34,20 millions dollars EU en VAN fin 1999. Avec le rééchelonnement du Club de Paris en termes de Cologne, conclu le 10 mai 2005, le ratio VAN de la dette par rapport aux exportations est passé à 449%, et le ratio par rapport aux recettes fiscales à 550,6% en 2004. Ainsi, le niveau élevé de la dette extérieure constitue toujours un poids important pour l'économie et le budget de l'Etat. Le Gouvernement poursuit les réformes macroéconomiques, en vue d'atteindre le point d'achèvement en 2006. Enfin, pour ce qui concerne la dette intérieure, le Gouvernement a lancé, depuis 2001, des opérations d'audit des différentes catégories des arriérés intérieurs, mais a continué à mobiliser les crédits bancaires pour le financement budgétaire. L'apurement de ces dettes intérieures est prévu à partir de 2005 avec les primes pétrolières.

2.2.7 Réformes structurelles : Dans le cadre du programme à moyen terme appuyé par la FRPC du FMI, conclu en avril 2001, et du programme de référence depuis 2002, le Gouvernement a fait des progrès dans la mise en œuvre de plusieurs réformes structurelles. Le régime des échanges a été largement libéralisé, les barrières non-tarifaires et les taxes à l'exportation ont été éliminées. La réforme douanière a permis de simplifier la structure du tarif douanier en quatre catégories, excepté pour certains produits tels que les carburants. Parallèlement, l'application du système SYDONIA a permis une gestion informatisée des données statistiques des recettes douanières. Le compte courant de la balance des paiements et le régime de change ont été libéralisés. Ainsi, le niveau de restriction de politiques d'échanges est estimé à 3 sur 10 par le FMI en 2003 (10 étant le niveau le plus restrictif). Les prix sur le marché intérieur ont été totalement libéralisés, y compris les prix du secteur agricole.

En matière de privatisation, plusieurs entreprises publiques ont été privatisées ou sont en cours de restructuration. La compagnie publique de l'eau et de l'électricité EMAE, qui est sous programme de restructuration soutenu par la Banque mondiale, a ajusté ses tarifs liés à la consommation et a réduit ses effectifs de 54% en 2004. Dans le domaine de télécommunication, deux lois, prévoyant la mise en place d'une autorité de régulation et l'ouverture du marché dès 2006, permettront une libéralisation graduelle. Pour la promotion de la gouvernance, de nombreuses mesures ont été prises (comme décrites au 2.4.3 et 2.4.5), dont notamment le Bureau de l'auditeur général devenu opérationnel depuis mi-2003 et déjà très actif. Toutefois, il reste à poursuivre la mise en œuvre de la réforme judiciaire et la réforme des administrations publiques. La réforme de la fonction publique avait été initiée sous le précédent programme de 2001. Mais l'objectif initial de contenir les dépenses de personnel à moins de 7% du PIB est aujourd'hui revu (12% en 2004), dû à l'accroissement de pression sociale. La réforme foncière, lancée depuis 1991, à laquelle la Banque avait participé conjointement avec la Banque mondiale, constitue toujours une préoccupation majeure (l'Etat détient 93% de la terre). Enfin, ces progrès dans la mise en œuvre de réformes structurelles ont permis l'adoption en août 2005 d'un nouveau programme triennal 2005-2007 soutenu par une FRPC du FMI en vue de poursuivre et approfondir ces réformes.

2.3 Questions liées au contexte sectoriel

2.3.1 La période du régime socialiste à parti unique après l'indépendance (1975-1991), s'est caractérisée par l'omniprésence de l'Etat aussi bien dans les structures sociales que productives. Les plantations de cacao (« roças »), tenues jusque là par les Portugais, ont été nationalisées et l'ensemble des services sociaux confié aux fermes d'Etat. Le premier programme d'ajustement structurel (PAS) a été adopté à partir de 1987, avec un désengagement de l'Etat sans qu'une réelle organisation socio-économique soit mise en place. Ainsi, les indicateurs sociaux se sont détériorés rapidement, due à la réduction des services sociaux et au manque d'entretien des infrastructures en milieu rural. Les mesures de promotion des initiatives privées et communautaires n'ont pas été entreprises. L'héritage du régime socialiste est toujours perceptible aussi bien dans la mentalité de la population que dans l'organisation institutionnelle et administrative, peu incitative aux initiatives privées.

Secteur primaire et pétrolier

2.3.2 *Le secteur primaire (agriculture, pêche, élevage)* est source de revenus et de subsistance pour 29,2% de la population active de STP en 2003. Bien que sa part dans le PIB demeure modeste, soit 17%, le secteur primaire reste une principale source de devises grâce à la production cacaoyère, qui représente environ 96% des recettes d'exportations de biens en 2004. Les autres produits agricoles d'exportation, tels que le café, le coprah, ou l'huile de palme ont fortement régressé au cours de ces dernières années, et leurs contributions à l'économie sont aujourd'hui marginales. Hérité de l'ancien régime socialiste, où les « roças » des grandes fermes d'Etat ont dirigé le fonctionnement économique et social, 93% des terres appartiennent toujours à l'Etat. La réforme foncière, lancée en 1991, soutenue par la Banque et la Banque mondiale, n'a pas eu les résultats escomptés, étant donné que les terres ont été distribuées sous forme de concessions et sans que le cadre institutionnel soit adapté pour encourager la culture de l'entrepreneuriat. Les terres distribuées sont soumises à un droit usufruitier de 20 ans, renouvelable tacitement et doivent être mises en valeur au bout de 2 ans sous peine d'être confisquées par l'Etat. 20 à 25% des terres sont ainsi en voie d'être reprises par l'Etat. Cette limitation au droit de propriété foncière constitue une contrainte majeure aux investissements dans le secteur et à l'accès aux crédits. Le principal résultat positif est la progression soutenue de la production vivrière ces dernières années. Ainsi, malgré les efforts de valorisation de son potentiel, le secteur primaire continue à souffrir de l'étroitesse de la taille du marché national, ce qui se traduit par une forte dépendance des importations de denrées alimentaires, qui ont représenté 36% des importations des biens en 2004.

2.3.3 Les efforts pour diversifier la production agricole restent encore limités, bien que les cultures de certains produits à fort potentiel, tels que le poivre, les fleurs ou la vanille, qui bénéficient d'un traitement préférentiel sur le marché européen, aient déjà commencé. Ainsi, malgré les potentiels naturels liés à la richesse du sol, le secteur de l'agriculture contribue seulement à 13,9% au PIB. De même, l'existence de certaines denrées alimentaires de subsistance provenant de cueillettes de fruits ou de pêche artisanale ne suffit pas à atténuer la malnutrition qui concerne une partie importante de la population : près de 13% des enfants de moins de 5 ans souffrent d'une insuffisance pondérale, et la malnutrition est la cause de 15% des décès de ces enfants (MICS 2000). Le sous-secteur de la pêche représente une source de devises pour le pays, l'accord sur la pêche avec l'UE pour une période de

trois ans a été signé en février 2002 pour un montant de 2,5 millions Euros. Cependant, malgré un potentiel halieutique important, la contribution du sous-secteur au PIB est estimée à moins de 2% (2001). Ce sous-secteur est composé essentiellement de la pêche artisanale de subsistance, qui représente 90% de la capture nationale annuelle estimée à environ 3000 tonnes.

2.3.4 Quant au sous-secteur de l'élevage, environ 12.000 éleveurs sont dénombrés, dont 50% de femmes. La majorité de ces élevages sont de basse-cours. Le sous-secteur a fait l'objet de soutien de la part de la Banque, dans le cadre du projet d'appui au développement de l'élevage, qui s'est achevé en 2004. Le projet a permis d'augmenter la production de 30%, estimée à 20 tonnes de viande bovine, 110 tonnes de viande caprine, 10 tonnes de viande ovine, 370 tonnes de viande porcine et 80 tonnes de viande de volaille en 2004. La productivité du sous-secteur reste faible, étant donné le système d'élevage, de type traditionnel familial, qui domine. Il se caractérise par un régime extensif basé sur l'exploitation des pâturages et espaces naturels, par un faible niveau d'organisation, aussi bien communautaire que de gestion des animaux. Ainsi, malgré le potentiel naturel avec des zones de pâturages riches et des espèces variées, le sous-secteur ne connaît pas d'améliorations significatives ni en termes de revenus des éleveurs, ni en termes de régime alimentaire de la population. En effet, 86% des ménages consomment de la viande moins d'une fois par semaine. Le développement de ce sous-secteur pourrait contribuer significativement à la réduction de la pauvreté, notamment en atténuant la malnutrition et en augmentant les possibilités de revenus en milieu rural. Le potentiel de ce sous-secteur permettra de remédier aux faiblesses du secteur primaire à travers la création de PME et le développement d'un marché domestique pour la viande.

2.3.5 *Le secteur pétrolier* : Il est attendu que le secteur pétrolier apporte au pays des ressources considérables et des changements fondamentaux dans la structure de l'économie. Néanmoins, ni les potentialités commerciales ni la date du démarrage effectif de la production (estimée à après 2010 ou plus probablement après 2012) ne sont réellement connues aujourd'hui. Le pays est encore dans la phase d'exploration, qui déterminera les potentiels commerciaux du site pétrolier. En effet, les primes pétrolières qui seront versées pour les droits de concessions, étaient attendues en 2004, mais ont été retardées en raison des appels d'offres moins fructueux que prévus. Un seul des 9 blocs soumis aux appels d'offres a fait l'objet de signature, en février 2005, au prix bien moins élevé que prévu, et elle représente la seule prime pétrolière pour le moment inscrite en 2005 (49,2 millions dollars EU) et prise en compte dans la projection du FMI. En effet, le Gouvernement reste prudent, étant donné que la surestimation initiale des primes pétrolières a contribué à la dégradation des finances publiques en 2004. Le bloc 1, considéré comme le plus attrayant, a été attribué à un consortium composé de Chevron Texaco (51%), Esso Exploration and Production Nigeria-Sao Tomé (Exxon Mobil) (40%) et une société nigériano-norvégienne Dangote Energy Equity Resources (9%). Exxon Mobil dispose de droits pré-établis de 40% sur le bloc 1.³ La prime pétrolière du bloc 1 servira d'abord à payer les arriérés des coûts administratifs de l'agence de développement conjoint (12,7 millions dollars EU) qui ont été accumulés depuis les trois dernières années vis-à-vis du Nigeria. Les primes pétrolières devront servir également à éponger les avances faites par le Nigeria et l'Angola de 16 millions dollars EU.

2.3.6 L'appel d'offres qui a été relancés pour les 6 autres blocs en décembre 2004, a abouti à l'annonce de l'adjudication des 5 blocs, en juin 2005, pour un montant de 113,2 millions dollars EU pour STP, mais dont une partie seulement (estimé à 56 millions dollars EU) reviendra à STP, compte tenu des droits pré-établis par la société EHRC. Le principal bénéficiaire du deuxième appel d'offre est EHRC, de droit américain et de capitaux nigériens. Les autres compagnies bénéficiaires de l'appel d'offre sont des sociétés américaines et une société nigérienne nouvellement créée. Les droits pré-établis, qui concernent Exxon-Mobil, EHRC, et PGS (société norvégienne), ont été renégociés en mars 2003, mais s'avèrent être aujourd'hui un poids difficilement justifié pour les autorités. Parmi les plus grandes compagnies, Total, Shell, et BP, qui sont pourtant présentes au Nigeria et en Angola, n'ont participé ni au premier ni au second appel d'offres.

³ Selon des études préliminaires disponibles, qui ont réalisé des projections sur la base des hypothèses non encore confirmées, l'exploitation de la zone conjointe pourrait générer 6 milliards dollars EU pour une période de 20 ans (durée de vie estimée de l'exploitation de la zone), soit 120 millions dollars EU par an pour STP. D'autre projection a montré qu'elle pourrait atteindre 94 millions dollars EU par an pour STP, et jusqu'à 140 millions dollars EU au pic de la 7^{ème} année, après l'amortissement des investissements. Le bloc 1, qui a fait l'objet de la signature en février 2005, est situé à quelques kilomètres d'une exploitation off-shore du Nigeria, Akpo, d'un grand intérêt commercial. Les résultats du premier forage du bloc 1 pourront déterminer ses potentialités commerciales au plus tôt fin 2005. Même en cas de résultats positifs, les forages supplémentaires poursuivront avant que la découverte soit déclarée de taille commerciale, vraisemblablement après 2007. Seulement à ce moment, il s'agira de formuler un programme de l'exploitation, qui ne commencera donc qu'après 2010.

2.3.7 Le pays dispose de deux grandes zones off-shores, la zone conjointe avec le Nigeria (40% des revenus pour STP et 60% pour le Nigeria), qui concerne les premiers appels d'offres et qui dépend d'une autorité conjointe (Agence de développement conjoint), et la zone d'exclusivité qui dépend uniquement de STP. La zone d'exclusivité ne fait pour le moment pas l'objet des appels d'offres. Les potentiels de la zone d'exclusivité pourraient être confirmés en fonction des éventuelles découvertes dans des parties proches de la zone conjointe. Il existe également une possibilité on-shore, mais cette possibilité reste à être confirmées par des études sismiques plus approfondies ou par des forages.

2.3.8 Sur le plan institutionnel, en décembre 2004, le Président a signé la loi sur la gestion des revenus pétroliers, qui régit le cadre juridique des mécanismes pour que les revenus pétroliers soient utilisés d'une manière transparente et efficace pour la réduction de la pauvreté. Cette loi prévoit l'établissement d'un fonds pétrolier, dont une partie financera annuellement des dépenses budgétaires dans les secteurs prioritaires notamment les secteurs sociaux, tandis que l'autre partie sera placée pour les générations futures. Il est en effet prévu qu'une partie importante des primes pétrolières sur les droits de concessions soit versées au fonds pétrolier. Les dispositions supplémentaires à cette loi sont en cours d'examen par le Parlement. La gestion transparente des futures ressources pétrolières est aujourd'hui l'objet de la préoccupation de la population.

Secteur secondaire et infrastructures

2.3.9 Le secteur secondaire contribue économiquement pour 14,6% du PIB et occupe 18,8% de population active en 2003. Les avantages comparatifs naturels pour la production des matières premières ne compensent pas l'étroitesse du marché et les coûts de transaction, qui ne permettent pas une économie d'échelle nécessaire au développement industriel. En effet, alors que sous la colonisation portugaise au 16^e siècle, le pays était le plus grand producteur du sucre dans le monde, et que les cannes à sucre sont toujours abondantes, le sucre est aujourd'hui importé. Ainsi, le sous-secteur de l'industrie et de l'énergie contribue seulement à hauteur de 4,4% au PIB, la construction de 10,1%. Les principales activités de transformations se limitent à la fabrication de pains, des boissons, de l'huile de palme, de savons, et de matériels de constructions (briques, bois...). Conscient de ce handicap, le Gouvernement ne considère pas l'industrie comme secteur prioritaire. Enfin, l'état vétuste et les coûts élevés du secteur des infrastructures constituent un goulot d'étranglement au développement socio-économique du pays.

L'électricité, l'eau et assainissement

2.3.10 Sur le plan institutionnel, le Gouvernement a entrepris la restructuration de l'EMAE, la société publique de l'eau et de l'électricité. De nombreuses tentatives de restructuration n'ont pas permis de redresser sa situation financière. L'Etat, qui représente 63% de son chiffre d'affaires, lui doit notamment 1,5 millions de dollars EU d'arriérés (fin 2004). La politique de recouvrement des coûts constitue ainsi un des principaux enjeux économique et social, notamment depuis l'ajustement des tarifs en 2004.

2.3.11 ***L'électricité*** est fournie par la société EMAE. Même si théoriquement, 60% des ménages disposent de l'accès à l'électricité, seuls 48% des ménages utilisent effectivement l'électricité pour les besoins d'éclairage, tandis que les 49% utilisent le pétrole lampant. Pour la cuisine, près de 85% des ménages utilisent le bois ou le charbon, ce qui contribue à la dégradation de l'environnement. Cette situation est aggravée par les coûts élevés (15 cents dollars EU par kwh), l'EMAE ne recevant plus de subventions et ayant ajusté à la hausse ses tarifs en 2004 pour faire face à la politique de recouvrement des coûts. L'approvisionnement en fuel, qui fournit 80% de production électrique du pays, est sous monopole d'une société angolaise « Empresa Nacional de Combustiveis e Oleos » (ENCO). En mars 2005, une augmentation de 25% de ses prix s'est répercutée sur les prix à la consommation et sur la fréquence des coupures organisées pour économiser les coûts. Côté production, les moyens sont sous-exploités, avec 2 des 7 centrales non opérationnelles, qui répondent à 66% des besoins. De plus, l'état vétuste des réseaux occasionne près de 30% de pertes. La production hydroélectrique représente seulement 20% de la production totale.

2.3.12 ***L'eau et assainissement*** : L'approvisionnement des populations en eau potable est déficient, même si les ressources hydrauliques sont abondantes dans la nature. Alors que les mieux lotis (19,6% des ménages) bénéficient de l'accès au réseau d'eau canalisée, les plus pauvres en milieu rural (20,3% des ménages) n'ont pas d'accès à l'eau potable (2001). Quant à l'assainissement, facteur hygiénique capital dans un climat tropical humide, seulement 16,1% des familles disposent d'une fosse septique

ou sont reliés à un réseau d'égouts, et 69% n'ont pas de système d'assainissement. Face aux objectifs d'amélioration d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, le Gouvernement entend actualiser le Plan Directeur de l'eau, procéder à la réhabilitation des systèmes d'adduction d'eau en milieu urbain, et parallèlement, développer l'installation de micro-systèmes d'eau et assainissement en milieu rural. La Banque, à travers le projet d'approvisionnement en eau potable, d'assainissement et de lutte contre les maladies d'origine hydriques et le projet de réduction de la pauvreté, contribue à l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement.

Le sous-secteur des transports

2.3.13 Le **réseau routier** est très limité, même relativement à l'étroitesse du territoire. Il comprend 3 routes nationales (134,94 km), les routes secondaires (79,81 km) et des pistes rurales (713 km). Depuis la fin des concessions cacaoyères (les « roças »), les routes et les pistes ne sont plus entretenues, ce qui aggrave la situation de pauvreté due à l'enclavement et l'isolement de certaines régions, même en terme d'accès aux services sociaux de base. Le Gouvernement ne dispose ni de politique, ni de moyens nécessaires pour organiser l'entretien et la réhabilitation. Ainsi, près de 26% du réseau routier revêtu est en mauvais état, et l'entretien routier n'a été financé qu'à hauteur de 14% des besoins estimés entre 1999 et 2003. Sur le plan institutionnel, la gestion du réseau routier est partagée entre plusieurs structures (Direction des transports et communications chargé des infrastructures, Service national des routes chargé de la gestion des routes, Institut de développement économique et sociale chargé de projets de développement), dont les mandats respectifs nécessitent des clarifications.

2.3.14 Concernant le **transport aérien**, le pays dispose de 2 aéroports dont un aéroport national et international sur l'île de Sao Tomé et un aéroport local sur l'île de Principe. Ces aéroports contribuent au développement du tourisme, surtout depuis l'ouverture de lignes directes avec l'Europe. Le Gouvernement a adopté en janvier 2005 le code de l'aviation civile, et envisage la modernisation des aéroports, devenus vétustes et hors norme internationale. L'étude de faisabilité est en cours avec le financement des Etats-Unis.

2.3.15 S'agissant du **transport maritime**, le principal port du pays, construit au temps colonial, est totalement inadéquat pour les opérations modernes. D'une profondeur seulement de 3,5 m, le port de Sao Tomé ne permet ni le trafic, ni l'accès aux gros porteurs, et les conteneurs de 40 pieds difficilement maniables. Ces contraintes limitent l'accès et renchérissent les coûts, déjà très élevés dûs à l'isolement du pays. Les activités portuaires sont en plein essor, reflétant le climat d'investissements sur le pays avant l'ère pétrolière : en 2004, un accroissement en volume de trafic de 11%, avec 91% d'augmentation pour les conteneurs et 62% pour les hydrocarbures. Le Gouvernement ambitionne un projet de construction de port en eau profonde, qui placerait le pays en hub sous-régional. Mais le coût de construction, estimé à au moins 200 millions dollars EU, semble pour le moment difficilement mobilisable. L'étude de faisabilité est financée par les Etats-Unis.

Secteur tertiaire

2.3.16 Le secteur tertiaire est le principal moteur de l'économie, aussi bien en terme d'activités (68% du PIB en 2003) que de l'emploi (52% de la population active). Le secteur public contribue pour 28,2% au PIB, le commerce et transport pour 26,9%, et le secteur financier pour 10,6%. Bien que la part du secteur public reste encore dominant, le tourisme est devenu la première source de recettes, avec 50% des revenus des exportations de biens et services, ce qui représente 2,4 fois ceux de cacao.

2.3.17 **Tourisme** : Le sous-secteur représente 50% de recettes des exportations de biens et services. Avec un taux moyen annuel d'accroissement de 36,5% du nombre de touristes durant 1999-2003, le tourisme est considéré comme un des secteurs stratégiques pour le pays. Le pays dispose en effet de potentiels certains dans les créneaux de l'éco-tourisme, des sports maritimes ou encore de la station balnéaire. Son expansion a été favorisée par les deux liaisons directes par semaine de Lisbonne, dont une depuis 2002 avec une nouvelle compagnie aérienne portugaise (Air Luxor). Cependant, la distance et le coût élevé de cette destination affaiblit sa position sur le marché, le pays ne disposant pas encore suffisamment d'avantages comparatifs pour cibler le créneau haut de gamme de tourisme, notamment en terme de capacités, aussi bien organisationnelles que de ressources humaines qualifiées. Ajoutés à ces contraintes majeures, l'accès et l'état des infrastructures (eau, électricité, télécommunication, routes) et la présence des maladies tropicales telles que le paludisme constituent des obstacles au développement du sous-secteur. Afin de lever ces contraintes et de faire du tourisme un moteur de croissance et de création d'emplois, le Gouvernement a élaboré en 2001 un plan de développement

stratégique avec l'appui de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) et du PNUD. Ce plan stratégique fixe comme objectif principal de croissance de flux de touristes de 7,5% par an, pour atteindre 25.000 touristes par an à l'horizon 2010, avec un apport en devise de 22 millions dollars EU qui comblerait à 80% le déficit des transactions courantes et qui créerait 1.460 emplois. La contribution du sous-secteur au PIB devrait atteindre 7% en 2008-2010 (contre 2% en 2000 et 5% en 2005).

2.3.18 **Télécommunications** : L'élaboration du Plan Directeur des télécommunications en 1989 a permis la création de la compagnie saotoméenne de télécommunications (STC) en 1990, une société de capitaux mixtes à 51% privés (Portugal Telecom Internacional) et 49% publiques avec une exclusivité d'exploitation. Ce qui a permis un développement rapide du sous-secteur, même si la couverture du réseau est limitée à l'agglomération de la capitale. Du fait de l'étroitesse du marché, qui ne permet pas d'économie d'échelle, et la position de monopole, le prix des communications locales est près du double de la moyenne africaine (sur un échantillon de 7 pays représentatifs). La même compagnie dispose de monopole sur les réseaux d'internet et de cellulaire, mais qui ont également des tarifications très élevées. La connexion internet se limite à une vitesse très lente sur les lignes téléphoniques. Le Gouvernement a entrepris une libéralisation graduelle du sous-secteur à travers deux lois, qui prévoient la mise en place d'une autorité de régulation et permettront l'ouverture du marché dès 2006.

2.4 Questions transversales prioritaires

Gouvernance

2.4.1 Le Gouvernement place la « réforme des institutions publiques, le renforcement de capacités et la promotion de la bonne gouvernance » comme le premier des grands axes du DSRP. Avec notamment l'approche de l'ère pétrolière, la gouvernance devient en effet une des premières préoccupations sociales et politiques. Les tensions politiques depuis 2003 reflètent d'une certaine manière les problèmes jusque là latents de la gouvernance. Le Profil de Gouvernance prévu par la Banque pour 2005 mettra donc l'accent sur le processus de la promotion de la bonne gouvernance.

2.4.2 **Obligation de rendre compte** : Hérité du système colonial et par la suite socialiste, l'ensemble du secteur public est toujours fortement centralisé. L'absence de décentralisation, associée aux carences de capacités institutionnelles des administrations, constitue un frein au développement socio-économique du pays. De nombreuses procédures administratives, souvent obsolètes, ne répondent pas à des critères de rationalité et d'efficacité. Sur le plan budgétaire, les circuits budgétaires sont confus, étant donné l'absence du système d'information intégré et de nomenclature budgétaire commune aux différents services, même au sein du Ministère du plan et des finances. En terme de procédures budgétaires, les services ne disposent pas de manuel de procédures pour effectuer leurs tâches quotidiennes. La gestion de la trésorerie est plus basée sur une gestion quotidienne que celle d'une programmation à moyen terme, la notion d'engagement des dépenses n'étant pratiquement pas prise en compte. L'Assemblée Nationale n'est destinataire d'aucun rapport d'exécution de la loi de finances. Afin de remédier à tous ces problèmes qui persistent dans l'ensemble des administrations, en fin 2003, le Gouvernement a élaboré une stratégie globale de la réforme de l'Etat, visant la réforme générale des administrations publiques. Le Gouvernement dispose d'un Secrétaire d'Etat chargé de la réforme de l'Etat et de l'administration publique pour la mise en œuvre de la stratégie et de la restructuration des appareils publics. Ainsi, la stratégie prévoit une période de 10 ans (2004-2014) pour sa mise en œuvre, dont la première étape (2004-2007) consiste à réunir les conditions pour la réforme, telles que l'informatisation des systèmes et des services administratifs. Parmi les mesures préliminaires, l'adoption du code de procédures administratives et le recensement du personnel administratif sont en cours.

2.4.3 **Transparence et Lutte contre la corruption** : Depuis le premier PAS entrepris en 1987, accompagné des appuis des IBW et de la Banque, de nombreuses mesures ont été prises afin d'améliorer la transparence et l'assainissement de la gestion des finances publiques. Ainsi, les comptes de la Banque centrale et des entreprises publiques font désormais l'objet d'audits annuels par un commissaire aux comptes indépendant ; le Bureau de l'auditeur général devenu opérationnel depuis mi-2003 est déjà très actif ; la rationalisation des tarifs douaniers et des impôts indirects ainsi que la suppression des exemptions spéciales contribuent à prévenir et à combattre la fraude et la corruption. Néanmoins, le système de contrôles internes peu fiable et l'absence de réglementation claire en matière de marchés publics ont conduit aux nombreux cas d'irrégularités et de soupçons de malversations qui continuent d'être relevés dans les secteurs les plus stratégiques du pays (gestion

d'aide, énergie, pétrole, téléphone, santé...), impliquant les principaux partis politiques. Il reste donc à compléter et à renforcer ces acquis, à travers des mesures telles que : le renforcement et l'institutionnalisation des procédures de contrôle des biens, des comptes publics, de circuits budgétaires, le renforcement des capacités du Bureau de l'auditeur général, la promotion de diffusion des informations sur la gestion publique, et la réglementation des marchés publics. L'étude conjointe avec la BM sur IFA (integrated fiduciary assessment), prévue pour 2005-2006, qui comprendra les aspects de PER, CFAA et CPAR, permettra de mettre en exergue les principales actions nécessaires.

2.4.4 Enfin, concernant *la transparence de la gestion des revenus pétroliers*, depuis juin 2004, STP s'est engagé à appliquer le processus de l'initiative sur la transparence des industries extractives. A cet effet, une loi a été promulguée en décembre 2004 et les dispositions supplémentaires sont en cours d'élaboration sous forme de lois subsidiaires, afin de garantir une gestion transparente et efficiente des revenus pétroliers futurs. La loi prévoit des mécanismes, notamment avec la création d'un fonds pétrolier, où une grande partie sera épargnée pour les générations futures. Une partie sera affectée annuellement au budget de l'Etat pour les dépenses contribuant à la réduction de la pauvreté. Parmi la dotation annuelle, le dispositif prévoit des allocations de 7% pour la Région autonome de Principe et 10% pour les collectivités locales afin de propulser un développement décentralisé. L'utilisation des revenus pétroliers sera soumise à l'approbation de plusieurs instances ainsi que deux audits annuels (un par l'auditeur général, l'autre par un cabinet d'audit international). Les informations concernant la gestion des revenus pétroliers devront être mises à la disposition du public. Sur le plan institutionnel, en 2004, le Gouvernement a mis sur pied le Comité national du pétrole, organe de décision et d'approbation, et l'Agence nationale du pétrole, en charge de la zone exclusive (par opposition à la zone d'exploitation conjointe avec le Nigeria, qui dispose d'une autorité de développement conjoint) chargé d'apporter des expertises et des analyses techniques, dont la stratégie nationale d'exploitation pétrolière en cours d'élaboration.

2.4.5 **Participation** : En terme de régime politique, le cadre politique à STP est démocratique : les élections sont libres et transparentes, la liberté de presse et d'expression est totalement acquise, la justice est relativement indépendante. Cependant, les faiblesses de capacités institutionnelles et le flou constitutionnel de l'étendue des pouvoirs entre les organes politiques sont les principales sources de blocage institutionnel et de tensions politiques fréquents. Le régime politique actuel est semi-présidentiel et semi parlementaire, ce qui crée des ambiguïtés de rôles entre le Président et le Premier Ministre, lorsque le Président ne détient pas la majorité à l'assemblée nationale. Suite à une tentative de coup d'Etat militaire en juillet 2003 et à l'instabilité politique qui s'en est suivie, un Forum national a été organisé en juin et juillet 2004 avec une large participation de la société civile. Le Forum a permis de servir de plate-forme de débats, sur les grandes orientations du pays, allant du système institutionnel et politique aux préoccupations socio-économiques. Les préoccupations majeures de la population exprimées durant le Forum ont porté sur le système de fonctionnement politique et institutionnel. Il est ainsi prévu : une révision de constitution, la création d'un Conseil d'Etat, une redéfinition du fonctionnement parlementaire à travers la révision du rôle de la commission parlementaire, ce, avec la tenue éventuelle d'un référendum pour déterminer le système politique du pays. Le Forum a abouti à des recommandations sur ces diverses questions, dont une grande partie concerne directement la gouvernance. Ainsi, un plan d'action devait être réalisé par le Gouvernement afin de mettre en œuvre les recommandations du Forum. Néanmoins, les mécanismes qui devaient assurer le suivi des recommandations n'ont pas encore été mis en place. Par ailleurs, la décentralisation, qui est prévue dans le DSRP et dans la réforme de l'administration, est en réalité totalement délaissée du calendrier politique, les dernières élections régionales et municipales datant de 1994. Ainsi, le fossé entre les dispositions légales et les réalisations pratiques dans le domaine de la décentralisation est encore profond, aussi bien en terme de compétence que de moyens.

2.4.6 **Réformes juridiques et judiciaires** : Comme d'autres domaines publics, les organes de la justice à STP souffrent de capacités institutionnelles et humaines. De plus, le système juridique dans son ensemble date de l'époque coloniale, et nécessite une modernisation et une réactualisation globale. Le Gouvernement a entrepris la réforme judiciaire, dont la révision du code pénal et du code civil, qui devrait être accompagnée de l'informatisation du système de cadastre et de notaire. Concernant le développement du secteur privé, il est prévu : la création de bureaux de liaison en charge de litiges commerciaux, un nouveau code d'investissements, la révision des droits commerciaux et des lois fiscales pour les entreprises, des lois pour encourager la mixité des activités des opérateurs privés nationaux avec des capitaux étrangers.

Marché du travail

2.4.7 En 2003, la population active à STP constitue 38% de la population. Le secteur tertiaire est le secteur dominant en terme d'emploi avec 52% de la population active, suivi du primaire 29,2% et secondaire 18,8%. Le taux de chômage est à 16,4% en 2003. Du point de vue légale, le pays dispose déjà d'un code de travail relativement moderne, et un nouveau code du travail est en cours de finalisation pour une meilleure adaptation à la réalité sociale. Le pays est membre de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) depuis 1982. Il a ratifié et mis en vigueur un bon nombre de conventions approuvées par cette organisation. Les principales conventions portent sur le droit d'organisation collective, l'égalité de traitement, la non discrimination dans l'emploi, l'abolition du travail des enfants, l'élimination de toutes les formes de travail forcé et obligatoire, notamment à l'égard des femmes. Le salaire minimum est fixé par ordonnance du Ministère du travail ou par convention collective. En 2005, suite aux revendications sociales, il a été augmenté de 31 à 40 dollars EU par mois. La liberté syndicale ainsi que le droit de grève sont reconnus, les syndicats étant actifs tant dans la fonction publique que privé. L'esprit et les principes de ces conventions sont intégrés dans les programmes du gouvernement, mais leur application est restée limitée en raison de faiblesses institutionnelles et du poids du secteur informel auquel ces diverses dispositions ne sont pas appliquées. Néanmoins, en matière de protection sociale, une nouvelle loi adoptée en 2004 a permis l'introduction du système de sécurité sociale au secteur informel.

Intégration régionale

2.4.8 L'insularité et l'isolement du pays constituent des obstacles majeurs au développement économique, dû notamment à la répercussion sur les coûts des facteurs et les prix des produits importés. Le pays est membre de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), qui vise notamment la zone de libre échange, lancée depuis juillet 2004, avec comme objectif d'aboutir à l'union douanière en 2008. Il est également membre observateur de la CEMAC, avec laquelle le Gouvernement a signé en fin 2004 un accord commercial et s'est engagé à le mettre en application dans un délai de 10 ans. L'application de l'accord permettra à STP d'atténuer les risques de l'isolement géographique et économique, et de mieux s'insérer dans un processus d'intégration régionale déjà solide. Les échanges commerciaux de STP avec la sous-région sont pour le moment peu significatifs, comme les échanges intra-communautaire de la CEEAC (1,9% du commerce total). La principale motivation de STP pour l'intégration régionale est l'objectif de conclusion de l'accord de partenariat économique régional avec l'UE en 2008, ainsi que de l'adhésion à l'OMC. STP entretient également des liens économiques et politiques étroits avec certains pays de l'Afrique comme le Nigeria et l'Angola. Sur le plan plus large, le pays a des liens traditionnels étroits avec les pays lusophones aussi bien sur le plan économique que sur le plan social ou culturel. Le sommet des chefs d'Etat de l'Organisation des pays africains de langue officielle portugaise (PALOP) s'est tenu à Sao Tomé en juillet 2004. Il renforce également ses liens de coopération avec l'Organisation Internationale de la Francophonie, notamment avec le Gabon avec lequel STP entretient traditionnellement un lien économique important. Enfin, STP est membre de l'Alliance des petits Etats insulaires, qui constitue un rassemblement ad hoc des discussions pour les petits Etats insulaires en développement dans les instances des Nations Unies. Cet organe permet à STP de partager les préoccupations similaires et d'en tirer des leçons des exemples.

Population

2.4.9 La population de STP, estimée à environ 140 000 habitants, est composée de 50,5% de femmes et de 49,5% d'hommes. La structure pyramidale de la population traduit l'importance de la part de population jeune (moins de 19 ans), de 55 %, tandis que les personnes âgées de plus de 65 ans représente 4,5% contre une moyenne de 3,3% en Afrique subsaharienne. L'espérance de vie à la naissance est de 69,9 ans, relativement meilleure que l'ensemble du continent. La croissance de la population suit une évolution qui indique que STP semble avoir amorcé sa transition démographique, bien que l'indice synthétique de fécondité reste encore élevé (4 enfants par femmes). En effet, le taux de croissance démographique, qui était de 2,6% par an dans la décennie 1970 a diminué à 2,1% durant la décennie 1980, puis jusqu'à 1,78% la décennie suivante. Cette baisse du taux de croissance démographique découle des programmes de planification familiale mis en place, du niveau de scolarisation relativement élevé de la population et, dans une certaine mesure, de l'aggravation de la pauvreté et de l'instabilité des unions (augmentation de célibataires et « unions libres »). La population est composée à 55,6% de population urbaine avec une forte concentration dans la région de la capitale (40,3% de la population). Ainsi, les régions les moins peuplées sont également où la part de

population pauvre est la plus élevée, comme le district de Caué, où vivent 4% de la population totale dont 82,2% pauvres, ou le district de Lemba, où vivent 7,6% de la population dont 76,6% pauvres. Bien que le DSRP mentionne le problème de l'exode rural, les chiffres ne sont pas disponibles pour une analyse de l'évolution. La population est constituée des mélanges migratoires entre les pays lusophones depuis la colonisation portugaise, qui sont aujourd'hui relativement bien intégrés. Les liens avec ces pays sont toujours très importants, culturellement et socialement. Le pays est resté assez longtemps à l'écart des flux migratoires, sauf pour une partie importante des cadres et techniciens supérieurs qui, en raison des bas salaires pratiqués à STP, étaient attirés par les autres pays lusophones. Les chiffres officiels disponibles montrent une immigration vers l'Europe (1995-2000) de la moyenne annuelle de 233 personnes, surtout constituée de cadres⁴. Toutefois, les transferts privés dans la balance des paiements sont peu significatifs. Par ailleurs, les perspectives pétrolières commencent à attirer des migrants à STP, ce qui a amené le Gouvernement à prendre des mesures restrictives en matière d'immigration en 2002.

Parité homme-femme

2.4.10 Sur le plan institutionnel et légal, les femmes à STP bénéficient d'une relative parité. Le pays a ratifié la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) en 1995 et le protocole facultatif y relatif en 2000. Il n'existe pas de discrimination envers les femmes que ce soit dans le code de la famille, dans le domaine de la succession, ou même du droit d'acquisition de terres. Cependant, la réalité sociale n'est pas toujours à la hauteur de l'égalité théorique qu'offre le cadre juridique. Une étude réalisée par l'UNICEF en 2000 montre que la forme de la violence physique la plus courante est la violence domestique, où les victimes sont le plus souvent les femmes et les enfants. En 2003, les femmes chefs de ménage représentent 32% de ménages à STP, dont 36% des ménages urbains et 29% de ménages ruraux, ce qui constitue une des parts les plus élevées en Afrique. Une grande partie de ces femmes sont célibataires ou en « union libre », due à l'instabilité des unions dans la société. Les femmes ne représentent que 40% de la population active. Cette proportion est plus accentuée en milieu rural (36%) qu'en villes (42%). Elles sont plus nombreuses dans le secteur tertiaire (56,5% de la population active du secteur), tandis qu'elles sont peu présentes dans les secteurs primaire (24,2%) et secondaire (9,6%). Or, les emplois dans le tertiaire sont les plus précaires, avec 71% de chercheurs d'emplois provenant de ce secteur. Le taux du chômage, de 16,4% au niveau national, est ainsi plus élevé chez les femmes (24,8%) que chez les hommes (10,2%). Ceci s'explique par le taux plus faible de l'accès à l'éducation pour les filles que pour les garçons (ratio filles/garçons de 81%) et par le taux plus élevé de l'analphabétisme (21% au niveau national en 2000) chez les femmes (26%).

2.4.11 En terme de représentation politique et de participation aux organes décisionnels, les femmes peuvent occuper les postes de haute responsabilité (deux femmes Premier Ministres depuis 2004, Gouverneur de la Banque Centrale, Président de la Cour suprême), mais leur proportion reste limitée, et leur participation aux prises de décisions locales reste marginale. A l'assemblée nationale, les femmes représentent une part constante depuis 1987 soit 9,1% des élus (5 sur 55 députés). Au niveau du Gouvernement, la part des femmes, de 15% au début de la décennie 1990, qui a augmenté jusqu'à 38,5% en 2002-2003, est actuellement de 33%. La « stratégie nationale pour l'égalité et l'équité de genre » est en cours d'élaboration par le Gouvernement, afin d'améliorer la situation des femmes.

VIH/SIDA et maladies transmissibles

2.4.12 Les données sur le VIH/SIDA et les MST à STP sont imprécises et partielles. L'infection au VIH/SIDA se situerait autour de 5%. Le nombre de cas est nettement à la hausse : de 60 en 2000 à 159 officiellement enregistrés aujourd'hui. La tranche d'âge concernée est celle des 20-39 ans pour les deux sexes, avec la circonstance aggravante suivante : presque 15% des cas sont attribués à des transfusions sanguines. Pour contrôler cette pandémie, le gouvernement vient de renforcer le comité d'experts de lutte contre le SIDA qui exécute depuis 1998 le programme national de lutte contre le SIDA, dont les objectifs sont de réduire la propagation de l'infection au VIH, prendre en charge les personnes vivant avec le VIH, réduire l'impact socio-économique du VIH/SIDA, et de promouvoir la recherche sur les MST/SIDA. Le traitement anti-rétroviral est actuellement en voie d'être introduite par la coopération brésilienne.

⁴ Source: "Migration and pro-poor policy in Africa", Richard Black, Sussex Centre for migration research, November 2004.

2.4.13 Les MST tendent à augmenter, près de 20% des femmes enceintes examinées présentaient une infection génitale, et 47% de la population serait porteuse d'une infection transmissible par voie sexuelle. Quant à la tuberculose, bien que la prévalence soit basse, le nombre de cas enregistré a augmenté de 80 en 2001 à 140 en 2003. Les autorités sanitaires ont mis sur pied, dans le cadre du « Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme » un programme national de lutte, de dépistage et de traitement ambulatoire de la maladie. La couverture vaccinale tend à s'améliorer. Les taux de couvertures vaccinales pour les principales maladies transmissibles en 2002 sont suivants : BCG 97,9%, DPT3 89,8%, Polio 90,1%, Rougeole 83,8%.

Situation de l'environnement

2.4.14 Environ le tiers du territoire du pays est toujours recouvert par des forêts tropicales. La topologie montagneuse est peu propice à la culture maraîchère, ce qui explique l'importance des cultures telles que le cacao ou le café. La principale préoccupation environnementale concerne le déboisement. Même si l'exportation du bois est interdite, près de 85% des ménages utilisent le bois ou le charbon pour la cuisine, et les maisons et les meubles sont essentiellement en bois, ce qui constitue un réel danger de déforestation avec la croissance démographique. Actuellement, le principal facteur de protection de la forêt est le manque d'accès routier, étant donné la forte corrélation entre la construction de routes et la déforestation dans d'autres pays. D'une manière générale, le pays est riche en biodiversité : une faune et une flore rares, 25 espèces d'oiseaux, soit 30% des espèces résidentes endémiques à STP, plus de 800 variétés de plantes, dont environ 120 endémiques. Les aires protégées assurent la protection des biotopes présents sur l'archipel, notamment les forêts, mais aussi les mangroves et la savane au Nord de l'île de Sao Tomé. Le pays dispose de nombreuses plages naturelles, lieux importants pour plusieurs espèces de tortues de mer, qui font désormais l'objet de protection. Conscient de ces richesses naturelles, les autorités ont adopté des lois pour la protection de l'environnement, dont une sur l'institutionnalisation des parcs nationaux protégés (30% du territoire national), avec un plan de gestion qui est en cours d'élaboration, une autre sur la systématisation des études d'impacts environnementaux pour des nouveaux investissements. Néanmoins, le moyen le plus efficace de protection environnementale serait l'écotourisme, qui est en essor.

Participation

2.4.15 Bien que la liberté individuelle et démocratique soit acquise, la société civile à STP souffre de faiblesses organisationnelles. Certes, les syndicats sont actifs (environ 8.000 membres dans les 2 principaux syndicats), mais l'héritage du système colonial et socialiste a laissé également des marques dans les structures sociales. Ainsi, relativement aux autres pays du continent, les initiatives individuelles et communautaires sont peu développées, et les organisations communautaires peu nombreuses. La fédération des ONG (FONG), créée en 2001, rassemble environ 80 ONG qui représente près de 85% des ONG nationales existantes à STP, dont seulement 30 à 40 ONG actives. Parmi elles, 8 ONG actives travaillent sur les questions de femmes et de genre. Outre le Conseil de consultation sociale, un organe tripartite entre le Gouvernement, les entreprises et les syndicats, la FONG prévoit, avec l'appui du PNUD, la mise en place d'une plate-forme de dialogue entre le Gouvernement et la société civile.

2.4.16 Quant aux structures décentralisées, elles ne disposent ni de compétence politique (les élections locales n'ont pas été organisées depuis 1994), ni des moyens financiers nécessaires pour organiser les réponses communautaires aux besoins locaux. La loi sur la gestion de revenus pétroliers prévoit des financements destinés aux structures décentralisées ainsi qu'à la Région autonome de Principe. Ce qui permettra de doter des moyens financiers pour une meilleure organisation locale, mais qui devront être accompagnés d'élections locales et des mesures institutionnelles adéquates, telles que les systèmes de contrôles de gestion des ressources publiques.

2.5 Questions de pauvreté et questions liées au contexte social

2.5.1 Au niveau institutionnel, depuis le désengagement de l'Etat des tissus social et économique, l'Etat ne dispose plus de moyens nécessaires pour organiser les couvertures sociales et les secteurs sociaux. Les indicateurs sociaux se sont depuis détériorés, et la part de population pauvre a augmenté de 36% en 1987 à 53,8% en 2001. Néanmoins, il existe des mesures de protection sociale, telle que l'allocation de 70.000 à 180.000 Dobras (de 7 dollars EU à 18 dollars EU) couvrant environ 2.500 ménages les plus déshérités. La sécurité sociale, qui comprend la couverture médicale, les pensions de retraite et d'invalidités, couvre les employés du secteur formel. Une nouvelle loi adoptée en 2004, devrait permettre aux employés du secteur informel, y compris du secteur agricole, de s'affilier aux caisses de sécurité sociale. Cette mesure pourrait contribuer à atténuer les problèmes de la pauvreté. Au niveau de l'éducation, les bourses sont distribuées partiellement pour les études d'enseignement supérieur à Sao Tomé ou à l'étranger, un système de transport est organisé pour l'accès aux écoles secondaires en milieu rural. En outre, certaines mesures compensatoires, telles que le raccourcissement des horaires de travail des administrations pour encourager des initiatives privées, reflètent également un compromis social par rapport à l'incapacité de l'Etat à couvrir les besoins sociaux. En ce sens, la distribution des terres dans le cadre de la réforme foncière constitue également une mesure sociale. En effet, les terres peuvent être distribuées aux personnes désireuses de les exploiter, à condition qu'elles soient effectivement mises à profit. Une évaluation des impacts de la politique de distribution de terres sur la pauvreté est cependant nécessaire, car le constat reste pour le moment mitigé, due notamment au manque d'infrastructures de base dans le milieu rural et au problème d'accès aux crédits. Dans le cadre de la stratégie de réduction de la pauvreté (SRP), le Gouvernement s'est engagé à entreprendre des efforts notamment pour améliorer l'accès aux services sociaux et aux infrastructures de base.

Encadré 2 : Profil de pauvreté

Le rapport sur le développement humain du PNUD de 2002 classe STP au 123^{ème} rang des 177 pays⁵, avec le PNB par habitant de 320 dollars EU. Selon les données de l'enquête pour le Profil de pauvreté, financé par la Banque conjointement avec le PNUD, qui fixe le seuil de pauvreté à 261 dollars EU par an, la part de population vivant en dessous du seuil de pauvreté est de 53,8% en 2001. Cette proportion a augmenté régulièrement, puisqu'elle était de 36% en 1987 puis de 48% en 1992. L'extrême pauvreté, dont le seuil correspond à 130 dollars EU, touche 15% de la population. La pauvreté est avant tout liée au lieu de résidence : 65% de population rurale est pauvre et 22% extrêmement pauvre, contre 45% dans les zones urbaines. Cette situation est accentuée dans certains districts, tels que Caué au Sud de l'île de Sao Tomé où 82% de la population vie dans la pauvreté, 44% dans l'extrême pauvreté, ou encore Lemba au Nord de l'île, où les trois-quarts de la population est pauvre et le tiers extrêmement pauvre. Ainsi, 68% de population du secteur primaire vie en dessous du seuil de pauvreté, 29% de l'extrême pauvreté. La disparité entre les sexes en terme de pauvreté est faible, avec 56% de femmes chefs de ménages pauvres contre 53% pour hommes, 16% de femmes chefs de ménage extrême pauvres contre 15% pour hommes.

Source : Profil de pauvreté, mai 2001, Gouvernement, PNUD, BIT, BAD

Secteurs sociaux

2.5.2 Compte tenu de l'augmentation de la pauvreté et la dégradation de la situation des secteurs sociaux, le Gouvernement considère ces secteurs comme prioritaires, avec une part importante des allocations budgétaires et dépenses PPTE, conformément au DSRP (décrit au 3.1). Cependant, le manque de capacités institutionnelles et financières de l'Etat et l'enclavement de certaines régions rurales constituent les principales contraintes de ces secteurs.

2.5.3 **Le système éducatif** : Selon les données du Ministère de l'éducation nationale, le taux net de scolarisation primaire (cycle de 4 ans), qui a atteint 96,3% en 1990, s'est dégradé jusqu'à 69,3% en 2002. Le système secondaire, localisé uniquement dans les principales villes, ne permet pas de couvrir les besoins de formation inhérents au développement du pays. Du point de vue de l'accès et même de la réussite, le système éducatif de STP a des performances qui devancent largement la situation moyenne des pays africains au sud du Sahara. Cependant, le déficit en matière d'infrastructures au niveau de l'enseignement primaire a entraîné une généralisation du système de la double vacation (60% des écoles primaires), voire de la triple vacation (20% des écoles primaires), ce qui dégrade considérablement la qualité de l'enseignement. Par ailleurs, la faible proportion d'enseignants qualifiés, de 45% et de 27% respectivement dans le primaire et dans le secondaire en 2002, ainsi que

⁵ Compte tenu des problèmes de données à STP, le classement plus récent n'est pas disponible.

la non-disponibilité et les coûts élevés de manuels scolaires, ne permettent pas d'offrir un enseignement de qualité. Le système scolaire est enfin caractérisé par des inégalités d'accès au-delà de l'enseignement primaire, en particulier pour les enfants issus de milieu rural et défavorisé. En terme de genre en matière d'accès, le rapport filles/garçons est de 81% dans l'enseignement primaire, contre 93% dans l'enseignement secondaire en raison de meilleur taux de transition des filles entre les deux niveaux (83% pour les filles contre 71% pour les garçons). Quant à l'enseignement supérieur, il n'existe pas d'université dans le pays, ce qui constitue un frein à la formation des cadres. Ainsi, les élites du pays sont limitées à la population qui dispose de moyens pour étudier à l'étranger, dont certains pays lusophones. Depuis 1998, il existe un institut supérieur polytechnique spécialisé dans la formation des professeurs des enseignements secondaires et la formation à court terme dans les domaines des langues et de l'administration. La Banque soutien l'institut à travers plusieurs projets, dont notamment le projet de développement des ressources humaines qui prévoit l'ouverture de filières spécialisées sur le tourisme et l'hôtellerie. Le projet prévoit également à palier le manque de l'offre en formation professionnelle dans le pays, à travers la mise en place d'un fonds de formation professionnelle, qui permettra de fournir des formations spécifiques et adaptées à la demande, telle que dans les secteurs pétrolier et touristique.

2.5.4 Le secteur de la santé Malgré les campagnes menées depuis la décennie 1980 par les autorités, le paludisme reste la préoccupation majeure en matière de santé à STP. Il infecte en moyenne chaque année 48,2% de la population, avec 56% du taux d'occupation et 40% de décès dans les hôpitaux. Cette situation est en partie liée à l'augmentation de la résistance à la chloroquine. Le Gouvernement a élaboré un Plan stratégique pour combattre le paludisme pour 2001-2010, qui vise à réduire de 100% la mortalité causée par le paludisme chez les moins de 5 ans et de 90% pour l'ensemble de population. Par ailleurs, les carences nutritionnelles sont à la base de 15% des décès des enfants de moins de 5 ans, et 13% des enfants de moins de 5 ans souffrent d'insuffisance pondérale, dont 2% sévère (MICS 2000). De même, l'indice de prématurité à la naissance est de 18%. En raison de nombre limité des formations sanitaires, des coûts élevés, et des difficultés d'accès, seulement 43% des personnes consultent des spécialistes de santé lorsqu'elles sont malades. Néanmoins, la part des accouchements assistés atteint 75% en 2002. Par ailleurs, le climat tropical humide et le manque du système d'assainissement sont propices au développement des maladies d'origine hydrique.

Tableau 1 : Situation par rapport aux ODM

OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT	Indicateurs de base	2015 (sauf indication)
1. Réduire la pauvreté et la faim		
Cible 1 : Réduire de 50%, entre 1990 et 2015, la part de population vivant dans la pauvreté - Part de population pauvre	53,8% en 2001	20,5%
Cible 2 : Réduire de 50%, entre 1990 et 2015, la part de population qui souffre de la faim - Proportion d'enfants avec insuffisance pondérale	12,8% en 1998	6,4%
2. Assurer l'éducation primaire universelle		
Taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire	69,3% en 2002	100%
Taux d'alphabétisation des personnes de plus de 15 ans	83,1% en 2002	100%
3. Promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes		
Part de femmes salariées dans les secteurs non agricoles par rapport à l'effectif total de femmes employées	65,3% en 1991	79,4% en 2001
Part de femmes salariées dans le secteur non agricole par rapport à la population active	21,7% en 1991	26,7% en 2001
4. Réduire la mortalité infantile de 2/3 jusqu'en 2015		
Taux de mortalité infantile	60,8‰ en 2002	20,3%
Part d'enfants vaccinés contre la rougeole	83,8% en 2002	100%
5. Améliorer la santé maternelle		
Taux de mortalité maternelle	101,6‰ en 2002	17,3‰
Part d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié	75% en 2002	-
6. Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et les autres maladies		
Cas de paludisme / population totale	482‰ en 2002	3‰
Cas de paludisme / enfants de moins de 5 ans	1414‰ en 2002	7‰
Taux de prévalence VIH chez les femmes enceintes	5,4% en 1996	2,7%
7. Assurer un environnement durable		
Accès au réseau d'eau canalisée (% de ménages)	19% en 2001	-
Accès à l'assainissement (% de ménages)	16% en 2001	-

Source : Rapport national sur les ODM, avril 2004, Gouvernement et Agences des Nations Unies

2.6 Perspectives économiques à moyen terme et environnement externe

Contraintes

2.6.1 **Contraintes naturelles** : Le développement du pays est fortement affecté par les contraintes d'ordre naturel. L'insularité accroît les coûts de transactions, liés notamment aux prix des transports, du fret et des assurances. Alors que le pays dépend fortement des importations, même des denrées alimentaires (36% des importations), les prix à l'importation sont ainsi majorés par ces coûts élevés de transaction. L'étroitesse du territoire et du marché intérieur ne permet ni une production suffisante pour compenser ces coûts, ni une économie d'échelles en terme de demande pour rendre l'économie compétitive.

2.6.2 **Contraintes structurelles** : Liées en partie aux contraintes naturelles, la rigidité de l'appareil et de la structure de production, faiblement diversifiée et dominée toujours par le cacao et par l'économie de subsistance, ne favorise pas une modernisation de la production. L'étroitesse du territoire et du marché ne permet pas à la libéralisation et à la privatisation de réorienter l'économie. La forte dépendance de l'économie aux produits de base comme le cacao la rend vulnérable aux chocs extérieurs, et le poids de la dette extérieure continue à en constituer un goulot d'étranglement. Le système foncier, le système juridique, la faiblesse des infrastructures économiques réduisent la compétitivité de l'économie, en renchérissant les coûts de facteurs de production et en freinant les investissements potentiels. De plus, le cadre réglementaire et juridique peu incitatif au développement du secteur privé constitue des difficultés supplémentaires au développement économique.

2.6.3 **Contraintes sociales** : Alors que les indicateurs sociaux se sont dégradés ces dernières années et la part de population pauvre continue à augmenter (53,8%), les initiatives privées et la participation ne sont pas suffisamment dynamiques (2.4.14). Bien que le taux de scolarisation soit encore relativement élevé (69,3%), le manque de capacités humaines constitue un sérieux handicap pour un développement de la société civile et du secteur privé. Ceci est d'une part due à la qualité du système scolaire, et d'autre part, à l'inadaptation du système scolaire au marché de l'emploi. Le renforcement des capacités humaines, sous forme de formations professionnelles et des enseignements supérieurs, ou sous forme d'organisation sociale, contribuera fortement à atténuer ces contraintes.

2.6.4 **Contraintes institutionnelles** : Face à toutes ces contraintes, les faiblesses institutionnelles restent préoccupantes. En plus de contraintes structurelles, qui sont liées en grande partie à la faible rationalisation et efficacité du secteur public, et des contraintes sociales, notamment en terme de capacités humaines, les services publics et les administrations sont alourdis par le manque de capacités institutionnelles. En effet, les changements fréquents du Gouvernement désorganisent l'ensemble du secteur public déjà peu efficient. Le manque de cohérence dans le fonctionnement des administrations et les problèmes de gouvernance constituent des barrières supplémentaires au développement socio-économique. Le renforcement des capacités institutionnelles reste ainsi la priorité pour le développement du pays, notamment avant l'avènement pétrolier, où une gestion transparente et efficiente des revenus pétroliers doit servir à surmonter toutes ces contraintes. Ainsi, la politique de promotion de Gouvernance et les réformes des administrations constituent une base fondamentale pour résoudre les problèmes institutionnels.

Perspectives

2.6.5 **Les perspectives macroéconomique** : Selon la projection du FMI, après un fléchissement de la croissance jusqu'à 3,2% en 2005, pour raison de l'ajustement budgétaire, l'économie se redresserait sur une base plus saine, avec une croissance de 5,5% en 2007, et 7% à l'horizon 2009. L'objectif fixé par le DSRP est de dépasser les 5%. L'année 2005 sera la phase charnière pour le Gouvernement, qui devra gérer avec rigueur les politiques budgétaire et monétaire afin d'inverser la tendance et d'atteindre l'objectif de croissance à moyen terme, dans le cadre du programme triennal 2005-2007 soutenu par la FRPC du FMI. Le programme vise notamment à contenir le taux d'inflation, qui a atteint 15,2% en 2004, progressivement pour le ramener à 9,4% en 2007, puis jusqu'à 7% en 2009. La réserve de devises devrait être maintenue à 3,5 mois d'importations de biens et services, à travers une meilleure gestion de la Banque centrale. Quant aux recettes fiscales, avec la réforme fiscale introduite en 2005, elles devraient se situer autour de 25% du PIB pendant la période, tandis que côté dépenses, la rationalisation des dépenses publiques permettra de faire diminuer progressivement le déficit budgétaire (base engagement, dons et dépenses PPTTE inclus) de 17,5% du PIB en 2005 à 7,6% en 2007, puis jusqu'à 4,5% en 2009. La réussite du programme dépendra de capacités du Gouvernement

à gérer, d'une part la pression sociale et les tensions politiques croissantes dans un climat pré-électoral jusqu'à 2006, et d'autre part la restriction budgétaire tout en poursuivant les objectifs de lutte contre la pauvreté. Le déficit du compte courant (transferts exclus), de 60,3% du PIB en 2005, resterait élevé, 63,1% en 2007 et même en 2009. Les primes pétrolières sur les droits de concession ne sont pour le moment prises en compte que celle qui a fait l'objet de signature (49,2 millions dollars EU pour 2005). Toutefois, si l'assainissement macroéconomique et la bonne gouvernance de gestion des finances publiques sont assurés, les revenus pétroliers, surtout après le commencement de la production, modifieront fondamentalement la structure de l'économie et pourraient contribuer au véritable développement économique et social. En outre, le projet de construction de la base militaire américaine, s'il est réalisé, pourrait dynamiser significativement l'économie.

2.6.6 En terme de *réformes structurelles*, les efforts du Gouvernement seront consacrés principalement au rééquilibrage budgétaire, à travers la réforme fiscale et la limitation des dépenses, ainsi qu'à la réduction de l'inflation avec une politique monétaire plus restrictive. Les dépenses courantes seront réduites, et l'augmentation de la masse salariale sera limitée à celle de 2005 (salaire minimum passant de 31 à 40 dollars EU par mois), tandis que les dépenses favorables aux pauvres seront maintenues (près de 30% du PIB). La réforme fiscale de 2005 prévoit des mesures pour la promotion du secteur privé, telles que la diminution du taux de taxation sur les profits à un niveau plus conforme à la norme internationale, l'adoption du nouveau code fiscal et du nouveau code de procédures fiscales, et surtout la simplification du système fiscal. Parallèlement, cette réforme prévoit une meilleure collecte fiscale à travers le renforcement et la simplification du système, ainsi qu'à travers l'élargissement de l'assiette fiscale par l'augmentation des taxes sur certains produits (services, bière, immobilier urbain,...). Le Gouvernement, outre une baisse drastique des dépenses courantes et en capital, devra renforcer la gestion des dépenses publiques, par l'informatisation du système de gestion des dépenses publiques prévu par les IBW, et à travers l'harmonisation des nomenclatures budgétaires. Le Gouvernement prévoit également l'amélioration du système de passations de marché, avec l'élaboration d'une directive et des réglementations sur les pratiques en matières d'acquisitions. La réforme de l'administration devrait également contribuer à restructurer le secteur public avec la mise en œuvre de la stratégie globale de la réforme de l'Etat (2.4.2). Concernant les entreprises publiques, le marché de télécommunication sera ouvert à partir de 2006, la situation financière de la compagnie de l'eau et de l'électricité (EMAE) devra être assainie, et éventuellement la gestion des aéroports (ENASA) et du port (ENAPORT) privatisée en fonction des études de faisabilité en cours. Le Gouvernement est engagé à poursuivre les réformes structurelles, avec comme objectif premier d'atteindre le point d'achèvement en 2006 en vue de réduction supplémentaire de dettes.

2.6.7 Concernant la *soutenabilité de dette*, avec le rééchelonnement du Club de Paris en termes de Cologne, conclu le 10 mai 2005, et l'allègement de la dette dans le cadre de l'initiative PPTE devraient permettre de ramener le niveau de la dette extérieure de diminuer significativement le poids de la dette. L'objectif du Gouvernement est en effet d'atteindre le point d'achèvement en 2006, où les ratios par rapport aux exportations et par rapport aux recettes budgétaires devraient passer à 358,1% et à 427,3% respectivement, contre 449% et 550,6% respectivement en 2004. Cependant, selon la projection du FMI, la dette restera insoutenable, avec les ratios qui resteront élevés et bien au-dessus du seuil PPTE de 150% pour le ratio exportations et de 250% pour le ratio recettes budgétaires. L'analyse de la soutenabilité de dette réalisée par le FMI montre une forte vulnérabilité de la dette de STP aux chocs extérieurs, tels que la dépréciation du dobra ou la diminution de concours extérieurs et IDE.

2.6.8 En terme de *sources potentielles de croissance*, les secteurs du tourisme, de l'agriculture et du pétrole sont considérés comme prioritaires. Le document complémentaire du DSRP, élaboré en décembre 2004, apporte des informations réactualisées sur ces secteurs. Il est notamment envisagé que la contribution du secteur du tourisme au PIB augmente de 5% en 2005 à 7% en 2008-2010, avec un accroissement du flux de touristes de 7,5% par an, à travers la mise en œuvre de la stratégie pour la promotion du tourisme (2.3.16). La SRP vise également la diversification du secteur de l'agriculture, mais la part de cacao devrait continuer à rester stable et à dominer les exportations, même au-delà de 2010.

2.6.9 Enfin, la loi sur *les mécanismes pour la gestion des revenus pétroliers* devra être consolidée par des dispositifs supplémentaires et les mécanismes mis en place, pour qu'effectivement le secteur pétrolier contribue au développement économique et social du pays. Toutefois, les perspectives sur le secteur pétrolier sont peu claires : ni les potentialités commerciales ni la date du démarrage effectif de la production (estimé à après 2010, plus probablement après 2012) ne sont réellement connues

aujourd'hui. Néanmoins, les primes pétrolières sur les droits de concession pourraient déjà avoir des ampleurs considérables pour l'économie du pays. Les principales préoccupations concernent d'ores déjà la Gouvernance économique, en terme de gestion prudente et raisonnable des finances publiques pour éviter des dépenses peu rationnelles et des endettements supplémentaires, mais surtout en terme de transparence qui sera l'élément clé pour la stabilité sociopolitique.

2.7 Climat et questions affectant le secteur privé

2.7.1 **Cadre institutionnel** : A l'image de la structure économique, le secteur privé à STP est peu développé et peu diversifié. La diversification de base productive par rapport à la culture du cacao et à l'économie de rente vis-à-vis des revenus pétroliers futurs font parties des préoccupations majeures, aussi bien du Gouvernement que de la population. Néanmoins, les contraintes freinent la valorisation des potentialités économiques : la faiblesse de ressources humaines, les coûts élevés et la faible productivité des facteurs de production, l'accès limité au financement bancaire, l'instabilité politique, et les problèmes de gouvernance. Dans ce cadre, la Chambre de commerce ne dispose pas de moyens adéquats pour faire face aux besoins considérables. Il existe toutefois quelques initiatives, notamment en partenariat avec une ONG américaine pour la révision du cadre juridique dans des domaines tels que la sous-traitance locale. La Chambre de commerce est également associée aux réformes juridique et fiscale concernant le secteur privé, au projet de zone franche, à l'élaboration de la loi sur le pétrole, et le processus DSRP. Un Conseil de consultation sociale, qui est un organe tripartite entre le Gouvernement, le secteur privé et les syndicats, a été créé pour servir d'une plate-forme de dialogue.

2.7.2 **Cadre administratif et réglementaire** : L'héritage du système colonial et de culture socialiste subsiste toujours. L'environnement des affaires est toujours en grande partie sous réglementation d'une loi qui date de 1964 et qui régule les activités des sociétés commerciales et l'utilisation des licences selon les procédures administratives de l'époque. Pour établir une nouvelle entreprise, les procédures sont entre six unités administratives qui peuvent prendre chacune jusqu'à 30 jours. L'absence de mesures de promotion de l'entrepreneuriat, combiné avec le cadre légal et administratif complexe et peu incitatif constituent des contraintes majeures aux investissements. Afin de remédier à cette situation, le Gouvernement envisage plusieurs mesures, telles que la mise en place d'un « guichet unique » qui simplifierait les procédures administratives pour le secteur privé, des bureaux de liaison en charge de litiges commerciaux, un nouveau code d'investissements, la révision des droits commerciaux et des lois fiscales pour les entreprises, des lois pour encourager la mixité des activités des opérateurs privés nationaux avec des capitaux étrangers. Cependant, le renforcement de capacités institutionnelles et la simplification des systèmes administratifs constituent les priorités fondamentales, auxquelles la juxtaposition de mesures supplémentaires ne saurait remédier, sinon créer des lourdeurs supplémentaires. Dans le domaine du secteur informel, le pays a adopté, en novembre 2004, deux lois liées à la réglementation du commerce intérieur, dans le cadre du processus de formalisation du secteur informel.

2.7.3 **Projet de zone franche** : Afin d'attirer les investissements, les autorités ont adopté le premier cadre juridique pour la création de zone franche en 1989. Les décrets de 1995 et 1998 ont abouti à la mise en place de l'Agence de zone franche, opérationnelle depuis novembre 2004. Le projet de zone franche prévoit trois statuts : zone franche aéroportuaire, zone franche pour les services logistiques des plateformes pétrolière off-shore dans le Golfe de Guinée, et zone franche touristique. Le Gouvernement envisage également un « point franc » qui serait un statut accordé aux entreprises pour exonérer certaines activités.

2.7.4 **Commerce extérieur** : Les efforts sont en voie d'être entrepris pour l'adhésion à l'OMC en terme de réglementation et de normes. Parallèlement, l'initiative du cadre intégré commercial appuyé par des organisations internationales (FMI, OMC, CNUCED, BM, PNUD, Centre du Commerce International) a permis de réaliser en 2004 un diagnostic des potentialités commerciales, qui devrait aboutir à l'élaboration d'une stratégie sur le commerce international. Avec la fin du système de préférence unilatéral de l'accord de Cotonou en 2008 avec l'UE, STP oriente sa politique vers l'intégration régionale, étant donné que le nouvel accord de partenariat économique avec l'UE sera basé sur les entités régionales. Ainsi, STP fait partie de la CEEAC, et a signé en fin 2004 un accord commercial avec la CEMAC.

2.7.5 Secteur financier : Jusqu'à 2003, la Banco Internacional de STP (BISTP) de capitaux portugais (Caixa Geral de Depósitos), était la seule institution bancaire présente à STP. Avec l'anticipation des revenus pétroliers, dès 2003, la First Afriland Bank, de capitaux camerounais, et en 2004 la Banco Commercial do Equador, de capitaux angolais, sont arrivés sur le marché brisant le monopole du système bancaire. En fin 2004, deux autres banques de dépôts ont ouvert, permettant enfin de constituer un marché bancaire avec une compétition. Dès lors, BISTP est devenue plus agressive en matière de crédits, tandis que la Banco Commercial do Equador envisage d'ouvrir un guichet spécialisé pour les petites entreprises à partir de 6000 dollars EU. La supervision bancaire a été renforcée notamment en matière de l'application des normes prudentielles, ce qui est reflété, tel qu'à travers le ralentissement de la vitesse de circulation monétaire, dans le regain de confiance vis-à-vis du système bancaire jusque là peu développé. Toutefois, il reste à le consolider à travers les nouvelles normes envers les risques du taux de change. Malgré la dynamique introduite avec la concurrence de cinq banques commerciales et une compagnie d'assurance, le secteur financier reste peu accessible, se limitant surtout aux crédits à court terme aux structures commerciales déjà bien établies. L'écart entre les taux à crédit (30% en terme nominal en 2004) et à dépôt (10,3%) sont parmi les plus élevés de l'Afrique sub-saharienne. Ce qui montre le faible niveau de développement du marché bancaire intérieur, environ 40% de la masse monétaire (M3) étant constituée de dépôts en devises. L'absence de droit de propriété foncière ainsi que le cadre juridique inapproprié constituent des obstacles majeurs au développement du crédit bancaire. L'ensemble du secteur est régi par les lois bancaire et financière de 1992. Il n'existe pas de réglementation en matière de microfinance. Les diverses tentatives en microfinance, la première en 1997, n'ont pas donné de résultats escomptés. Une étude sur la stratégie en microfinance est en cours d'élaboration avec le financement de la Banque, afin d'évaluer les potentiels réels et la politique à adopter en la matière.

3. PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT ET PERSPECTIVES A MOYEN TERME

3.1 Principaux éléments du programme gouvernemental de développement

3.1.1 Le DSRP a été finalisé par le Gouvernement fin 2002 et promulgué par le Président en janvier 2003. Cependant, le pays étant sous programme de référence avec le FMI durant cette période, le cadre macroéconomique n'a pas été jugé satisfaisant pour rendre effectif la SRP. Le DSRP final n'avait donc pas été adopté par les IBW. En décembre 2004, le Gouvernement a élaboré un document complémentaire au DSRP en vue d'adoption du DSRP final par les IBW en 2005 (en avril pour la BM et en août pour le FMI). Ce document complémentaire contient la réactualisation de la situation macroéconomique, des évolutions de quelques domaines clés (dette extérieure, emploi, cacao, tourisme, télécommunication, loi sur le pétrole, secteurs sociaux) et de plan d'action de la SRP. Les objectifs globaux à moyen et long termes inscrits au DSRP sont appuyés par les axes stratégiques, qui sont accompagnés d'un plan d'action et qui tiennent compte des besoins pour atteindre les objectifs du millénaire.

Encadré 3 : Récapitulation des principaux éléments du DSRP

Le DSRP contient un plan d'action par axes stratégiques, avec une estimation de besoins correspondant à 210 millions dollars EU pour sa mise en œuvre durant la période 2003-2010.

➤ Les cinq axes stratégiques :

1. Réforme des institutions publiques, renforcement des capacités, et promotion de politique de bonne gouvernance ;
2. Croissance accélérée et redistributive ;
3. Création des opportunités d'accroissement et de diversification des revenus pour les pauvres ;
4. Développement des ressources humaines et accès aux services sociaux de base ;
5. Adoption du mécanisme de suivi-évaluation et de réactualisation de la stratégie.

➤ Les objectifs :

- Atteindre la croissance du PIB de 5% par an dès 2003 ;
- Réduire de moitié la population vivant dans la pauvreté avant 2010 et de moins d'un tiers jusqu'à 2015 ;
- Fournir l'accès aux services de base à toute la population avant 2015 afin d'améliorer les conditions de vie ;
- Réduire considérablement la différence du niveau social et de la situation de genre, entre les districts, entre l'île de Sao Tomé et la région autonome de Principe, et entre la région rurale et urbaine ;
- Promouvoir le renforcement des capacités institutionnelles et la bonne gouvernance.

3.1.2 **La promotion d'une politique de bonne gouvernance** est inscrite comme la première priorité de la SRP, afin de répondre aux besoins de consolider la démocratie et l'Etat de droit. Cet axe du DSRP vise à moderniser et rendre les institutions et l'administration publique apte à répondre aux besoins de la pauvreté, à travers le renforcement des mécanismes permettant la transparence et l'obligation de rendre comptes. La promotion de la participation de la population dans la prise de décision et le suivi des mesures accompagnera le processus. Ce premier axe s'articule notamment autour des besoins suivants : (i) le maintien de la stabilité politique ; (ii) la consolidation des institutions démocratiques ; (iii) le renforcement de la transparence et de l'obligation de rendre comptes dans la gestion des finances publiques ; (iv) l'adaptation des politiques de décentralisation et réorganisation de l'administration régionale et locale ; (v) la promotion et l'implication du secteur privé et de la société civile dans la conception et l'exécution de mesures favorables aux populations pauvres ; et (vi) la promotion de l'information dans le processus de réduction de la pauvreté. Pour la mise en œuvre de cette politique, le Gouvernement dispose d'une stratégie globale de la réforme de l'Etat et des administrations publiques, élaborée en fin 2003, et les recommandations du Forum National de 2004.

3.1.3 Le deuxième axe, **la croissance accélérée et redistributive**, vise notamment à renforcer les secteurs suivants comme pôles de croissance : (i) le secteur primaire comme facteur d'accroissement de la production nationale, de l'emploi, et de la diversification du secteur secondaire ; (ii) la valorisation du tourisme et de la pêche sportive dans l'archipel ; et (iii) la promotion de nouveaux secteurs de croissance tournés vers l'exploitation pétrolière. Afin de stimuler la croissance, la libéralisation et le désengagement de l'Etat, l'amélioration des fondamentaux pour l'équilibre macroéconomique, les mesures pour favoriser le développement du secteur privé (dont les réformes juridique et fiscale), l'intégration régionale, le rétablissement des infrastructures de base, sont inscrits au DSRP comme les conditions de base à l'environnement des secteurs productifs.

3.1.4 Parmi les secteurs prioritaires, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement constitue des éléments clés pour la réduction de la pauvreté. Le Gouvernement travaille actuellement pour : (i) actualiser le Plan Directeur de l'eau et procéder à la réhabilitation des systèmes d'adduction d'eau en milieu urbain ; (ii) développer l'installation de micro systèmes d'AEP en milieu rural ; et (iii) intensifier la sensibilisation et la communication. Concernant le secteur de l'énergie, la stratégie du Gouvernement à moyen terme vise la diversification des sources d'énergie et la séparation des fonctions de production et de distribution, avec notamment un partenariat avec des capitaux privés. Les réformes de la société EMAE seront l'élément déterminant pour les secteurs de l'eau et de l'énergie. Pour le processus de restructuration et de privatisation, les efforts devraient porter sur l'amélioration de gestion, par le biais de réduction de dépenses et du renforcement du taux de recouvrement. Sur le plan technique, les besoins en réhabilitation des centrales et de lignes sont couverts partiellement par les financements BEI et Taiwan (Chine).

3.1.5 Par ailleurs, le secteur du transport qui constitue un sérieux goulot d'étranglement pour le développement socio-économique du pays, figure également parmi les priorités. Le Gouvernement, avec l'appui du FED, a procédé à une étude qui a permis d'élaborer un diagnostic de l'ensemble du sous-secteur routier, et des recommandations en matière de réformes et d'établir un programme d'investissements pour la période 2005-2007. Le programme d'investissements, de 46,11 millions d'Euros, est composé de travaux d'entretien et de réhabilitation des routes revêtues (44%), de travaux d'entretien et de réhabilitation des routes en terre (47%) et de la réhabilitation des ouvrages d'art (9%). Le FED compte apporter 9 millions d'Euros. Les réformes attendues et pour lesquelles des projets de textes ont été préparés sont : (i) la création d'une structure unique de gestion du réseau routier ; (ii) la mise en place d'un fonds de 2ème génération ; (iii) la privatisation totale des travaux et des services de contrôle des travaux routiers ; (iv) la mise à jour de la classification routière et la délimitation des emprises afin d'éviter le débordement des concessions agricoles sur les routes ; (v) la définition de la charge à l'essieu. S'agissant des sous-secteurs aérien et maritime, les études de faisabilité sur la modernisation de l'aéroport et sur le projet du port en eau profonde sont en cours avec le financement des Etats Unies.

3.1.6 **La création d'opportunités d'accroissement et diversification des revenus** pose comme objectif premier la mise en place d'un environnement socio-économique stable, à travers la définition de politiques visant à développer le milieu rural et urbain. Les principaux points qui articulent ces politiques sont : (i) l'accroissement et la diversification des productions ; (ii) la garantie de la sécurité alimentaire ; (iii) l'amélioration des conditions socio-économiques de la population ; (iv) la conservation du patrimoine naturel ; (v) la promotion des femmes et des jeunes ; et (vi) le

développement des capacités pour augmenter les exportations. Au niveau de la stratégie du secteur de l'agriculture, le DSRP reprend les grandes orientations de la politique de développement rural et le plan stratégique élaborés en 2002. Cette politique repose notamment sur : (i) la diversification ; (ii) les exportations ; (iii) le développement des secteurs connexes à l'agriculture (transformation, transport, conservation, commercialisation, services) ; (iv) l'appui aux paysans en matière de vulgarisation et d'acquisition des intrants ; (v) la protection des ressources naturelles ; (vi) la mise à disposition des infrastructures de base ; et (vii) le renforcement des capacités. Néanmoins, les résultats de cette politique restent pour le moment mitigés, étant donné le manque de capacités institutionnelles et financières du Gouvernement pour sa mise en œuvre. La réactualisation de la politique et la préparation d'une stratégie sectorielle sont prévues avec l'appui du FAO.

3.1.7 Le quatrième axe *le développement des ressources humaines et amélioration de l'accès aux services sociaux de base* porte sur deux secteurs. (i) Le premier secteur - éducation, alphabétisation et formation - prévoit des réformes pour atteindre des objectifs de : (a) l'éradication de l'analphabétisme ; (b) la scolarité obligatoire de 6 ans ; (c) l'égalité de chances réelles à accéder et à l'enseignement secondaire ; et (d) la formation des ressources humaines pour répondre aux besoins de développement du pays. La stratégie du secteur de l'éducation et de la formation est actuellement en cours de réactualisation. La première version de ce document (Stratégie pour l'éducation et la formation 2003-2013), qui a été élaboré en 2003, a fait un diagnostic de la situation du secteur et identifié des axes stratégiques et des objectifs ciblés. Néanmoins, les axes stratégiques ne sont pas clairement hiérarchisés et focalisés sur l'amélioration de la situation des plus pauvres. La stratégie pourrait offrir une base de politique pour la mise en œuvre du DSRP et ainsi guider les interventions dans le secteur. (ii) Le deuxième secteur - santé - est considéré comme facteur de développement, de l'égalité sociale et de lutte contre la pauvreté. Le système national de santé est appelé à assurer : (a) les politiques de réduction des risques de maladies ; et (b) un accès universel et équitable aux services de santé. La stratégie sectorielle dans le secteur de la santé dispose d'une stratégie nationale élaborée en 2001 et qui couvre la période 2001-2005. Toutefois, les activités inscrites ne comportent pas d'indicateurs relatifs aux ODM. Les travaux d'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie et de réactualisation ne sont pas entrepris à l'heure actuelle. Les orientations stratégiques du DSRP restent encore très généraux et peu ciblées.

3.1.8 Enfin, *la création de mécanismes de suivi, d'évaluation, et de mise à jour de la stratégie* fait partie des axes stratégiques, afin de prévoir des actions permettant un processus réel et de garantir l'engagement des autorités pour sa mise en œuvre. Comme analysé dans la partie suivante, cet axe du DSRP reste encore à mettre en œuvre, notamment sous forme de coordination interministérielle, de la mise en cohérence du PIP et des dépenses budgétaires avec les priorités du DSRP, ainsi que la poursuite des efforts pour l'amélioration du document et pour la collecte de données.

3.2 Evaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie

3.2.1 L'élaboration du DSRP a fait l'objet d'une large consultation des parties prenantes en 2002. Cependant, suite aux tensions politiques et aux changements fréquents du Gouvernement ces deux dernières années, le processus du DSRP a connu des relâchements, notamment en terme de l'implication de la population et de son appropriation, y compris par les Ministères techniques et les représentants de la société civile (ONG, syndicats, Parlement...). Il est donc nécessaire de re-dynamiser le processus dans le cadre de sa réactualisation et de l'évaluation de progrès, afin de renforcer sa crédibilité, et de ce fait sa mise en œuvre. L'Observatoire de réduction de la pauvreté, chargé de suivi-évaluation de la stratégie, vient d'être mise en place seulement en mars 2005, et est encore dépourvu de moyens humains et matériels nécessaires à son fonctionnement. L'Observatoire est sous tutelle du Ministère du Plan et des Finances. Par ailleurs, un inventaire global de projets existants par secteur sera établi, ce qui constitue une étape préliminaire à l'élaboration d'un Programme d'investissements publics (PIP) cohérent avec les objectifs du DSRP. L'Institut National de Statistique, qui devrait assurer la collecte de données liées à la situation de pauvreté et de son évolution, est handicapé par le manque de moyens humain et financier. Les mécanismes de coordination et de suivi-évaluation de la stratégie approuvé par le Gouvernement prévoient également d'autres instances, telles que le Conseil Ministériel, présidé par le Premier Ministre, le Conseil Consultatif, dont font partie les représentants du secteur privé et de la société civile, et la Commission technique et multisectorielle réunissant les points focaux des Ministères techniques et d'autres institutions.

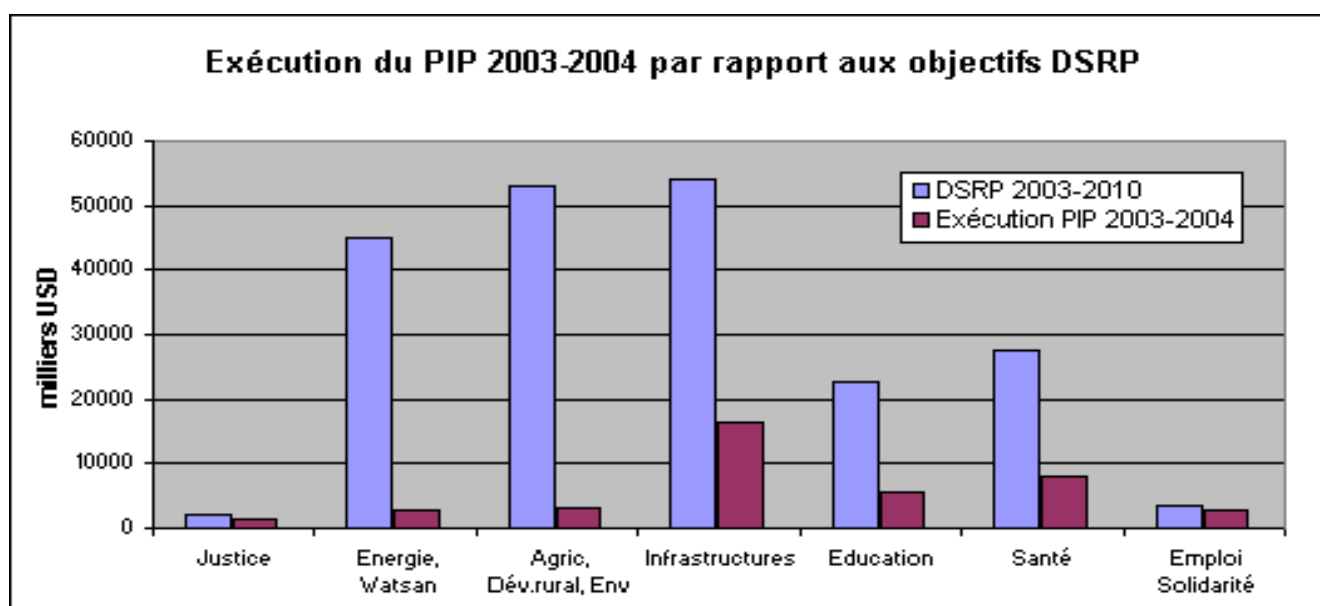
Cependant, il reste à mettre en place et à renforcer ces différents canaux du mécanisme, notamment avec les Ministères techniques pour permettre d'avoir une cohérence entre la SRP et les stratégies sectorielles. Ainsi, le renforcement de capacités et de coordination institutionnelle de l'ensemble des organes publics est une priorité pour un suivi réel et une dynamique de progrès en terme de mise en oeuvre de la stratégie.

3.2.2 Au niveau sectoriel, les efforts restent à mener pour la mise en place de mécanismes de coordination entre les Ministères, afin d'élaborer des politiques et stratégies sectorielles cohérentes avec le DSRP. Les problèmes institutionnels (changements fréquents du Gouvernement) et le manque de capacités humaine et financière ne favorisent pas non plus l'élaboration de véritables politiques et stratégies au niveau sectoriel. Ainsi, certains Ministères prioritaires disposent de cadre sectoriel, tandis que d'autres ne disposent même pas de documents de base pour leur travail (études et données non actualisées depuis 5-10 ans). Parmi les secteurs prioritaires, les politiques en matière du genre, des équipements collectifs, du tourisme, et de la gouvernance disposent de stratégies actualisées, tandis que celles pour les secteurs de l'éducation, de l'agriculture et du commerce sont en cours d'élaboration.

3.2.3 Ainsi, les mécanismes de suivi et d'évaluation ne sont pas encore en place. Le DSRP comporte la matrice des indicateurs, mais qui n'est pas complète, ni réactualisée, et qui ne correspond pas toujours aux autres données notamment des ODM. Ces indicateurs ne sont pas non plus hiérarchisés pour permettre un suivi ciblé de certains indicateurs clés. Il reste donc à affiner ces indicateurs de suivi et à mettre en place les mécanismes pour le suivi des indicateurs cibles.

Figure 1 : Progrès accomplis par rapport aux objectifs DSRP en terme du PIP

	DSRP 2003-2010	Exécution PIP 2003-2004	
Justice	2109	1418	3527
Energie, Watsan	45165	2961	48126
Agric, Dév. rural	52921	3247	56168
Infrastructures	54078	16472	70550
Education	22837	5612	28449
Santé	27639	7880	35519
Emploi Solidarité	3593	2737	6330



3.2.4 Enfin, faute d'indicateurs de suivi, l'exécution du PIP constitue un moyen de suivre la mise en œuvre de la SRP en terme des inputs réalisés. L'analyse de l'exécution du PIP par rapport aux objectifs de la SRP fait ressortir un manque de ressources financières considérable. La SRP prévoit en effet les dépenses pour sa mise en œuvre de l'ordre de 210 millions dollars EU pour 2003-2010, dans lesquelles les priorités sont accordées aux secteurs des infrastructures (25,7%), de l'agriculture (25,2%), de l'énergie - l'eau et l'assainissement (21,5%), de la santé (13,1%), de l'éducation et la formation (12,6%). L'analyse de l'exécution du PIP en 2003 et en 2004 donne une indication sur la tendance de la mise en oeuvre de la stratégie par rapport aux priorités. Elle montre surtout la réalisation bien en deçà des ambitions : le taux de l'exécution global du PIP en 2004 est de 66,62%, et les besoins de secteurs prioritaires n'ont été comblés qu'à hauteur de 23,6% pour l'éducation, de 48,5% pour la santé, de 48,9% pour l'agriculture.

3.3 Cadre de partenariat

3.3.1 Le processus DSRP bénéficie des appuis des partenaires au développement. La Banque a contribué significativement au processus du DSRP, aussi bien lors de l'élaboration qu'au suivi-évaluation, en coordination ou sous forme de co-financement avec d'autres institutions telles que le PNUD ou la BM. Ce, dans le cadre du projet de réduction de la pauvreté, notamment par le financement des études analytiques de la pauvreté, telles que le Profil de pauvreté qui fournit les données de base du DSRP, les enquêtes sur les conditions de vie de ménage et sur le pouvoir d'achat à la consommation (prévus en 2005), ou encore des appuis à l'institut national de statistique. La plupart des interventions des bailleurs de fonds s'inscrivent dans le cadre du DSRP et s'appuient sur le plan d'action proposé par le DSRP. Les financements extérieurs, qui ont contribué à hauteur de 67,5% du PIP en 2004, constituent le principal facteur de réalisation de la SRP. Cependant, il n'existe pas de mécanisme de coordination d'aide malgré le nombre limité de partenaires qui interviennent à STP. Les interventions sont souvent cloisonnées, aussi bien entre les partenaires qu'au niveau du Gouvernement, où il n'existe pas non plus de mécanismes de coordination entre les Ministères pour la gestion de l'aide. Les principaux ministères en charge de gestion d'aide sont le Ministère des affaires étrangères, qui gère la coopération bilatérale et onusienne, et le Ministère de finances, qui est en charge des institutions financières (MDBs). D'une manière générale, les faibles capacités du Gouvernement quant à la formulation de stratégies sectorielles ne favorisent pas la coordination des interventions des partenaires au développement, étant donné le manque de clarté des priorités et des orientations sectorielles. Les chefs de file par secteur ne sont donc pas identifiés. Il existe néanmoins des coordinations ad hoc entre les bailleurs de fonds. Il est attendu que, avec la mise en œuvre progressive de la SRP, la coordination interne au Gouvernement ainsi qu'entre les partenaires au développement soit renforcée.

Encadré 4 : Interventions des bailleurs de fonds par secteur⁶		
SECTEURS D'INTERVENTION	PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT	INTERVENTIONS FAD (PREVUS ET EN COURS)
<i>Réformes macroéconomiques</i>	- FMI : FRPC 2005-07 - BM : appui budgétaire 2007-	<i>PAREG ou appui budgétaire</i>
<i>Appui institutionnel et Gouvernance</i>	- BM : projet gouvernance - PNUD : appuis institutionnels et gouvernance - Portugal : justice	- Réduction de pauvreté (appui processus DSRP) - <i>Réduction de pauvreté - 2</i> - <i>Appuis institutionnels Gouvernance (PGP/ Integrated fiduciary assessment)</i>
<i>Education et Formation</i>	- BM : projet secteurs sociaux - Portugal : éducation, formation professionnelle - Italie : éducation - UNICEF : pré-scolaire, enseignants	Développement des ressources humaines
<i>Santé</i>	- BM : projet secteurs sociaux - USAID : lutte contre le paludisme - Portugal : hôpital, protection social - Taiwan (Chine) : lutte contre le paludisme et formation médicale - Brésil : lutte contre le SIDA - PNUD/UNICEF/FNUAP/OMS/ Fonds mondial : tuberculose, SIDA, paludisme	- AEPA – lutte contre les maladies hydriques (santé) - Réduction de pauvreté (latrines) - <i>Réduction de pauvreté-2</i>
<i>Agriculture et Développement rural</i>	- France : agriculture - Taiwan (Chine) : agriculture, élevage - Portugal : appui entreprises agricoles - Espagne : agriculture - PNUD : développement local, environnement - FAO/PAM : agriculture - UE: environnement	<i>Appui au développement de l'élevage -2</i>
<i>Infrastructures</i>	- UE : réhabilitation routes et pistes rurales - France : pistes rurales - USTDA : études faisabilité aéroport et port - Portugal : électricité Principe	- AEPA – lutte contre les maladies hydriques (eau et assainissement) - <i>Réduction de pauvreté-2</i> - <i>(Etude sectorielle transport)</i>

3.3.2 La situation des interventions par secteur est décrite à l'encadré 4. Dans le domaine des finances publiques, les réformes macroéconomiques bénéficiera de soutien du FMI dans le cadre du programme triennal 2005-2007, et la BM envisagerait un appui budgétaire à partir de 2007, si les conditions sont réunies. Concernant les appuis institutionnels, plusieurs partenaires au développement apportent des assistances techniques, étant donné les besoins considérables et la priorité pour la Gouvernance avant l'ère pétrolière. Quant aux secteurs sociaux, qui compte pour 31,7% de besoins estimés pour la mise en œuvre de la SRP, de nombreux bailleurs de fonds sont présents mais d'une manière non coordonnée. Le secteur de l'agriculture, qui compte pour 25,2% des besoins estimés pour la SRP, bénéficie également des appuis de la part de des partenaires. Le secteur des infrastructures, dont le besoin de financements est élevé, bénéficie des appuis, notamment de l'UE, qui consacre la totalité du FED-IX (9,4 millions Euros) dans le sous-secteur routier. Les principaux bailleurs de fonds sont : Taiwan (Chine), qui contribue annuellement d'environ 10 millions dollars EU (39% de l'exécution PIP en 2004), le Portugal (15%) qui a signé un programme indicatif de 41 millions Euros pour 2005-2007, la Banque (15%), des UN (7,3%), la France (5,9%), la BM (4,5%), l'UE (3,9%), et autres bilatéraux (8,4%).

⁶ Etant donné le manque ou l'absence de coordination sectorielle entre les partenaires au développement, les chefs de fil par secteur ne sont pas identifiés.

3.4 Enjeux et risques

Enjeux

3.4.1 Face à l'accroissement de la pauvreté, ainsi que des tensions sociales et politiques, dans un climat d'avant l'ère pétrolière, le principal enjeu pour le Gouvernement à court - moyen terme, est de poursuivre les efforts pour les objectifs à long terme, à travers la mise en œuvre des réformes et de la SRP. Pour surmonter le défi de la réduction de la pauvreté et réaliser les objectifs du DSRP et des ODM, les principaux défis à long terme sont : (i) la diversification de la base productive à travers la promotion des secteurs stratégiques ; (ii) la viabilité du cadre macroéconomique et financier ; (iii) l'amélioration de l'accès aux infrastructures économiques et sociales ; et, (iv) la gouvernance politique et économique. Enfin, d'une manière générale, le renforcement de capacités institutionnelles constitue un des principaux enjeux transversaux.

Risques

3.4.2 *Le risque d'une économie de rente* : Après une longue période d'économie de rente cacaoyère, le Gouvernement et la population sont conscients du risque d'une économie de rente, notamment en terme de vulnérabilité face aux fluctuations des cours internationaux. Cette préoccupation s'avèrerait renforcée si la production pétrolière devait commencer. La diversification des sources de revenus est donc une impérative pour l'ensemble du pays, aussi bien en terme économique que de lutte contre la pauvreté. La poursuite de libéralisation de l'économie et les réformes judiciaires pour créer un environnement incitatif au secteur privé contribueront à élargir la base de l'économie. Parallèlement, le développement des ressources humaines, à travers des formations adaptées aux besoins de secteurs potentiels comme source de croissance, tels que le tourisme ou certains produits agricoles, constituera un facteur fondamental à ce processus. En outre, le pays est conscient des ressources environnementales dont il dispose, et prévoit la mise en application de la loi sur les impacts environnementaux à prendre en considération de la part des entreprises.

3.4.3 *Le risque de l'instabilité macroéconomique* : Les risques exogènes subsistent, tels que la fluctuation des cours internationaux de cacao ou du pétrole. Néanmoins, le poids de l'endettement et des déficits structurels rend précaire la stabilité macroéconomique. Une rigueur budgétaire et monétaire, ainsi que la poursuite des réformes pour l'assainissement des finances publiques, permettront d'atténuer ce risque. L'initiative PPTTE contribuera en partie au rééquilibrage des fondamentaux, si le pays atteint le point d'achèvement. La Banque, en coordination avec le FMI, apportera des appuis aux réformes économiques.

3.4.4 *Le risque de l'instabilité politique* : Le plus grand risque est lié aux questions de gouvernance. L'instabilité politique depuis 2003 reflète notamment un climat de tensions politiques liées à la Gouvernance. Le renforcement de la transparence et de l'obligation de rendre compte, ainsi que la réforme judiciaire, contribuera à atténuer ce risque. Dans ce cadre, l'implication de la population et le développement de la société civile pourront jouer un rôle moteur pour garantir la transparence et maintenir un ordre démocratique. La mise en cohérence des dépenses en fonction des priorités pour une meilleure allocation de ressources, conformément aux objectifs de réduction de la pauvreté, permettra d'éviter le développement des inégalités sociales et d'atténuer les tensions sociales.

3.4.5 *Le risque lié à la gestion des revenus pétroliers* : Il existe généralement une forte corrélation entre les revenus miniers, la corruption et l'instabilité politique, voire un risque de conflit. D'ores et déjà, les autorités font face aux tensions politiques et à la pression sociale pour la gestion des primes pétrolières qui proviennent de droits de concession. Une gestion transparente, efficace, raisonnable et soutenable de ces revenus, ainsi que la maîtrise de finances publiques, permettront d'éviter, d'une part un dérapage politique, et d'autre part, de contracter des dépenses, voire des dettes, non prioritaires. La mise en place effective des mécanismes prévus par la loi sur le pétrole pourrait atténuer ce risque et renforcer la gouvernance dans l'ensemble du secteur public.

Parallèlement, ces mécanismes permettront de gérer les risques de « syndrome hollandais »⁷, à travers une gestion prudente et rationnelle telle que par le biais de placement à l'étranger sous forme de fonds pétrolier.

4. STRATEGIE D'AIDE AU PAYS DU GROUPE DE LA BANQUE

4.1 Contexte du pays et sélectivité stratégique

4.1.1 Le contexte actuel de STP est marqué par la fragilité de l'environnement politique et économique, notamment avec des changements fréquents de Gouvernement et des déficits structurels de finances publiques. Ces facteurs affectent le fonctionnement économique du pays et risquent de compromettre la mise en œuvre de la SRP. En effet, (i) la diversification de la base productive à travers la promotion des secteurs stratégiques ; (ii) la viabilité du cadre macroéconomique et financier ; (iii) l'amélioration de l'accès aux infrastructures économiques et sociales ; et, (iv) la gouvernance politique et économique, constituent les défis majeurs pour le développement économique et la réduction de la pauvreté. La Gouvernance en matière de la gestion des finances publiques est à cet égard un des éléments centraux à ces problèmes. Le programme triennal 2005-2007 soutenu par la FRPC du FMI constitue une étape importante pour l'assainissement des finances publiques avant l'ère pétrolière. Quant au contexte politique, il est marqué par l'instabilité politique qui risque de croître avec les élections présidentielles et législatives prévues pour 2006 et avec l'avènement pétrolier.

4.1.2 Par ailleurs, depuis l'élaboration du DSRP en 2002, les contraintes de capacités institutionnelles et financières ont eu comme conséquence le faible niveau de l'appropriation du processus par le pays. En effet, l'absence de mécanismes d'articulation entre la SRP, les stratégies sectorielles et le PIP, ne permet pas la hiérarchisation des priorités et un suivi dans un cadre cohérent, et le faible niveau d'implication des parties prenantes (les Ministères techniques, le Parlement, la société civile) risque d'affecter le processus.

4.1.3 S'inscrivant dans ce contexte, la stratégie de la Banque pour les cinq prochaines années a pour objectif de soutenir le Gouvernement à surmonter ses contraintes et à relever les défis qui lui sont posés. Elle s'appuiera sur les axes stratégiques du DSRP, qui constituent le cadre d'interventions du Gouvernement et de partenaires au développement. La stratégie de la Banque a donc été élaborée à partir d'une large consultation des parties prenantes et dans une approche d'efforts communs pour les objectifs à atteindre. Les critères de sélectivité sur lesquels la Banque s'appuie pour l'élaboration de sa stratégie ont été : (i) les priorités de la SRP, notamment dans un contexte de l'accentuation de la pauvreté surtout en milieu rural et de la nécessité croissante de renforcer la gouvernance en matière de gestion des finances publiques avant l'ère pétrolière ; (ii) la prise en compte de la taille limitée de l'allocation pour STP ; (iii) la prise en compte de la performance de STP en matière d'exécution de projets ; (iv) le prolongement et l'approfondissement de l'impact de la stratégie précédente de la Banque et des opérations en cours qui se concentrent sur les secteurs sociaux ; et, (v) s'inscrire dans la complémentarité des interventions des autres bailleurs de fonds avec notamment des activités ciblées communes ou coordonnées.

4.2 Gestion du portefeuille et enseignements tirés du DSP antérieur

4.2.1 La présente stratégie s'appuie sur les expériences et les leçons des opérations antérieures. Depuis 1976 jusqu'à ce jour, le Groupe de la Banque a financé vingt quatre (24) opérations dans ce pays. Le montant des engagements nets s'élève à 87,56 millions d'UC, dont 86,56 millions d'UC de ressources FAD/FAT et 1,00 million d'UC sur les ressources du FSN. La taille du portefeuille est restée limitée, mais les opérations de la Banque ont contribué d'une manière visible et significative au développement socio-économique du pays. Les secteurs bénéficiaires des financements du Groupe de la Banque sont le transport (26,23%), le multisecteur (22,26%), l'agriculture (22,15%), le social (17,89%), et les équipements collectifs (11,46%). Ces opérations ont permis la mise en place et la réhabilitation des principales infrastructures de base (routes, électricité, eau) et sociales (écoles,

⁷ Il est également appelé le « mal hollandais » ou « Dutch disease », faisant référence à la situation que le Pays-Bas a connue à la suite de la mise en exploitation de ses réserves de gaz naturel dans les années 1960. Le « syndrome hollandais » décrit une situation où, à la suite généralement d'une découverte de ressources naturelles, agricoles, minières pétrolières, ou d'une situation des entrées massives de devises, l'économie se trouve fragilisée, voire en récession. Cette situation peut se traduire à travers divers mécanismes, mais généralement par une bonne performance apparente sur le plan extérieur (amélioration des comptes extérieurs, appréciation de la monnaie), tandis que, contradictoirement, l'économie intérieure se contracte, dû notamment à la baisse de compétitivité des autres secteurs (baisse de production et de profit, augmentation du chômage et de l'inflation,...).

centres de santé). Dans le cadre du DSP 2002-2004, la stratégie de la Banque s'est basée sur les priorités du DSRP, et a opté pour un scénario unique de prêt, en focalisant son intervention au projet du développement de ressources humaines, qui constitue une priorité transsectorielle. En outre, un appui aux réformes économiques avec un appui institutionnel avait été initialement prévu dans le cadre du FAD IX, mais n'a pas pu être mis en œuvre, le pays ayant été sous programme de référence avec le FMI. Actuellement, le portefeuille actif de la Banque compte trois projets centrés sur les secteurs sociaux, qui sont considérés comme globalement satisfaisants, excepté le projet mis en vigueur en mars 2005, et ce, malgré les difficultés qui ont marqué le démarrage du projet de réduction de la pauvreté.

Tableau 2 : Projets actifs

Titres du Projet	Situation	Taux de décaissement	Montants (millions UC)
Réduction de la pauvreté	Achèvement en 2005	78%	FAD 1,48
			FAT 0,40
Approvisionnement en eau potable, assainissement et lutte contre les maladies d'origine hydrique	Achèvement en 2005	63%	FAD 3,20
			FAT 1,00
Appui au développement des ressources humaines	Mise en vigueur en mars 2005	0%	FAD 3,50
			FAD don 0,50
Total		47%	10,08

4.2.2 Les trois projets, conformément aux objectifs et aux axes du DSRP, ciblent les principaux facteurs qui affectent la pauvreté de STP, à savoir le renforcement de capacités institutionnelles et humaines, l'accès à l'eau et à l'assainissement, et la santé, et plus particulièrement le paludisme. En effet, le projet de l'approvisionnement en eau potable, de l'assainissement et de lutte contre les maladies d'origine hydrique contribue à améliorer les conditions sanitaires d'une manière intégrée, tandis que le projet de réduction de la pauvreté contribue, par des actions ciblées (études et analyses de la pauvreté, micro-infrastructures comme latrines, micro-crédits), à l'amélioration des conditions de vie de la population vulnérable, avec un accent particulier sur les femmes. Le projet de développement des ressources humaines contribuera significativement au renforcement des capacités. Il prévoit notamment des formations aussi bien dans les domaines de l'alphabétisation, d'information, ou d'organisation communautaire, que de formations professionnelles spécialisées et flexibles en fonction de la demande, notamment dans les secteurs pétrolier et touristique. Ces projets s'inscrivent dans le premier pilier de la stratégie de la Banque 2005-2009, à travers leur contribution à la réduction des inégalités sociales et au développement du capital humain.

4.2.3 Par ailleurs, alors que le pays est fortement dépendant de l'aide, STP a longtemps eu des problèmes de capacités d'absorption. Les opérations financées par le Groupe de la Banque à STP s'exécutaient avec beaucoup de lenteurs, aussi bien dans l'accomplissement des conditions préalables à la mise en vigueur des prêts, la passation des marchés que dans l'exécution physique des projets. Cependant, la présence du Bureau de Programme National (BPN) avec un chargé de programme, au sein du PNUD à Sao Tomé, a nettement amélioré la qualité du portefeuille. Parallèlement, la Banque a accru ses missions de supervision pour un suivi efficace et une amélioration des taux de décaissements des projets en cours d'exécution. Néanmoins, les changements fréquents du Gouvernement, ainsi que les suspensions de décaissements liées au non-règlement des arriérés durant 2004 et le premier semestre 2005 ont affecté la gestion du portefeuille. La Banque prévoit d'organiser une formation sur l'exécution de projets en 2005, afin de résoudre les problèmes liés à la méconnaissance des règles de procédures de la Banque.

4.3 Cadre de résultats du DSP

4.3.1 Le cadre de résultats du DSP prend en compte les orientations à long terme du Gouvernement, dans la mesure où les axes du DSRP et les priorités de l'intervention de la Banque visent la réalisation des ODM. Par ailleurs, ce cadre met en exergue les résultats qui seront obtenus durant la mise en œuvre du DSP axé sur les résultats 2005-2009. Parmi les activités retenues dans ce cadre, certaines seront réalisées conjointement avec d'autres partenaires au développement.

Tableau 3 : Matrice de résultats thématiques

Objectifs stratégiques à long terme	Réalizations du DSP				Priorités et performances de la Banque	
	Questions sectorielles	Produits et réalisations du DSP que la Banque compte influencer (objectifs 2009)	Indicateurs intermédiaires pour les réalisations du DSP (objectifs 2007)	Stratégies/action pour les indicateurs et réalisations intermédiaires	Interventions de la Banque (prévus et en cours)	Processus et mise en œuvre de la mesure de la performance de la Banque
Réduction de la pauvreté en milieu rural	Réduire les inégalités sociales et développer le capital humain	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse de la part de population pauvre en milieu rural (64,9% en 2001→45%) - Taux de chômage des jeunes (60% en 2004→30%) - Taux de scolarisation primaire (69,3% en 2002→85%) - Taux alphabétisation (83,1% en 2002→92%) - Taux de mortalité maternelle (101,6‰ en 2002→86‰) - Taux d'accouchement assisté (75% en 2002→85%) 	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse de la part de population pauvre en milieu rural (64,9% en 2001→60%) - Mise en place système de suivi et d'analyse du marché du travail - Taux d'utilisation de moustiquaires imprégnés (20% en 2002→76%) - 20.000 personnes supplémentaires disposent de latrines - Cas de paludisme (482‰ en 2002→200‰) 	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser les activités des projets en ciblant la population défavorisée et les femmes - Tenir compte des dimensions du marché dans les projets élevage et développement des ressources humaines - Cibler les actions pour améliorer les indicateurs de base 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Projet élevage 2</i> - Projet réduction de la pauvreté - <i>Projet réduction de la pauvreté 2</i> - <i>Projet social</i> - <i>Etude sectorielle transport</i> - Projet développement des ressources humaines - <i>Projet AEPA lutte contre maladies hydriques</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation du projet élevage 2 - Achèvement du projet réduction de la pauvreté 1, du projet AEPA lutte contre maladies hydriques - Réalisation de l'étude sectorielle transport en tenant compte des activités stratégiques en cours dans le secteur - Préparation et identification des projets FAD XI
Promotion de la gouvernance en matière de gestion des finances publiques	Renforcer le cadre institutionnel pour améliorer la gestion des finances publique	<ul style="list-style-type: none"> - Mécanisme de gestion des revenus pétroliers effectif - Gestion de finances publiques transparente et efficiente - Pouvoir exécutif stable au moins 1 an - Situation financière de EMAE assainie - Cadre juridique, fiscal et réglementaire pour le secteur privé amélioré - Dépenses de réduction de la pauvreté identifiables dans le budget - Indicateurs DSRP affinés et données disponibles pour suivi 	<ul style="list-style-type: none"> - Lois subsidiaires sur le pétrole adoptées - Plan d'actions Gouvernance élaboré - Gestion des dépenses publiques renforcée - Point d'achèvement atteint - Nouveau code d'investissements adopté - Réforme du système fiscal achevée (code fiscal, code procédures fiscales) - Cohérence entre PIP, stratégies sectorielle, et DSRP - Rapport Progrès DSRP réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> - Coordonner étroitement avec les partenaires pour les questions Gouvernance - Insister sur l'appropriation et renforcement de capacités - Tenir compte des aspects participation et cadre politique 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>PGP</i> - <i>IFA conjoint (PER, CFAA, CPAR)</i> - <i>PAREG (ou Appui budgétaire si conditions réunies)</i> - <i>Appuis institutionnels (Projet appui gouvernance)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des études PGP et IFA en focalisant sur l'appropriation par le pays - Préparation et évaluation PAREG ou Projet d'appui à la gouvernance (FAD-X et XI) - Supervision/achèvement

4.4 Piliers et priorités du DSP

4.4.1 La stratégie d'intervention de la Banque à STP s'appuie sur les axes du DSRP, afin de contribuer à relever les défis majeurs de réduction de la pauvreté. Elaborée selon une approche participative des parties prenantes, cette stratégie découle de l'expérience de la Banque avec le pays et de ses avantages comparatifs par rapport à d'autres partenaires au développement de STP. Ainsi, compte tenu de la taille de l'allocation accordée par la Banque à STP et des performances des opérations en cours, cette stratégie s'articulera autour des deux piliers suivants : (i) *la réduction de la pauvreté en milieu rural*, et (ii) *la promotion de la gouvernance en matière de gestion des finances publiques*.

Tableau 4 : Cadre du DSP axé sur les résultats

<i>Objectifs à long terme</i>	<i>Résultats attendus du DSP (5 ans)</i>	<i>Liens entre le DSP et les priorités du DSRP</i>
Pilier I : Réduire la pauvreté en milieu rural		
Diversification de la base productive	- Baisse de la part de population pauvre en milieu rural (64,9% en 2001→45%) - Taux de chômage des jeunes (60% en 2004→30%)	La stratégie de la Banque « Réduire les inégalités sociales et Développer le capital humain » pour soutenir l'axe stratégique DSRP « Création des opportunités d'accroissement et de diversification des revenus pour les pauvres » (Chapitre.5)
Améliorer l'accès aux infrastructures de base	- Taux de scolarisation primaire (69,3% en 2002→85%) - Taux alphabétisation (83,1% en 2002→92%) - Taux de mortalité maternelle (101,6‰ en 2002→86‰) - Taux d'accouchement assisté (75% en 2002→85%)	La stratégie de la Banque « Réduire les inégalités sociales et Développer le capital humain » pour soutenir l'axe stratégique DSRP « Développement des ressources humaines et Accès aux services sociaux de base » (Chapitre 6)
Pilier II : Promouvoir la gouvernance en matière de gestion des finances publiques		
Gouvernance politique et économique	- Mécanisme de gestion des revenus pétroliers effectif - Gestion de finances publiques transparente et efficiente - Pouvoir exécutif stable au moins 1 an	La stratégie de la Banque « Renforcer le cadre institutionnel pour améliorer la gestion des finances publiques » pour soutenir l'axe stratégique DSRP « Réforme des institutions publiques, renforcement des capacités, promotion de politique de bonne gouvernance » (Chapitre 3)
Viabilité du cadre macroéconomique et financier	- Situation financière de EMAE assainie - Cadre juridique, fiscal et réglementaire pour le secteur privé amélioré	la stratégie de la Banque « Renforcer le cadre institutionnel pour améliorer la gestion des finances publiques » pour soutenir l'axe stratégique du DSRP «Croissance accélérée et redistributive » (Chapitre 4)
Mise en œuvre effective du DSRP	- Dépenses de réduction de la pauvreté identifiables dans le budget - Indicateurs DSRP affinés et données disponibles pour suivi	la stratégie de la Banque « Renforcer le cadre institutionnel pour améliorer la gestion des finances publiques » pour soutenir l'axe stratégique du DSRP «Adoption du mécanisme de suivi-évaluation et de réactualisation de la stratégie » (Chapitre 7)

4.4.2 **Le premier pilier – Réduire la pauvreté en milieu rural** s'inscrit dans les axes prioritaires du DSRP qui sont « la création des opportunités d'accroissement et de diversification des revenus pour les pauvres » et « le développement des ressources humaines et accès aux services sociaux de base ». Dans un pays où la pauvreté touche 65% de la population rurale, ce pilier vise à soutenir les efforts du Gouvernement dans sa lutte contre la pauvreté, à travers la diversification de la base productive et l'amélioration du taux d'accès aux infrastructures de base dans les régions défavorisées. Les activités de ce pilier se focaliseront sur le secteur agricole et sur les secteurs sociaux afin de contribuer directement à la réduction de la pauvreté.

4.4.3 Ce pilier s'inscrit dans le prolongement et dans la complémentarité du portefeuille de projets actifs, destiné à réduire les inégalités et l'exclusion sociales et à développer le capital humain, à travers des opérations ciblées dans les secteurs sociaux, de l'eau et de l'assainissement. Plus particulièrement, le projet de développement des ressources humaines, qui a été mis en vigueur en mars 2005 et qui sera actif pendant la période 2005-2009, cible les trois districts les plus pauvres du pays à travers des actions spécifiques, telles que l'alphabétisation, l'information des communautés rurales, la formation professionnelle de femmes pauvres chefs de ménages et le renforcement des capacités communautaires.

4.4.4 Dans le cadre de ce pilier, le secteur de l'agriculture pourrait bénéficier du projet d'appui au développement de l'élevage - phase 2, afin de diversifier la base productive du pays, de contribuer à la sécurité alimentaire, et d'augmenter les revenus de la population pauvre en milieu rural. Il permettra notamment d'atténuer les problèmes de malnutrition, de dynamiser le secteur agricole et de diminuer les importations de la viande. Aussi, il contribuera au renforcement des exploitations familiales et permettra le développement du secteur privé agricole. Par ailleurs, la Banque pourrait intervenir à travers des projets intégrés dans les secteurs sociaux qui permettront d'atténuer le désenclavement économique et social des régions rurales pauvres et d'améliorer les conditions de vie de la population vulnérable en favorisant un meilleur accès aux infrastructures sociales de base. Une évaluation à mi-parcours sera effectuée afin de réévaluer les besoins et réorienter les ressources du FAD XI si nécessaire. Les volets institutionnels des projets feront l'objet d'attention particulière dans la conception et l'exécution des projets, pour améliorer la performance du portefeuille et d'en assurer les impacts. Enfin, conformément à l'engagement de la Banque pour l'initiative de l'eau, et eu égard à la

situation critique en matière d'accès à l'eau et à l'assainissement à STP, ce domaine pourrait bénéficier d'un appui de la Banque.

4.4.5 Le deuxième pilier - Promouvoir la gouvernance en matière de gestion des finances publiques s'inscrit dans les axes stratégiques du DSRP, à savoir : « la réforme des institutions publiques, le renforcement des capacités, la promotion de politique de bonne gouvernance », « la croissance accélérée et redistributive », et « l'adoption du mécanisme de suivi-évaluation et de réactualisation de la stratégie ». Il appuiera les efforts du Gouvernement pour l'amélioration de la gestion des finances publiques, par le biais de l'appui aux réformes macroéconomiques et de l'appui institutionnel, sous forme de Programme d'appui aux réformes économiques et à la Gouvernance (PAREG) ou de projet d'appui à la gouvernance. Le pilier contribuera à la stabilité macroéconomique, à l'assainissement des finances publiques, et à la Gouvernance en matière de transparence et d'efficacité de la gestion des finances publiques. Il contribuera également aux efforts du Gouvernement pour le processus PPTTE, et par ce biais, à atteindre le point d'achèvement. Parallèlement, le pilier se focalisera, à travers le volet appui institutionnel du PAREG ou à travers le projet d'appui à la gouvernance, sur la consolidation de la SRP, tels que l'amélioration de la substance du document du DSRP, la mise en place des mécanismes de coordination et de suivi pour la SRP, afin d'arriver à une meilleure cohérence entre l'exécution budgétaire et les priorités de la SRP. Dès que les conditions préalables pour l'adoption d'un appui budgétaire sont réunies, la Banque pourrait envisager, en coordination avec la BM, le financement d'un appui budgétaire pour soutenir plus directement la mise en œuvre de la SRP. Ces opérations seront réalisées en coordination ou en cofinancement avec les autres bailleurs de fonds, notamment le FMI, la BM, et le PNUD.

4.4.6 Par ailleurs, la Banque accordera une importance particulière à la contribution en terme d'expertise sous forme de réalisation d'études économiques et sectorielles stratégiques. Le Profil de Gouvernance qui est prévu pour 2005, sera réalisé en coordination avec l'étude conjointe IFA avec la BM, qui comprendra les aspects de PER, CFAA et CPAR, et qui est prévue pour 2005-2006. Ces études contribueront non seulement aux opérations de la Banque, mais également à la formulation des politiques du Gouvernement. Elles constitueront ainsi la base de ce pilier et proposeront des indicateurs de résultats approfondis pour accompagner les opérations et le dialogue avec le Gouvernement. En outre, certaines composantes des projets pourront contribuer au financement des études et des enquêtes stratégiques nécessaires au suivi du processus de la SRP, comme cela a été le cas pour le projet de réduction de pauvreté qui a contribué aux financements, entre autres, du profil de pauvreté, de l'enquête sur le budget consommation des ménages, de l'étude stratégique pour le développement de micro-finance, de l'étude sur les activités génératrices de revenus et d'emplois. Compte tenu de besoins dans ce domaine et de la taille limitée de l'enveloppe, la Banque continuera à examiner d'autres possibilités de financements, en dehors de l'enveloppe FAD, pour la réalisation des études économiques et sectorielles stratégiques et des appuis techniques.

Encadré 5 : Consultations sur la stratégie du Groupe de la Banque

Une mission de l'équipe pays a séjourné à Sao Tomé, du 12 mars au 9 avril 2005, pour la consultation des parties prenantes en vue de préparation du DSP axé sur les résultats 2005-2009. L'objectif de la mission était d'engager des discussions basées sur une approche participative avec les principaux acteurs du développement économique et social de STP, à savoir le Gouvernement, la Société civile, le Secteur privé, le Parlement et les principaux partenaires au développement, sur la situation actuelle du pays par rapport aux objectifs du DSRP, sur les besoins prioritaires, ainsi que sur les grandes orientations à moyen et long terme du pays. La mission a tenu des séances de travail avec les Ministères chargés des questions du développement économique et social⁸, ainsi qu'avec des principaux organes publics, tels que la Banque Centrale, l'Observatoire de la pauvreté, l'Institut National de Statistique (INE), l'Agence National du Pétrole, l'Agence de la Zone Franche, l'Institut National de l'Aviation Civil (INAC), le Service National des Routes (SENAE), la société EMAE. Des séances de consultations ont été organisées avec des représentants de la société civile, à savoir des ONG, les syndicats, le Parlement, le Gouvernement de Principe, la chambre de commerce. La mission a, en outre, rencontré les représentations à Sao Tomé des agences de Nations Unies (PNUD, UNICEF, FNUAP, FAO, PAM), du Portugal, de la France, du Brésil, de Taiwan (Chine), de l'ordonnateur national du FED. La mission a coordonné ses travaux avec une équipe de la BM, qui a séjourné du 2 au 9 avril à Sao Tomé pour l'élaboration de leur Stratégie d'Assistance au Pays (CAS). Enfin, la Banque a organisé une mission de dialogue sur le DSP axé sur les résultats en juillet 2005. Le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes a été organisé sous forme d'atelier participatif où les représentants des structures rencontrées lors de la mission de préparation ont discuté du document.

⁸ Ministère du Plan et des Finances, Ministère de la Santé, Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme, Ministère de la Justice, Ministère de l'Éducation et de la Culture, Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité, Ministère de la Jeunesse et Sports, Ministère des Ressources Naturelles et de l'Environnement, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Ministère des Travaux Publics et des Infrastructures, Secrétaire d'Etat en charge de la Réforme de l'Etat et de l'Administration Publique.

4.5 Dimensions régionales de l'aide du Groupe de la Banque

4.5.1 Le document de stratégie régionale (DSAIR) sur la CEEAC de la Banque propose trois axes stratégiques d'interventions suivants : (i) le renforcement des capacités des CER majeures et l'appui à l'intégration économique régionale ; (ii) le développement des infrastructures régionales ; et, (iii) le soutien à la coopération régionale dans les domaines du social, de l'agriculture et de l'environnement. Les deux derniers axes s'inscrivent dans le cadre du NEPAD. Conformément à cette stratégie, la Banque a notamment approuvé un projet d'appui au renforcement des capacités du Secrétariat général de la CEEAC (novembre 2004) et le programme sous-régional du renforcement des capacités de supervision de la sécurité aérienne (COSCAP) dans la zone CEMAC et STP (avril 2005).

4.5.2 La Banque contribue également, par le biais de financements portugais destinés aux pays lusophones africains (PALOP), à couvrir des besoins communs à ces pays, comme à travers le Profil de Gouvernance Pays (2005), l'étude sectorielle sur le transport (2005-2006), le projet de l'élaboration de manuels scolaires communs aux PALOP (en cours d'élaboration). Parallèlement, la Banque prépare une étude sur les petits Etats insulaires en développement (PEID), afin d'identifier une politique d'interventions pour faire face aux problèmes spécifiques de ces pays. En outre, étant donné l'importance et les besoins de plus en plus accrus de la dimension régionale pour STP, la Banque accordera une importance particulière aux possibilités de financements et d'opérations multinationales.

4.6 Aide du Groupe de la Banque : Allocation de ressources en fonction de la performance, critères de performance

Cadre d'assistance financière du Groupe de la Banque

4.6.1 L'objectif de la présente stratégie du Groupe de la Banque est de soutenir les efforts du Gouvernement pour la mise en œuvre de la SRP en vue d'atteindre les ODM. Les opérations qui seront réalisées dans ce cadre et en complémentarité avec le portefeuille actif sont issues des piliers et des priorités de la stratégie de la Banque (4.4). Leur financement dépendra de la performance du pays durant la période 2005-2009. L'allocation totale pour la mise en œuvre du DSP axé sur les résultats 2005-2009 inclut les ressources qui seront allouées à STP dans le cadre du FAD X (2005-2007) et une partie des ressources du FAD XI (2008-2010). Or, l'exercice d'évaluation des performances a classé STP dans la catégorie de politique à faible performance et a permis de fixer l'allocation maximale à 5,30 millions d'UC pour le FAD X. L'allocation pour les deux premières années du FAD XI couvertes par le DSP sera déterminée également sur la base de la performance globale de STP. Toutefois, les critères de performance serviront de cadre pour mesurer les progrès accomplis dans les domaines prioritaires où les efforts supplémentaires devront être déployés par le Gouvernement.

4.6.2 Les critères de performance ont été identifiés à partir des faiblesses révélées par les notations de l'Evaluation des Politiques et Institutions du Pays (EPIP), mais également en conformité avec la stratégie de la Banque. Les critères de performance seront donc suivants : (i) les politiques macroéconomiques - *les réformes macroéconomiques* ; (ii) les politiques structurelles - *l'environnement des affaires* ; et (iii) la Gouvernance du secteur public et des institutions - *la qualité de gestion budgétaire et des finances publiques - transparence, obligation de rendre compte, et corruption dans l'administration publique*. La performance sera mesurée en fonction des efforts du Gouvernement à accomplir les mesures représentatives de ces critères, comme le montre le tableau 5. Le non-accomplissement de ces mesures risque de se traduire par une plus faible allocation annuelle, tandis que l'amélioration de ces critères pourrait entraîner une allocation annuelle plus élevée, qui pourrait se traduire par des apports supplémentaires de l'assistance de la Banque, notamment sous forme d'appuis institutionnels ou d'études économiques et sectorielles.

Tableau 5 : Cadre de référence des critères de performance

Critères de performance	Année de base (2004)	Objectifs 2007	Objectifs 2009
Politiques macroéconomiques			
Réformes macroéconomiques	Négociation de programme 2005-2007 soutenu par la FRPC du FMI	Mise en œuvre satisfaisante du programme soutenu par la FRPC (2005-2007)	Poursuite d'un nouveau programme triennal subséquent avec le FMI
Politiques structurelles			
Réglementation de l'environnement des affaires	Elaboration du nouveau code des investissements	Nouveau code des investissements adopté et en vigueur	Restructuration et privatisation des filières publiques (EMAE, Télécommunication)
Gouvernance du secteur public et des institutions			
Qualité de gestion budgétaire et finances publiques	Non-existence de nomenclature budgétaire harmonisée	Nouvelle nomenclature budgétaire adoptée et en vigueur	Dépenses de réduction de la pauvreté identifiables dans le budget
Transparence, obligation de rendre compte, et corruption dans l'administration publique	Absence de réglementation claire en matière de marchés publics	Adoption et mise en vigueur de la réglementation des marchés publics	Audits interne et externe du budget publiés et soumis à l'Assemblée nationale

4.6.3 En terme d'opérations, la Banque pourrait financer un Programme d'appui aux réformes économiques et à la Gouvernance (PAREG) ou les Projets d'appui à la gouvernance (appui institutionnel), sous condition que le pays reste engagé à poursuivre les réformes. Compte tenu de la taille de l'allocation, le FAD-X se focalisera sur le Projet d'appui à la gouvernance, tandis que pour le FAD-XI, un appui budgétaire pourrait être envisagé si les conditions sont réunies. A défaut, le PAREG se focalisera pour soutenir les réformes et ainsi créer un cadre favorable à la consolidation des fondamentaux macroéconomiques. Les appuis institutionnels pour la Gouvernance appuieront plus spécifiquement l'amélioration de la gestion des finances publiques en terme de transparence et d'efficacité, notamment pour la mise en œuvre de la SRP et la gestion des revenus pétroliers. Enfin, compte tenu de l'importance des travaux qui restent à être réalisés par le Gouvernement pour améliorer le contenu du DSRP et les mécanismes de mise en œuvre et de suivi de la SRP, la Banque orientera ses opérations afin d'assister le Gouvernement dans ses efforts.

4.6.4 Par ailleurs, le secteur agricole, qui est un des secteurs prioritaires de la SRP, pourrait bénéficier du projet d'appui au développement de l'élevage - phase 2. Le projet contribuera à la diversification de la base productive du pays et à la réduction de la pauvreté par le biais de l'augmentation des revenus en milieu rural et de contribution à la sécurité alimentaire. En fonction de la performance du pays et donc de l'allocation, les projets intégrés, tels que le projet de réduction de la pauvreté - phase 2 ou le projet social, qui visent à couvrir les besoins notamment en terme d'accès aux infrastructures de base pourraient être envisagés. Une évaluation à mi-parcours sera effectuée afin de réévaluer les besoins et réorienter les ressources du FAD XI si nécessaire. Toutefois, étant donné les besoins considérables pour atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté, des opérations supplémentaires pourront être inscrites en fonction de la disponibilité de financements. A cet égard, et conformément à l'engagement de la Banque pour l'initiative de l'eau, après l'achèvement du projet de l'approvisionnement en eau potable, d'assainissement et de lutte contre les maladies d'origine hydrique (prévu pour 2005), ce domaine prioritaire dans la lutte contre la pauvreté à STP continuera à avoir une attention particulière de la part de la Banque.

Aide du Groupe de la Banque : Autres instruments

4.6.5 La Banque financera des études économiques et sectorielles stratégiques qui contribueront, d'une part à la préparation des opérations de la Banque, et d'autre part à la formulation des politiques du pays dans les domaines les plus prioritaires, telles que le Profil de Gouvernance pays, l'étude conjointe avec la BM sur IFA comprenant les aspects de PER, CFAA, CPAR, et l'étude sectorielle sur le transport. Elle soutiendra également les autorités en terme de formations, telles que celle prévue sur l'exécution des projets. Etant donné les besoins considérables dans le domaine de renforcement de capacités institutionnelles, aussi bien en terme de formations que de documents économiques et sectoriels stratégiques, la Banque examinera des possibilités pour continuer des appuis stratégiques sous forme d'expertises.

4.6.6 Par ailleurs, la Banque continuera à apporter son assistance à travers l'initiative PPTE renforcée. En effet, dans ce cadre, la Banque a approuvé en avril 2001, un allègement de dette de 34,20 millions dollars EU en VAN de fin 1999, et a contribué jusqu'à aujourd'hui à hauteur de 4,96 millions dollars EU. Compte tenu du retard dans le processus du PPTE, où le point d'achèvement initialement prévu en 2004 est aujourd'hui estimé à 2006, la Banque a approuvé, en juin 2005, la prorogation de la période pour l'allègement intérimaire jusqu'à fin 2006. Dès que le pays aura atteint le point d'achèvement, la Banque poursuivra ses allègements supplémentaires conformément à son engagement.

4.7 Partenariat et harmonisation

4.7.1 Comme soulevé précédemment (3.3), la coordination entre les bailleurs de fonds qui interviennent à STP est très faible, et ce, malgré leur nombre limité et la taille étroite du pays. Le Gouvernement devra travailler à améliorer la coordination interne entre les Ministères, entre lesquels il n'existe pas non plus de mécanismes de coordination pour la gestion de l'aide. Les faibles capacités du Gouvernement quant à la formulation de stratégies sectorielles ne favorisent pas la coordination des interventions des partenaires au développement, étant donné le manque de clarté des priorités et des orientations sectorielles. La mise en œuvre de la SRP pourrait constituer une base pour renforcer la cohérence entre le DSRP et les stratégies sectorielles, ainsi que la coordination entre les partenaires au développement. A plus long terme, une harmonisation du cadre d'intervention pourrait s'articuler autour de mécanismes tels qu'un cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) qui permettrait une programmation budgétaire des interventions pour appuyer la SRP. La Banque, en coordination avec la BM, pourrait alors fournir un appui budgétaire si les conditions sont réunies. Par ailleurs, la dernière Table ronde a été organisée en 2000, et le PNUD travaille actuellement avec le Gouvernement afin d'organiser la table ronde en octobre 2005.

4.7.2 Enfin, la Banque coordonne étroitement ses actions notamment avec les IBW et les agences onusiennes, aussi bien au niveau de la stratégie que des opérations. Ce DSP a en effet été élaboré en étroite coordination avec la Stratégie d'Assistance Pays (CAS) 2005-2009 de la BM, dans le cadre d'une mission coordonnée de préparation de stratégies mutuelles. Les appuis aux réformes (PAREG) seront essentiellement programmés sous forme de cofinancement avec le FMI, tandis que les appuis institutionnels à la gouvernance seront coordonnés étroitement avec la BM et le PNUD. De même, de nombreuses études sont élaborées conjointement ou en cofinancement avec la BM et le PNUD, et le PNUD et le BIT apportent des appuis techniques dans le cadre de projets de la Banque. Etant donné la taille limitée de l'allocation pour le pays, la Banque portera une attention particulière à renforcer la coordination et les opérations de cofinancements afin d'optimiser les impacts de ses opérations, dans un cadre global et commun avec les autres bailleurs de fonds.

5. SUIVI ET EVALUATION AXE SUR LES RESULTATS

5.1 Suivi des résultats du DSP et de la performance du Groupe de la Banque

5.1.1 Le DSP s'appuie sur les axes stratégiques du DSRP. A ce titre, les résultats de suivi du DSP et des performances de la Banque seront analysés par rapport aux objectifs du DSRP. Les enquêtes sur le budget consommation des ménages, le prochain profil de pauvreté, et les données collectées par l'institut national de statistique fourniront une base au suivi du DSRP et du DSP. Ce processus est assuré par le Ministère du plan et des finances, avec l'appui de plusieurs partenaires au développement. Néanmoins, compte tenu de la disponibilité limitée et de la fiabilité de certaines données existantes, les principaux indicateurs de suivi s'aligneront avec ceux des ODM ainsi qu'avec les données recueillies dans le cadre des opérations de la Banque. Les possibilités de suivi des progrès par rapport aux ODM sont analysées au tableau 6. Par ailleurs, la mise en cohérence entre le DSRP, les stratégies sectorielles et le PIP devrait s'articuler notamment à travers une nouvelle nomenclature budgétaire à adopter, qui permettra une harmonisation des catégories de dépenses entre les différentes directions du Ministère du plan et des finances, et une classification fonctionnelle (par opposition à la classification administrative actuelle). Cette harmonisation de nomenclature budgétaire permettra d'identifier les dépenses de réduction de la pauvreté, et ainsi de suivre l'exécution budgétaire par rapport aux priorités du DSRP.

Tableau 6 : Capacités de suivi et évaluation des ODM

	Objectif 1 Réduire la pauvreté et la faim	Objectif 2 Assurer l'éducation primaire universelle	Objectif 3 Egalité des genres et autonomisation des femmes	Objectif 4 Réduire la mortalité infantile	Objectif 5 Améliorer la santé maternelle	Objectif 6 Combattre VIH/SIDA, paludisme et autres maladies	Objectif 7 Assurer un environnement durable
Capacités de collecte de données	Moyen	Bon	Moyen	Moyen	Faible	Faible	Faible
Qualité des informations de récentes recherches et enquêtes	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Faible	Faible	Moyen
Capacités d'accompagnement statistique	Faible	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Faible	Moyen
Capacités d'analyse statistique	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Faible	Moyen
Capacités d'incorporation de l'analyse dans les politiques et mécanismes d'allocation des ressources	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
Mécanisme de contrôle et évaluation	Faible	Moyen	Faible	Moyen	Moyen	Faible	Moyen

Source : Rapport national sur les ODM, avril 2004, Gouvernement et Agences des Nations Unies

5.1.2 Les insuffisances du DSRP et de ses mécanismes de suivi seront prises en compte dans la formulation des opérations. Les opérations de la Banque seront ainsi orientées d'une manière à couvrir ces faiblesses, en coordination avec d'autres partenaires au développement, notamment la BM et le PNUD, et dans le cadre des appuis institutionnels, de certaines composantes de projets, et par l'examen des possibilités de financements supplémentaires spécifiques. Parallèlement, conscient de ces problèmes, le Gouvernement prévoit d'apporter des améliorations au DSRP, et de réaliser des rapports d'évaluation de progrès. La revue du portefeuille et la revue à mi-parcours du DSP permettront d'analyser la performance des opérations et les progrès accomplis dans l'obtention des résultats attendus, ainsi que la pertinence de ces progrès par rapport aux objectifs de la réduction de la pauvreté. Par ailleurs, la Banque renforcera le suivi de ses opérations pour améliorer la performance du portefeuille, notamment à travers les missions de supervision et le renforcement du Bureau de programme national à Sao Tomé. Elle organisera également une formation sur l'exécution de projets, afin de résoudre les problèmes liés à la méconnaissance des règles de procédures de la Banque.

5.2 Gestions des risques

5.2.1 Deux types de risques peuvent affecter les performances du DSP axé sur les résultats. Les risques-pays identifiés ci-dessus (3.4) et les risques liés à la mise en œuvre de la stratégie de la Banque. Les opérations de la Banque seront formulées afin d'atténuer les risques-pays : (i) La diversification du secteur agricole, les formations professionnelles, et les réformes structurelles avec des mesures pour la libéralisation de l'économie et pour le développement du secteur privé, permettront d'atténuer le risque d'une économie de rente. (ii) L'appui aux réformes économiques et à l'assainissement des finances publiques permettra d'atténuer le risque de l'instabilité macroéconomique, tandis que l'allègement de la dette dans le cadre de l'initiative PPTE renforcée contribuera en partie au rééquilibrage des fondamentaux. (iii) La promotion de la bonne gouvernance en matière de la gestion des finances publiques, parallèlement au processus participatif de la mise en œuvre et du suivi de la SRP constituera un contrepoids au risque de l'instabilité politique. (iv) Plus particulièrement, la mise en place des mécanismes de gestion transparente des primes pétrolières et des revenus pétroliers futurs consolidera la base pour une politique de bonne gouvernance. Par ailleurs, la deuxième catégorie de risques, liés à la mise en œuvre de la stratégie de la Banque, est essentiellement liée aux faiblesses de capacités institutionnelles du pays. Les appuis institutionnels et les composantes techniques des opérations de la Banque seront orientés pour le renforcement des capacités, et la Banque renforcera le suivi de ses opérations. Outre la formation prévue sur l'exécution de projets, le Bureau de Programme National à STP sera progressivement renforcé et contribuera également à atténuer le risque lié à la gestion du portefeuille. Enfin, concernant le risque d'accumulation des arriérés, le programme triennal 2005-2007 soutenu par le FMI prévoit des mesures pour éviter les arriérés extérieurs.

5.3 Questions relatives au dialogue avec le pays

5.3.1 Le dialogue avec le Gouvernement portera essentiellement sur deux axes, à savoir : (i) la réalisation des piliers du DSP ; et (ii) les critères de performance de l'EPIP. L'accent sera mis, d'une part sur les questions de Gouvernance en matière de gestion des finances publiques, dont notamment les mécanismes de gestion des revenus pétroliers, et les réformes structurelles, et d'autre part, la mise en place effective des mécanismes de mise en œuvre et de suivi de la SRP. Les critères de performance permettront d'évaluer les progrès accomplis par le Gouvernement dans ces domaines (tableau 5). Sur la question de Gouvernance notamment, la Banque préparera le Profil de Gouvernance prévu pour 2005, ainsi que l'étude conjointe IFA avec la BM. Etant donné son importance, la question de la gouvernance fera l'objet de dialogue commun avec d'autres partenaires au développement, dont notamment les IBW et le PNUD. De même, concernant la poursuite de réformes structurelles, la Banque, en coordination avec les IBW, accompagnera et évaluera les progrès, à travers le dialogue et l'appui aux réformes. Par ailleurs, l'amélioration de la performance du portefeuille fera l'objet de discussions permanentes avec les autorités, notamment sur les points suivants : les délais de mise en vigueur, des procédures et d'audits, la coordination entre les organes publics concernés, la question des arriérés. Le dialogue accompagnera ainsi les contributions de la Banque sous forme d'opérations, de missions de supervision, et d'analyses aux orientations stratégiques du pays.

6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

6.1 A la veille de l'ère pétrolière, STP est appelé à relever les défis suivants : (i) la diversification de la base productive ; (ii) la viabilité du cadre macroéconomique et financier ; (iii) l'amélioration de l'accès aux infrastructures économiques et sociales ; (iv) la gouvernance politique et économique. Au cours du DSP 2002-2004, le Gouvernement a poursuivi ses efforts pour améliorer les performances macroéconomiques et la gouvernance, et pour renforcer la mise en œuvre de sa SRP. Afin de continuer à soutenir le pays à relever ces défis, la stratégie 2005-2009 de la Banque s'articulera autour des piliers suivants : *réduire la pauvreté en milieu rural et promouvoir la gouvernance en matière de gestion des finances publiques*. Cette stratégie sera axée sur la promotion et la diversification du secteur agricole, et sur la poursuite de ses interventions dans les secteurs sociaux afin de contribuer directement à la réduction de la pauvreté et à la réalisation des ODM. L'appui aux réformes macroéconomiques et à la gouvernance contribuera à l'amélioration de la gestion des finances publiques et au renforcement des capacités institutionnelles. Le Gouvernement est en effet engagé à poursuivre ses efforts, comme en témoigne la conclusion du programme triennal 2005-2007 appuyé par le FMI. La Banque apportera donc ses appuis pour la réussite de ce programme, et envisagera la poursuite de ces appuis en fonction de la performance du programme.

6.2 Eu égard à ce qui précède, les Conseils sont invités à approuver la stratégie proposée par le présent DSP axé sur les résultats de STP pour la période 2005-2009, sur la base d'une allocation de ressources, dans le cadre du FAD X, de 5,30 millions UC sous forme de dons.

Sao Tomé et Príncipe
DSPAR 2005 - 2009



Cette carte a été fournie par le personnel de la Banque Africaine de Développement exclusivement à l'usage des lecteurs du rapport auquel elle est adjointe. Les dénominations utilisées et les frontières figurant sur cette carte n'impliquent de la part du Groupe de la BAD et de ses membres aucun jugement concernant le statut légal d'un territoire ni aucune approbation ou acceptation de ses frontières.

SAO TOME ET PRINCIPE

Opérations du Groupe de la Banque

Projets par secteur	Date d'approbation	Date de signature	Date entrée en vigueur	Date d'achèvement	Guichet	Montant	Décaissement %
Agriculture et développement rural							
1. Plantation de cacao	20/03/1978	4/5/1978	4/6/1979	31/12/1988	FAD	7,18	100%
2. Réhab. Plantations café-cacao-monte-café	21/01/1986	19/03/1986	22/08/1989	30/06/1997	FAD	10,00	100%
3. Programme élevage (don)	26/02/1991	28/11/1991	13/02/1992	30/06/1996	FAD	0,36	100%
4. Appui au développement de l'élevage	17/12/1996	28/04/1997	16/03/1998	31/12/2002	FAD	2,60	97%
Sous-total secteur						20,14	99%
Transport							
1. Etudes aéroport de Sao-Tomé	25/05/1980	5/9/1980	31/01/1981	30/06/1984	FSN	1,00	100%
2. Etudes complém. aéroport de Sao-Tomé	15/06/1984	17/08/1984	24/06/1985	31/12/1986	FAD	0,21	100%
3. Aménagement de l'aéroport de Sao-Tomé	21/01/1986	19/03/1986	17/12/1987	31/03/2001	FAD	9,95	100%
4. Entretien routier	26/06/1987	6/8/1987	13/07/1989	31/12/1998	FAD	4,72	100%
5. Aménagement de l'aéroport de Sao-Tomé	29/10/1991	26/02/1992	23/07/1992	31/03/2001	FAD	2,95	100%
6. Deuxième projet d'entretien routier	31/08/1993	11/5/1994	19/06/1996	30/06/2001	FAD	5,02	86%
Sous-total secteur						23,85	98%
Eau et assainissement							
1. Etude adduction d'eau et assainissement	21/10/1993	11/5/1994	17/06/1994	31/12/1998	FAD	0,85	83%
2. Prog. D-AEPA et de lutte contre les mal.	9/12/1999	11/5/2000	8/12/2000	31/12/2005	FAD	4,20	34%
Sous-total secteur						5,05	58%
Energie							
1. Electricité I	24/11/1993	11/5/1994	30/05/1997	31/12/2001	FAD	3,50	55%
Sous-total secteur						3,50	55%
Communications							
1. Télécommunications	19/11/1984	18/12/1984	25/12/1984	30/06/1994	FAD	1,87	100%
Sous-total secteur						1,87	100%
Social							
1. Et. pédag.-tech. réh. écol. Prim. sec. N.	24/02/1986	19/03/1986	11/6/1987	30/06/1995	FAD	0,61	100%
2. Réhabilitation établis. d'enseignement	18/12/1990	28/02/1991	15/03/1991	31/05/2001	FAD	10,28	97%
3. Réduction de la pauvreté	4/12/1997	28/05/1998	3/3/2000	31/12/2005	FAT	0,40	0%
4. Réduction de la pauvreté	4/12/1997	28/05/1998	3/3/2000	31/12/2005	FAD	1,48	65%
5. Appui au Dévelop. des ressources humaines	20/12/2002	03/06/2003	17/03/2005		FAD	3,5	0%
Sous-total secteur						16,27	52%
Multi-secteur							
1. Projet d'assistance technique	11/4/1985	9/5/1985	31/12/1987	30/06/1994	FAD	1,03	100%
2. Programme d'ajustement structurel	19/08/1987	3/9/1987	6/11/1987	30/11/1988	FAD	6,91	100%
3. Programme d'ajustement structurel II	28/08/1990	20/11/1990	4/9/1991	30/06/1994	FAD	9,21	100%
4. Appui institutionnel Minis. des finances	30/10/1990	3/12/1990	12/12/1991	30/09/1999	FAD	1,49	100%
5. Programme d'ajustement structurel III	11/4/2001	30/05/2001	5/8/2002	31/12/2003	FAD	1,60	100%
Sous-total secteur						20,24	100%
Total						90,38	87%

MATRICE DU CADRE STRATEGIQUE PAYS 2005-2009

Annexe 3

Défis du pays	Axes du DSRP	Stratégie du Groupe de la Banque	Activités du Groupe de la Banque		Autres stratégies Bilatérales et Multilatérales	Points de repères				
			Récentes et en cours	Proposées (études)		ODM	Objectifs intermédiaires DSP 2007	Objectifs DSP 2009		
Pilier I : Réduire la pauvreté en milieu rural										
Diversification de la base productive	Création des opportunités d'accroissement et de diversification des revenus pour les pauvres	Réduire les inégalités sociales et Développer le capital humain	Elevage I	Elevage II	FAO/PAM Taiwan	<u>Objectif 1-cible 2</u> : Part de population qui souffre de faim <u>Objectif 2</u> : Education primaire <u>Objectif 5</u> : Santé maternelle <u>Objectif 7</u> : Accès eau et assainissement	- Baisse de la part de population pauvre en milieu rural (64,9% en 2001→60%) - Mise en place système de suivi et d'analyse du marché du travail	- Baisse de la part de population pauvre en milieu rural (64,9% en 2001→45%) - Taux de chômage des jeunes (60% en 2004→30%)		
Améliorer l'accès aux infrastructures de base	Développement des ressources humaines et Accès aux services sociaux de base		Dévelopmt Ressources humaines	<i>Etude sectorielle transport</i>	France UE BM US Portugal				- Taux d'utilisation de moustiquaires imprégnés (20% en 2002→76%) - 20.000 personnes supplémentaires disposent de latrines - Cas de paludisme (482‰ en 2002→200‰)	- Taux de scolarisation primaire (69,3% en 2002→85%) - Taux alphabétisation (83,1% en 2002→92%) - Taux de mortalité maternelle (101,6‰ en 2002→86‰) - Taux d'accouchement assisté (75% en 2002→85%)
Pilier II : Promouvoir la gouvernance en matière de gestion des finances publiques										
Gouvernance politique et économique	Réforme des institutions publiques, renforcement des capacités, promotion de politique de bonne gouvernance	Renforcer le cadre institutionnel pour améliorer la gestion des finances publiques	PAS III	<i>PGP/ joint IFA (PER, CFAA, CPAR)</i> Appuis institutionnels gouvernance PAREG / Appui budget.	Portugal PNUD	<u>Objectif 1</u> : Part de population pauvre (de 53,8% en 2001 à 26,9% en 2010)	- Lois subsidiaires sur le pétrole adoptées - Plan d'actions Gouvernance élaboré - Gestion des dépenses publiques renforcée	- Mécanisme de gestion des revenus pétroliers effectif - Gestion de finances publiques transparente et efficiente - Pouvoir exécutif stable au moins 1 an		
Viabilité du cadre macroéconomique et financier	Croissance accélérée et redistributive				BM				- Point d'achèvement atteint - Nouveau code d'investissements adopté - Réforme du système fiscal achevée (code fiscal, code procédures fiscales)	- Situation financière de EMAE assainie - Cadre juridique, fiscal et réglementaire pour le secteur privé amélioré
Mise en œuvre effective du DSRP	Adoption du mécanisme de suivi-évaluation et de réactualisation de la stratégie				FMI					

Objectif 1 - Cible 2 : Réduire de moitié entre 1990 et 2015 la proportion de la population qui souffre de faim (proportion d'enfants avec insuffisance pondérale, de 12,8% en 1998 à 6,4% en 2015)

Objectif 2 : Garantir que, pour 2015, tous les enfants, des deux sexes, terminent un cycle complet d'enseignement primaire (taux net de scolarisation primaire de 69,3% à 100% en 2015 ; taux d'alphabétisation de plus de 15 ans de 83,1% en 2002 à 100% en 2015)

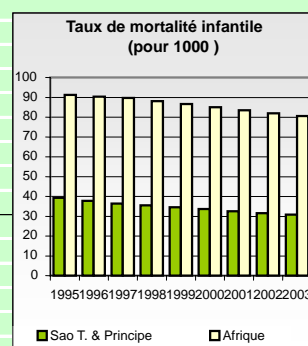
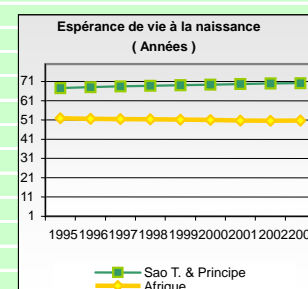
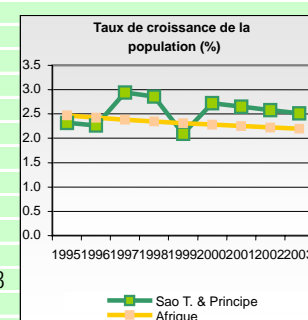
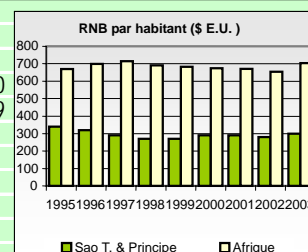
Objectif 5 : Réduire de trois quarts la mortalité maternelle pour 2015 (taux de mortalité maternelle 101,6 ‰ en 2002 à 17,3‰ en 2015 ; part des accouchements institutionnels de 75% en 2002)

Objectif 7 : Accès à l'eau potable (19% en 2001) et à l'assainissement (16% en 2001)

Sao Tomé E Principe

INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS

	Année	Sao T. & Principe	Pays en Afrique	Pays en développement	Pays développés
Indicateurs de Base					
Superficie ('000 Km²)		1	30 061	80 976	54 658
Population totale (millions)	2003	.2	849.5	5 024.6	1 200.3
Population urbaine (% of Total)	2003	55.6	39.2	43.1	78.0
Densité de la population (au Km²)	2003	167.0	28.3	60.6	22.9
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2002	320	704	1 154	26 214
Participation de la Population Active - Total (%)	2003	38.0	43.3	45.6	54.6
Participation de la Population Active - Femmes (%)	2003	40.0	41.0	39.7	44.9
Valeur de l'Indice sexospécifique de dévelop. humain	2002	...	0.476	0.655	0.905
Indice de développement humain (rang sur 177 pays)	2002	123	n.a.	n.a.	n.a.
Population vivant en dessous de \$ 1 par Jour (%)	1995	...	46.7	23.0	20.0
Indicateurs Démographiques					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2003	1.8	2.2	1.7	0.6
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2003	3.3	3.8	2.9	0.5
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2003	41.9	42.0	32.4	18.0
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2003	4.5	3.3	5.1	14.3
Taux de dépendance (%)	2003	82.8	86.1	61.1	48.3
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2004	98.0	99.0	103.3	94.7
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2003	24.6	24.0	26.9	25.4
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2003	69.9	50.7	62.0	78.0
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2003	...	51.7	66.3	79.3
Taux brut de natalité (pour 1000)	2003	32.6	37.0	24.0	12.0
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2003	5.7	15.2	8.4	10.3
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2002	60.8	80.6	60.9	7.5
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2003	39.8	133.3	79.8	10.2
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2002	102	661	440	13
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2003	3.9	4.9	2.8	1.7
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	1990-99	...	40.0	59.0	74.0
Indicateurs de Santé et de Nutrition					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	1999	42.0	57.6	78.0	287.0
Nombre d'infirmières (pour 100000 habitants)	1989-99	200.8	105.8	98.0	782.0
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié (%)	2002	75.0	44.0	56.0	99.0
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2001	19.0	64.4	78.0	100.0
Accès aux services de santé (% de la population)	2000	...	61.7	80.0	100.0
Accès aux services sanitaires (% de la population)	1996-99	19.1	42.6	52.0	100.0
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH/SIDA	1997-99	...	6.4	1.3	0.3
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2000	70.4	109.7	144.0	11.0
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2002	97.9	81.0	82.0	93.0
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2002	83.8	71.7	73.0	90.0
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	1998	12.8	25.9	31.0	...
Apport journalier en calorie par habitant	2002	2 460	2 444	2 675	3 285
Dépenses publiques de santé par habitant (en % du PIB)	1996-99	9.9	3.3	1.8	6.3
Indicateurs d'Education					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	2001/02	126.0	88.7	91.0	102.3
Primaire - Filles	2001/02	122.0	80.3	105.0	102.0
Secondaire - Total	2001/02	39.0	42.9	88.0	99.5
Secondaire - Filles	2001/02	36.0	41.3	45.8	100.8
Personnel enseignant féminin au primaire (% du total)	2001/02	51.7	46.3	51.0	82.0
Analphabétisme des adultes - Total (%)	2002	16.9	36.9	26.6	1.2
Analphabétisme des adultes - Hommes (%)	2002	...	28.4	19.0	0.8
Analphabétisme des adultes - Femmes (%)	2000	...	45.2	34.2	1.6
Dépenses d'éducation en % du PIB	1996-98	...	5.7	3.9	5.9
Indicateurs d'Environnement					
Terres arables en % de la superficie totale	2003	2.1	6.2	9.9	11.6
Taux annuel de déforestation (%)	1990-95	...	0.7	0.4	-0.2
Taux annuel de reboisement (%)	1981-90	...	10.9
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	1998	0.5	1.2	1.9	12.3



Source : Compilé par la Division Statistique à partir des Bases de Données de la BAD; ONUSIDA; Live Database de la Banque Mondiale et la Division Population des Nations Unies.

Notes: n.a. Non Applicable

... Donnée Non Disponible

Opérations financières de l'Etat

Annexe 5

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
	Projection									
	(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)									
Recettes	59.0	50.5	58.1	59.3	127.9	63.9	61.9	59.0	56.1	52.6
Recettes pétrolières 1/	0.0	0.0	0.2	2.2	2.0	1.9	1.7	0.0	0.0	0.0
Recettes non pétrolières	21.1	23.3	25.4	26.2	26.7	26.8	27.1	27.2	27.2	27.3
Recettes fiscales	18.3	19.5	20.7	23.4	24.1	24.2	24.6	25.0	25.1	25.3
Recettes non fiscales	2.9	3.8	4.7	2.8	2.6	2.6	2.5	2.2	2.1	2.0
Dons	37.8	27.2	32.5	30.9	28.2	33.2	31.2	30.0	27.2	23.7
Dons project	28.6	22.6	25.7	21.9	20.0	20.3	20.3	20.0	17.9	16.0
Dons hors projet	4.1	0.1	0.4	3.2	0.0	1.0	0.9	1.1	1.2	0.5
Dons liés à l'initiative PPTE	5.1	4.5	6.3	5.7	8.2	11.8	10.0	8.9	8.1	7.2
Multilatéraux	5.1	4.5	6.3	5.7	4.5	4.1	3.8	3.4	3.1	2.7
Bilatéraux (avant le point d'achèvement PPTE)	0.0	0.0	0.0	0.0	3.7	6.3	2.5	2.5	2.5	2.2
Allègement de dettes après le point d'achèvement 2/	1.4	3.6	3.0	2.6	2.2
Primes pétrolières sur les concessions	71.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres recettes	2.0	1.9	1.8	1.7	1.6
Dépenses et prêts nets des recouvrements	79.5	66.9	75.1	85.6	76.5	72.5	67.1	64.0	60.0	56.7
Dépenses courantes	28.9	32.2	33.2	46.5	42.7	38.2	34.1	32.6	30.7	28.8
Salaires	9.6	9.0	9.9	12.0	13.9	12.7	11.9	11.0	10.2	9.4
Financement par le trésor	9.6	9.0	9.9	12.0	13.0	12.7	11.9	11.0	10.2	9.4
Financement sur l'allègement PPTE	0.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Biens et services 3/	4.5	5.5	7.9	15.2	7.8	6.8	6.1	6.1	6.1	6.1
Intérêts sur les dettes extérieures	5.6	5.3	4.7	4.8	4.6	4.3	3.7	3.8	3.6	3.4
Intérêts sur les dettes intérieures	0.3	0.0	0.0	0.0	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2
Transferts	3.1	8.4	6.5	10.5	12.4	10.7	9.3	8.7	8.1	7.5
<i>dont</i> : transferts réguliers	3.1	1.9	2.4	6.3	7.5	6.4	5.6	5.2	4.8	4.4
Programme de bourses financés par les pays étrangers	0.2	2.2	2.0	1.9	1.7	1.5	1.3	1.2
Programme de bourses internes	1.9	2.9	2.4	2.0	1.8	1.5	1.3
Agence de développement conjoint 4/	...	6.4	4.1	4.1	4.9	4.3	3.7	3.5	3.3	3.1
Autres	5.9	4.1	4.0	4.0	3.7	3.3	3.0	2.8	2.6	2.4
Dépenses en capital	46.0	28.8	35.8	35.8	29.3	28.9	28.1	27.2	25.4	24.2
Financement par le trésor	7.0	2.5	6.9	8.0	3.9	3.6	3.3	3.1	3.9	5.0
Financement par les ressources extérieures	39.1	26.2	29.0	27.7	25.4	25.3	24.8	24.1	21.5	19.3
Dépenses sociales liées à l'initiative PPTE	4.1	4.6	6.1	4.8	4.5	5.4	4.8	4.3	3.9	3.6
Multilatérales	4.1	4.6	6.1	4.8	4.5	4.1	3.8	3.4	3.1	2.7
Bilatérales - allègement de dettes avant le point d'achèvement	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.3	1.0	0.9	0.8	0.9
Prêts nets des recouvrements	0.0	0.0	0.1	-1.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (base engagement)	-20.5	-16.4	-17.0	-26.3	51.4	-8.6	-5.1	-5.0	-3.9	-4.1
Variation des arriérés (nets; diminution -)	0.9	10.0	5.1	6.5	-23.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Arriérés extérieurs 5/	0.9	3.1	1.7	2.2	-10.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Arriérés intérieurs	0.0	7.0	3.4	4.3	-13.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<i>dont</i> : Agence de développement conjoint 4/	...	6.4	4.1	4.1	-13.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (base caisse)	-19.6	-6.4	-11.9	-19.8	27.7	-8.6	-5.1	-5.0	-3.9	-4.1
Financements	19.6	6.4	11.9	19.8	-27.7	8.6	5.1	5.0	3.9	4.1
Extérieurs (nets)	7.6	0.7	4.5	11.5	-5.9	-1.0	-1.4	-1.8	-0.6	-0.9
Décaissements (projets)	10.2	3.6	3.2	5.8	5.4	5.0	4.5	4.1	3.7	3.3
Financement programmes (prêts)	6.1	0.0	5.6	8.0	2.9	6.8	6.2	5.4	5.8	4.7
Prêts court-terme (Nigeria et Angola) (nets) 6/	...	9.2	8.5	9.3	-1.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Amortissements (moyen et long terme)	-8.7	-12.1	-12.8	-11.6	-12.8	-12.8	-12.2	-11.3	-10.1	-8.9
Intérieurs (nets)	8.4	-0.4	2.9	2.7	0.7	-4.2	-6.1	-4.7	-5.9	-4.2
Crédits bancaires (nets)	4.1	-0.1	5.4	2.6	0.7	-4.2	-6.1	-4.7	-5.9	-4.2
<i>dont</i> : Compte initiative PPTE	-1.0	0.1	-0.7	-1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financements non bancaires	4.3	-0.3	-2.5	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Variation des avoirs nets du fonds pétrolier 7/	0.0	0.0	0.0	0.0	-32.9	6.0	5.5	5.0	4.4	4.0
Variation des arriérés (principales)	3.6	6.0	4.5	5.6	-19.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Rééchelonnement Club de Paris	0.0	0.0	0.0	0.0	29.9	7.7	6.2	5.5	5.1	4.5
Arriérés rééchelonnés 8/	0.0	0.0	0.0	0.0	26.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Allègement de dette (bilatérale - avant le point d'achèvement)	0.0	0.0	0.0	0.0	3.7	6.3	2.5	2.5	2.5	2.2
Allègement de dette après le point d'achèvement	1.4	3.6	3.0	2.6	2.2
Gap de financement	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	1.0	1.0	0.9	0.8
Memorandum :										
Dépenses Pro-pauvres (millions dollars EU)	11.9	10.4	15.8	14.3	20.3
Dépenses Pro-pauvres (en pourcentage du PIB)	25.0	19.4	26.7	22.2	29.3
Education	8.6	2.7	6.2	6.1	7.9
Santé	11.4	9.0	10.3	7.8	9.1
Autres	5.0	7.6	10.2	8.2	12.2
Dépenses en capital (millions de dollars EU)	22.0	15.4	21.2	23.0	20.3	21.8	23.4	24.9	26.1	27.8
(Variation annuelle en pourcentage)	...	-29.9	37.5	8.6	-11.8	7.4	7.2	6.8	4.6	6.6
Solde primaire (base engagement) 9/	-12.9	-4.3	-11.7	-20.6	-17.5	-11.9	-7.6	-5.5	-4.5	-3.9
Solde global (base engagement, primes pétrolières exclues)	-20.5	-16.4	-17.0	-26.3	-19.6	-8.6	-5.1	-5.0	-3.9	-4.1

Sources: Autorités de São Tomé et Príncipe; estimations et projections FMI

1/ Pour 2004-07, inclus: US\$1,4 million en re-exportations du pétrole provenant de l'aide en nature du Nigeria.

2/ Les projections sous hypothèse du point d'achèvement PPTE durant le premier semestre 2006.

3/ En 2004, inclus: 20.8 billion Dobras (i.e. 3.3% du PIB) pour organisation de la conférence des pays lusophones (PALOP).

4/ Les paiements à titre de contribution STP à l'agence de développement conjoint pour 2002-2004 après la réception de la première prime pétrolière, sous arrangement avec le Nigeria.

5/ Arriérés sur les intérêts dus au Club de Paris et aux créanciers bilatéraux hors Club du Paris.

6/ Pour 2002-04, inclus: trois prêts de US\$5 millions du Nigeria contractés durant 2002-2004 et un prêt de US\$1 million de l'Angola contracté en 2004. Remboursement des prêts nigériens est différé jusqu'à la réception des primes pétrolières sur concessions autres que le bloc 1. US\$1 million de l'Angola sera remboursé en 2005.

7/ Pour 2006-10, les financements provenant du fonds pétrolier sont équivalents de 20% du fonds en fin 2004 (fixé par la loi sur la gestion des revenus pétroliers).

8/ Pour 2005, reflète les impacts du rééchelonnement du Club de Paris de mi-2005.

9/ Exclut: les revenus pétroliers dont les dons en nature du Nigeria, les dons non pétroliers, intérêts et paiement des intérêts programmés, bourses financés par les pays étrangers, dépenses financées sur capitaux étrangers. Pour 2002-04, exclus: les transferts à l'agence de développement conjoint, qui seront prélevés sur la prime pétrolière du bloc 1. Inclus: les dépenses sociales liées à l'initiative PPTE.

Situation Monétaire

Annexe 6

	2002	2003	2004				2005			
			Mar.	June	Sep.	Dec.	Mar.	June	Sep.	Dec.
						Est.	Est.	Prog.		
(En milliards de dobras; fin de période)										
Avoirs extérieurs nets	264.7	324.7	278.6	289.6	309.6	297.7	249.5	375.7	348.7	323.4
Banque centrale	194.3	235.1	202.3	207.0	214.2	189.3	171.0	291.4	260.7	226.8
Banques commerciales	70.5	89.6	76.2	82.6	95.4	108.5	78.5	84.3	88.0	96.6
Avoirs intérieurs nets	-69.9	-48.6	-28.7	-20.5	-29.3	-1.2	44.9	-49.7	-19.0	9.6
Crédit interne net	31.1	101.0	124.8	162.5	164.4	212.6	249.1	167.9	210.2	251.4
Créances nettes sur l'Etat	-10.5	19.2	32.9	26.3	13.2	35.8	63.3	-27.8	8.4	41.0
Engagements	59.2	63.1	63.7	71.1	81.8	83.6	91.6	83.6	85.5	94.7
Avoirs	-69.7	-43.9	-30.8	-44.8	-68.6	-47.8	-28.3	-111.4	-77.0	-53.7
Dépôts au trésor	-8.1	-18.5	-15.7	-26.7	-25.5	-19.2	-11.6	-17.2	-25.3	-29.4
<i>dont: ressources initiative PPTE</i>	-3.6	-10.3	-8.2	-9.8	-10.3	-4.2	-0.4	-12.6	-20.7	-25.0
Fonds de contrepartie	-14.5	-13.6	-13.5	-16.2	-18.4	-18.4	-16.5	-16.5	-11.5	-9.0
Dépôts en devises 1/	-47.1	-11.8	-1.5	-1.9	-24.8	-10.3	-0.3	-77.7	-40.3	-15.4
Crédits à l'économie	41.6	81.8	91.8	136.1	151.2	176.8	185.8	195.7	201.8	210.4
Autres postes (nets)	-101.0	-149.6	-153.4	-183.0	-193.7	-213.8	-204.2	-217.6	-229.2	-241.8
Masse monétaire (M3)	194.8	276.2	249.9	269.1	280.3	296.5	294.4	326.0	329.7	333.0
Monnaie locale	116.2	158.3	138.9	143.2	159.8	175.8	171.2	191.9	190.3	187.0
Monnaie	104.0	147.1	126.6	128.7	144.1	159.3	154.2	172.9	171.3	168.0
Billets en circulation	39.4	56.4	44.9	43.3	52.7	60.0	50.3	57.2	55.4	51.9
Dépôts à vue	64.6	90.7	81.7	85.3	91.4	99.3	103.9	115.7	115.9	116.2
Dépôts à terme	12.2	11.2	12.3	14.6	15.6	16.5	17.0	18.9	19.0	19.0
Dépôts en devises	78.5	117.9	111.0	125.8	120.6	120.7	123.1	134.2	139.5	145.9
(Variation annuelle ; en milliards de dobras)										
Avoirs extérieurs nets	44.6	60.0	-46.2	-35.1	-15.2	-27.0	-48.2	78.0	51.0	25.7
Avoirs intérieurs nets	-0.3	21.4	19.9	28.0	19.3	47.4	46.1	-48.5	-17.7	10.8
Crédit interne net	19.0	69.9	23.7	61.4	63.4	111.5	36.5	-44.6	-2.3	38.9
Créances nettes sur l'Etat	-0.3	29.7	13.7	7.1	-6.0	16.6	27.5	-63.6	-27.3	5.2
Créances nettes sur les autres institutions publiques	0.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Crédits à l'économie	18.6	40.2	10.0	54.3	69.4	95.0	9.0	18.9	25.0	33.6
Autres postes (nets)	-19.3	-48.6	-3.8	-33.4	-44.1	-64.2	9.6	-3.8	-15.4	-28.1
Masse monétaire (M3)	41.3	81.4	-26.3	-7.1	4.2	20.3	-2.1	29.5	33.2	36.5
(Variation en % du stock de la monnaie du début de période, sauf indication contraire)										
Avoirs extérieurs nets	29.1	30.8	-16.7	-12.7	-5.5	-9.8	-16.3	26.3	17.2	8.7
Avoirs intérieurs nets	-0.2	11.0	7.2	10.2	7.0	17.1	15.5	-16.3	-6.0	3.6
<i>dont: Créances nettes sur l'Etat</i>	-0.2	15.3	5.0	2.6	-2.2	6.0	9.3	-21.4	-9.2	1.8
Crédits à l'économie	12.1	20.6	3.6	19.7	25.1	34.4	3.0	6.4	8.4	11.3
Crédits à l'économie (% variation annuelle)	80.9	96.6	12.3	66.4	84.8	116.1	5.1	10.7	14.1	19.0
Masse monétaire (M3)	26.9	41.8	-9.5	-2.6	1.5	7.4	-0.7	10.0	11.2	12.3
Memorandum :										
Vitesse de circulation monétaire (ratio PIB / moyenne masse monétaire)	2.8	2.3	2.2	2.4

Sources: Autorités de São Tomé et Príncipe; estimations et projections FMI

1/ Inclus: prélèvement sur les primes pétrolières pour financer le budget et les décaissements sous FRPC.

Balance des paiements

Annexe 7

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
				Est.		Projection				
(en millions de dollars EU, sauf indication contraire)										
Compte courant, transferts officiels exclus	-30.1	-28.9	-32.2	-39.6	-41.8	-45.5	-52.3	-59.4	-64.7	-67.4
<i>dont</i> : solde courant non pétrolier 1/	-30.1	-28.9	-32.4	-41.0	-39.2	-40.2	-41.8	-42.8	-43.7	-46.4
Balance commerciale	-20.7	-23.4	-27.3	-29.5	-30.7	-33.3	-37.9	-44.0	-48.7	-53.9
Exportations, f.o.b.	3.7	5.1	6.0	6.9	7.3	7.3	7.3	6.0	6.1	6.4
Exportations non pétrolières	3.7	5.1	5.9	5.5	5.9	5.9	5.9	6.0	6.1	6.4
<i>dont</i> : cacao	3.3	4.6	5.5	5.3	5.7	5.7	5.7	5.7	5.7	5.6
Réexportations pétrolières	0.0	0.0	0.1	1.4	1.4	1.4	1.4	0.0	0.0	0.0
Imports, f.o.b.	-24.4	-28.5	-33.4	-36.4	-38.0	-40.6	-45.2	-50.1	-54.8	-60.3
Alimentations	-7.7	-9.2	-12.0	-13.1	-13.4	-13.6	-13.9	-14.3	-14.2	-15.2
Biens d'investissements	-11.4	-13.6	-14.1	-14.9	-13.6	-15.4	-16.5	-18.2	-21.4	-23.7
Biens d'investissements liés au secteur pétrolier	0.0	0.0	0.0	0.0	-1.3	-2.2	-3.8	-5.4	-6.8	-6.8
Produits pétroliers	-4.1	-4.3	-3.8	-5.1	-6.2	-5.4	-6.2	-6.9	-6.0	-7.2
Autres	-1.2	-1.3	-3.5	-3.3	-3.6	-4.0	-4.7	-5.3	-6.3	-7.5
Services et revenus (nets)	-10.0	-6.2	-6.7	-9.9	-12.6	-15.2	-18.4	-19.5	-20.8	-19.0
Exportations de services non-facteurs	11.9	14.5	16.5	18.2	20.0	21.9	24.4	27.1	29.4	32.5
<i>dont</i> : voyage et tourisme	8.4	10.4	11.6	12.5	13.4	14.4	15.5	16.7	17.9	19.3
Imports de services non-facteurs	-19.2	-17.9	-20.4	-25.0	-29.7	-34.4	-40.2	-43.6	-46.6	-47.5
Frets et assurance	-5.1	-6.1	-6.7	-7.3	-7.6	-8.1	-9.0	-10.0	-11.0	-12.1
Assistance technique	-9.9	-7.5	-8.2	-9.1	-9.8	-11.7	-11.7	-10.1	-9.8	-9.8
Services liés au secteur pétrolier 3/	0.0	0.0	0.0	0.0	-2.4	-4.1	-7.2	-10.1	-12.7	-12.7
Autres	-4.2	-4.3	-5.5	-8.7	-9.9	-10.5	-12.3	-13.4	-13.2	-12.9
Services facteurs (nets)	-2.7	-2.8	-2.8	-3.1	-2.8	-2.6	-2.6	-3.1	-3.6	-4.0
Intérêts	-2.7	-2.8	-2.8	-3.1	-3.2	-3.3	-3.1	-3.4	-3.9	-4.1
Revenus sur les intérêts du fond pétrolier	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	0.6	0.5	0.4	0.3	0.1
Transferts privés (nets)	0.6	0.8	1.8	-0.2	1.5	2.9	3.9	4.1	4.7	5.5
Transferts officiels (nets)	18.0	15.7	20.3	22.0	22.2	27.8	28.5	28.8	29.2	28.5
<i>dont</i> : Projets d'investissements publics	13.8	12.1	15.2	14.1	13.9	15.4	16.9	18.4	18.4	18.4
Dons hors projets	2.0	0.1	0.4	3.5	1.4	2.2	2.2	1.0	1.3	0.6
Dons liés à l'initiative PPTE	2.3	2.3	3.4	3.1	5.7	8.9	8.2	8.2	8.3	8.3
Multilatéraux	2.3	2.3	3.4	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1
Bilatéraux	0.0	0.0	0.0	0.0	2.6	5.8	5.0	5.0	5.2	5.1
Compte courant, transferts officiels inclus	-12.1	-13.2	-12.0	-17.6	-19.5	-17.8	-23.8	-30.6	-35.6	-38.9
<i>dont</i> : solde courant non pétrolier 1/	-12.1	-13.2	-12.1	-19.0	-17.0	-12.4	-13.3	-14.0	-14.6	-17.9
Compte de capitale	7.9	2.0	4.0	9.1	38.7	5.1	12.1	21.0	28.0	30.7
Capitaux à moyen et long terme (nets)	7.0	-1.0	1.1	4.9	53.5	10.5	17.5	23.8	31.6	32.0
Prêts projets	4.9	2.0	1.9	3.8	3.8	3.8	3.8	3.8	3.8	3.8
Prêts programmes	2.9	0.0	3.3	5.1	2.0	5.2	5.2	5.0	6.0	5.4
Primes pétrolières sur concessions	0.0	0.0	0.0	0.0	49.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Investissements directs étrangers	3.3	3.6	3.4	3.5	8.5	11.9	19.4	25.4	31.7	32.7
<i>dont</i> : investissements liés au secteur pétrolier	0.0	0.0	0.0	0.0	4.5	6.8	12.0	16.8	21.2	21.2
Autres investissements	0.0	0.0	0.0	0.0	-1.1	-0.7	-0.7	-0.1	0.6	0.4
<i>dont</i> : utilisation FRPC	0.0	0.0	0.0	0.0	-1.1	-0.7	-0.7	-0.1	0.6	0.4
Amortissements	-4.1	-6.5	-7.6	-7.5	-8.9	-9.6	-10.1	-10.4	-10.4	-10.2
Capitaux à court terme	0.9	3.0	3.0	4.1	-14.7	-5.3	-5.4	-2.8	-3.7	-1.3
<i>dont</i> : avances du Nigeria et de l'Angola	0.0	5.0	5.0	6.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Paiement des avances du Nigeria et de l'Angola	0.0	0.0	0.0	0.0	-16.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Rééchelonnement des avances du Nigeria	15.0
Transferts à l'agence de développement conjoint	-12.7	-3.2	-3.1	-3.2	-3.4	-3.6
Erreurs and Omissions	4.7	8.7	9.8	-1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global	0.5	-2.4	1.8	-9.5	19.2	-12.6	-11.8	-9.6	-7.6	-8.2
Financements	-0.5	2.4	-1.8	9.5	-19.2	12.7	11.8	9.6	7.6	8.2
Réerves internationales nettes (augmentation -)	-2.6	-2.4	-5.9	4.5	-3.0	1.5	0.5	-1.0	-2.5	-2.0
Utilisation des ressources FRPC	0.0	0.0	0.0	0.0	1.1	0.7	0.7	0.1	-0.6	-0.4
Fonds pétrolier (augmentation -)	0.0	0.0	0.0	0.0	-22.8	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6
Arriérés à moyen et long terme (nets; diminution -) 4/	2.1	4.9	4.0	5.0	-15.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Allègement de dette (PPTE bilatéraux) 5/	0.0	0.0	0.0	0.0	2.6	5.8	5.1	5.1	5.2	5.1
Gap de financement	0.0	0.0	0.0	0.0	18.1	0.1	0.9	0.9	0.9	0.9
Arriérés éligibles à rééchelonnement	0.0	0.0	0.0	0.0	18.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Gap résiduel de financement	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.9	0.9	0.9	0.9
Memorandum :										
Exportation de cacao en volume (en milliers de tonnes)	3.0	3.1	3.5	3.7	3.7	3.7	3.7	3.7	3.7	3.7
Exportation de cacao en valeur unitaire (en dollars EU par kilogramme)	0.93	1.46	1.57	1.42	1.54	1.54	1.53	1.53	1.52	1.52
Taux de change (dobras par dollars EU, moyenne)	8,842	9,088	9,348	9,780
PIB (en milliards de dobras)	422.0	486.8	552.6	629.2	745.1	893.7	1,054.0	1,229.6	1,431.0	1,650.9
Ratio services de dette (avant allègement) 6/ 7/	41.3	60.8	58.0	50.6	56.7	51.9	49.6	48.9	46.1	42.6
Ratio services de dette (après allègement, sous hypothèse du point d'achèvement PPTE en 2006) 6/ 7/	41.3	60.8	58.0	50.6	32.6	27.6	11.5	12.3	11.9	11.0
Paiement services de dette 6/ 7/ 8/	23.9	20.0	25.4
Solde compte courant, transferts officiels inclus (% du PIB)	-25.3	-24.6	-20.2	-27.3	-28.2	-23.5	-28.7	-33.3	-34.6	-33.9
Solde compte courant non pétrolier, transferts officiels inclus (% du PIB non pétrolier) 2/	-25.3	-24.6	-20.4	-29.5	-24.5	-16.4	-16.1	-15.2	-14.2	-15.6
Solde compte courant, transferts officiels exclus (% du PIB)	-63.2	-54.0	-54.5	-61.5	-60.3	-60.3	-63.1	-64.7	-63.1	-58.7
Solde compte courant non pétrolier, transferts officiels exclus (% du PIB) 3/	-63.2	-54.0	-54.7	-63.7	-56.6	-53.2	-50.4	-46.6	-42.6	-40.4
Réerves brutes (en mois d'importations non pétrolières de biens et services non facteurs durant l'année précédente) 9/	4.0	3.9	4.4	3.3	3.4	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5

Sources: Autorités de São Tomé et Príncipe; estimations et projections FMI

1/ Exclut: réexportations du pétrole provenant de dons nigériens, c.i.f. importations des biens et services liés au secteur pétrolier, et profit sur secteur pétrolier.

2/ 2004-07, inclus: US\$1.4 millions de réexportations du pétrole provenant de l'aide en nature du Nigeria.

3/ Couvre paiements extérieurs pour les services des compagnies pétrolières durant l'exploration pétrolière.

4/ Pour 2005, comprend nouvel accord de rééchelonnement Club de Paris.

5/ sous hypothèse d'atteindre le point d'achèvement durant le premier semestre 2006.

6/ En % des exportations de biens et services non-facteurs, calculés avec la moyenne des 3 dernières années (e.g., moyenne 2001-03 pour exportations en 2003).

7/ montants dus au FMI inclus; arriérés exclus.

8/ Assistance PPTE intérimaire exclus.

9/ Exclut: dépôts en garantie placés à la Banque centrale par institutions financières en attente d'obtention des licences.

Besoins et sources de financements extérieurs

Annexe 8

	2005	2006	2007
	Prog.		
(In millions of U.S. dollars, unless otherwise specified)			
1. Besoins de financement bruts	-76.4	-48.4	-49.1
Compte courant, transferts officiels exclus	-41.8	-45.5	-52.3
Exportations, f.o.b. 1/	7.3	7.3	7.3
Importations, f.o.b.	-38.0	-40.6	-45.2
Services et revenus (nets)	-12.6	-15.2	-18.4
Transferts privés	1.5	2.9	3.9
Compte de capital	-16.4	-4.4	2.7
Amortissements	-8.9	-9.6	-10.1
Remboursement au FMI	-0.2	-0.6	-0.6
Autres capitaux (nets)	-7.4	5.9	13.4
Variation en arriérés (nette)	-15.3	0.0	0.0
2. Financement disponible	76.4	48.4	49.1
Fonds pétrolier (net)	26.4	4.6	4.6
Primes pétrolière sur concessions	49.2	0.0	0.0
Epargne (accumulation de la réserve du fonds pétrolier -)	-22.8	4.6	4.6
Décaissements au titre des engagements existants	30.6	42.5	42.5
Dons liés à l'initiative PPTE 2/	5.7	8.9	8.2
Dons 1/	19.1	24.6	25.4
Prêts concessionnels	5.8	8.9	8.9
Prêts projets	3.8	3.8	3.8
Prêts programmes	2.0	5.2	5.2
FMI 3/	1.3	1.3	1.3
Gap de financement	18.1	0.1	0.9
Arriérés éligibles au rééchelonnement 4/	18.1	0.0	0.0
Gap résiduel de financement	0.0	0.1	0.9

Sources: Autorités de São Tomé et Príncipe; estimations et projections FMI

1/ Inclus: US\$1.4 million de réexportation du pétrole provenant de l'aide en nature du Nigeria.

2/ Epargnes provenant de l'assistance sous initiative PPTE.

Sous hypothèse que STP atteint le point d'achèvement durant le premier semestre 2006.

3/ Décaissements prévus sous FRPC inclus.

4/ Pour 2005, comprend l'accord de rééchelonnement en termes de Cologne à mi-2005 par Club de Paris et sous hypothèse de traitement comparable par les créanciers hors Club de Paris.

Annex

SAO TOME E PRINCIPE
DOCUMENT DE STRATEGIE PAR PAYS 2005-2009
ADDENDUM

L'objet du présent addendum est de fournir des informations complémentaires sur **l'impact de la hausse des cours du pétrole sur l'économie de Sao Tome E Principe** (STP), ainsi qu'une annexe manquante à la version distribuée sur les indicateurs macroéconomiques.

Introduction : Par sa situation insulaire, Sao Tome E Principe (STP) est vulnérable aux chocs extérieurs¹. Une grande part de consommation intérieure dépend des importations, dont les coûts de transaction (coûts de transport, assurance et fret) sont majorés par la hausse du prix de pétrole. Ceci constitue un défi pour le Gouvernement qui vient de s'engager dans un processus de réformes avec le programme triennal 2005-2007 soutenu par le FMI.

Impacts macroéconomiques et budgétaires² : L'économie de STP est marquée par une forte dépendance aux importations des produits pétroliers, qui ont représenté en moyenne 6,65% du PIB pendant la période 2002-2004. La hausse des prix du pétrole a des impacts négatifs sur la balance des paiements au cours de l'année 2005. Selon les estimations provisoires, le déficit du compte courant qui était prévu à -60,3% du PIB (transferts officiels exclus) en 2005, pourrait s'aggraver dans une fourchette de -2,31%³ à -7%⁴ du PIB. A cela s'ajoute la baisse des cours internationaux de cacao de -2,4% au cours de l'année 2004-2005, qui accentue la détérioration des termes de l'échange.

Suite à la diminution des réserves en devises de 18,5% au cours du premier semestre 2005 et à l'accroissement de la masse monétaire de 21,3%, le Dobra a été dépréciée de -5% en août, et cette tendance pourrait se poursuivre. Ainsi, l'inflation devrait atteindre près de +17%, soit de 2% environ de plus⁵ que la prévision initiale pour 2005, contre +15,2% en 2004. Face à cette pression inflationniste, les autorités ont été contraintes de resserrer leur politique monétaire, en relevant le taux d'intérêt directeur, à 18% en septembre. La stabilisation devrait se faire à travers la contraction de la demande intérieure.

Au niveau des finances publiques, le Gouvernement doit également faire face aux surcoûts des importations et aux pertes de la société publique d'eau et d'électricité EMAE, tout en se conformant à l'objectif de rationalisation des dépenses en faveur des dépenses de lutte contre la pauvreté. Les effets négatifs sur les dépenses budgétaires seront toutefois atténués en 2005 par la réception des primes pétrolières sur les droits de concessions⁶, et probablement par l'accroissement des recettes douanières et fiscales perçues sur les importations et les produits pétroliers.

Enfin, en vue de stabiliser la situation macroéconomique, le Gouvernement devrait appliquer une politique budgétaire et monétaire plus restrictive, qui pourrait avoir un effet de

¹ "The impact of Higher Oil Prices on the Global Economy", FMI, décembre 2000: l'étude montre que, l'impact de la hausse du prix de pétrole de 5 dollars EU/barrel sur le PIB est de -2,1% pour STP, tandis que ce taux est de -0,8% en moyenne pour les pays PPTE importateurs de pétrole.

² Les chiffres 2005 sont des estimations provisoires.

³ Regional economic outlook, supplement, FMI, octobre 2005.

⁴ Environ 5 millions de dollars EU d'impacts négatifs sur le compte courant pour une estimation pessimiste.

⁵ Estimation staff

⁶ Près de la moitié, environ 23 millions dollars EU sur le total de 49,2 millions dollars EU, sera cependant placé au fond pétrolier en fin 2005. Il est prévu une utilisation graduelle des primes pétrolières.

ralentissement sur la croissance en 2005. L'estimation initiale du taux de croissance de 3,2% pour 2005 serait revue à la baisse.

Impacts sociaux, impacts sur les secteurs secondaire et tertiaire : La hausse des prix à l'importation s'est répercutée sur : (i) les prix à la pompe qui ont augmenté de +66% entre fin 2003 et juin 2005 ; (ii) les tarifs de l'électricité, dont la production dépend à 80% du fuel, qui ont été augmentés de 25% en mars 2005. Les autorités envisagent une nouvelle hausse de tarifs. Cette situation a une répercussion directe sur le niveau de vie de la population, tant en terme de prix de transport, de l'énergie que de biens de consommation. Alors que l'inflation pénalise surtout la population pauvre, le programme triennal prévoit le gel des salaires⁷, ainsi que la répercussion de toute hausse de cours de pétrole sur les prix intérieurs.

La persistance de la hausse des prix du pétrole affectera le secteur tertiaire qui emploie 52% de population active et qui contribue pour 68% du PIB (2003). Plus particulièrement, l'augmentation du coût de transport aérien aurait des impacts sur le secteur touristique, qui constitue la première source de devises. De manière générale, la contraction des activités économiques aurait des répercussions sociales importantes.

Enfin, la hausse des prix de l'électricité contribuerait à accentuer la déforestation, étant donné que près de 85% des ménages ont recours à l'utilisation du bois et du charbon pour la consommation de l'énergie ménagère.

Conclusion : La hausse des cours du pétrole rendra plus difficile la stabilisation macroéconomique, qui implique des coûts économiques et sociaux non négligeables. Ces coûts affecteront surtout la population vulnérable. Avant que le pays ne devienne producteur de pétrole, probablement après 2012, il restera vulnérable aux chocs exogènes.

⁷ après l'augmentation de 31 à 40 dollars EU du salaire minimum mensuel en 2005

Indicateurs macroéconomiques

Annexe 4-b

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
					Prog.			Proj.		
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)										
PIB et prix										
PIB aux prix constants	4.0	4.1	4.0	3.8	3.2	4.5	5.5	6.5	7.0	7.5
Indice des prix à la consomm. (fin de période)	9.4	8.9	10.2	15.2	15.0	12.0	9.4	8.0	7.0	6.0
Indice des prix à la consomm. (moyenne 12 mois)	9.5	9.2	9.6	12.8	15.1	13.4	10.6	8.7	7.5	6.5
Secteur extérieur										
Exportations fob 1/	15.4	37.6	19.4	13.8	6.0	0.2	0.0	-17.4	1.7	4.8
<i>dont</i> : cacao	11.3	41.7	19.6	-4.5	7.9	0.0	-0.2	-0.2	-0.2	-0.5
Importations, c.i.f.	6.8	16.6	17.2	9.0	4.6	6.7	11.3	10.9	9.4	10.1
<i>dont</i> : non pétrolier	6.8	16.6	17.2	9.0	1.0	4.5	7.6	8.2	7.4	11.5
Taux de change (en dobras /dollar EU; fin de période)	9,020	9,192	9,456	10,104
Taux de change effectif (depreciation -)	-0.6	-5.2	-8.7	-2.7
Termes de l'échange	24.5	52.7	-11.6	-20.3	0.2	0.4	-0.2	-0.8	-0.5	-0.9
Monnaie et crédit (fin de période)										
Avoirs intérieurs nets 2/	-40.7	-0.2	11.0	17.1	3.6
<i>dont</i> : crédit au gouvernement (net) 2/	15.4	-0.2	15.3	6.0	1.8
crédit à l'économie 2/	-2.7	12.1	20.6	34.4	11.3
Masse monétaire	36.7	26.9	41.8	7.4	12.3
Vitesse de la circulation monétaire (PIB hors pétrole/moyenne masse monétaire)	3.2	2.8	2.3	2.2	2.4
Taux d'intérêt directeur de la Banque centrale (en pourcentage; fin de période)	15.5	15.5	14.5	14.5
Taux d'intérêt commercial créditeur (en pourcentage; fin de période)	38.0	38.0	30.0	30.0
Taux d'intérêt commercial débiteur (en pourcentage; fin de période)	15.0	15.0	10.3	10.3
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)										
Comptes nationaux										
Consommation	123.0	117.5	116.7	122.0	122.0	121.4	118.1	116.1	112.9	111.6
Investissement brut	35.8	32.5	36.1	34.5	37.3	40.2	47.7	50.9	52.4	49.4
Investissement public	21.6	14.5	20.1	19.4	16.4	16.0	15.5	14.8	13.8	13.0
Investissement privé	14.2	18.0	16.0	15.1	21.0	24.3	32.2	36.1	38.6	36.4
<i>dont</i> : non pétrolier (en pourcentage du PIB hors pétrole)	14.2	18.0	16.1	15.1	15.1	15.1	17.5	17.5	17.6	17.6
Épargne intérieure brute	14.8	-17.5	17.6	12.2	10.6	16.0	16.8	15.8	16.1	13.6
Épargne publique 3/	9.4	12.5	13.8	6.6	84.4	23.2	23.8	22.5	21.7	20.0
Épargne nationale brute	10.5	8.0	15.9	7.1	9.2	16.7	18.9	17.6	17.7	15.6
Finances publiques										
Total recettes, dons et primes sur concessions pétrolières	59.0	50.5	58.1	59.3	127.9	63.9	61.9	59.0	56.1	52.6
<i>dont</i> : recettes fiscales	18.3	19.5	20.7	23.4	24.1	24.2	24.6	25.0	25.1	25.3
dons	37.8	27.2	32.5	30.9	28.2	33.2	31.2	30.0	27.2	23.7
primes pétrolières	71.0
mesures recettes non-identifiées	2.0	1.9	1.8	1.7	1.6
Total dépenses et prêts nets	79.5	66.9	75.1	85.6	76.5	71.2	66.1	63.1	59.2	55.8
<i>dont</i> : dépenses courantes	23.0	26.9	28.4	41.7	37.8	33.6	30.2	28.6	27.0	25.3
<i>dépenses d'équipements</i>	46.0	28.8	35.8	35.8	29.3	28.9	28.1	27.2	25.4	24.2
Solde budgétaire primaire (base engagement; dépenses PPTE incluses) 4/	-12.9	-4.3	-11.7	-20.6	-17.5	-11.9	-7.6	-5.5	-4.5	-3.9
Solde budgétaire global (base engagement; dons inclus)	-20.5	-16.4	-17.0	-26.3	51.4	-7.3	-4.1	-4.1	-3.1	-3.2
Solde budgétaire global (base caisse; dons inclus)	-19.6	-6.4	-11.9	-19.8	27.7	-7.3	-4.1	-4.1	-3.1	-3.2
Secteur extérieur										
Solde courant (transferts officiels inclus)	-25.3	-24.6	-20.2	-27.3	-28.2	-23.5	-28.7	-33.3	-34.6	-33.9
Solde courant (transferts officiels exclus)	-63.2	-54.0	-54.5	-61.5	-60.3	-60.3	-63.1	-64.7	-63.1	-58.7
Solde courant hors-pétrole (transferts officiels exclus) 5/	-63.2	-54.0	-54.7	-63.7	-56.6	-53.2	-50.4	-46.6	-42.6	-40.4
<i>Dette extérieure totale VAN 6/ 7/ 8/</i>	489.2	512.7	499.2	449.0	465.3	358.1	375.6	390.8	398.5	401.9
<i>Dette extérieure totale VAN 6/ 7/ 9/</i>	755.9	693.2	634.2	550.6	619.7	427.3	440.6	468.5	458.0	442.8
Services de dette extérieure avant allègement de dette 8/	41.3	60.8	58.0	50.6	56.7	51.9	49.6	48.9	46.1	42.6
Services de dette extérieure payés	23.9	20.0	25.4
Revenus des exportations (en millions de dollars EU)	3.7	5.1	6.0	6.9	7.3	7.3	7.3	6.0	6.1	6.4
Solde global (en millions de dollars EU)	0.5	-2.4	1.8	-9.5	19.2	-12.6	-11.8	-9.6	-7.6	-8.2
Avoirs extérieurs										
(mois d'importations de biens non-pétroliers et services non facteurs) 10/	4.0	3.9	4.4	3.3	3.4	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5
Fonds pétrolier (en millions de dollars EU) 11/	23.1	19.2	15.1	11.0	6.7	2.3

Sources: Autorités de São Tomé et Príncipe; estimations et projections FMI

1/ Durant 2004-07, inclue 1.4 million dollars EU par an de réexportations du pétrole provenant de l'aide en nature reçue par Nigeria.

2/ En pourcentage de la masse monétaire au début de période.

3/ Recettes du Gouvernement inclue l'allègement de dette PPTE. En 2005, comprend 49.2 million dollars EU provenant de la prime pétrolière sur le Block 1.

4/ Exclue : Recettes pétrolières, dons, intérêts et paiement des intérêts prévus, bourses financés par extérieur, frais d'établissement financés par extérieur. Pour 2002-04, sont également exclus les transferts à l'agence de développement conjointe, qui seront repayés sur les primes pétrolières du Block 1.

5/ Exclue: exportations pétrolières, c.i.f. importations de biens et services liés au secteur pétrolier, versement du profit sur le secteur pétrolier.

6/ Inclus: arriérés à l'Italie sur les prêts en litige.

7/ Sous hypothèse d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTE en 2006.

8/ En pourcentage des exportations des biens et services, calculé sur la base de la moyenne des 3 années précédentes (moyenne 2001-03 pour exportations en 2003).

9/ En pourcentage des recettes du Gouvernement.

10/ Exclue: dépôts en garantie placés à la Banque centrale par institutions financières en attente d'obtention des licences.

11/ Inclus: intérêts sur le fonds pétrolier.

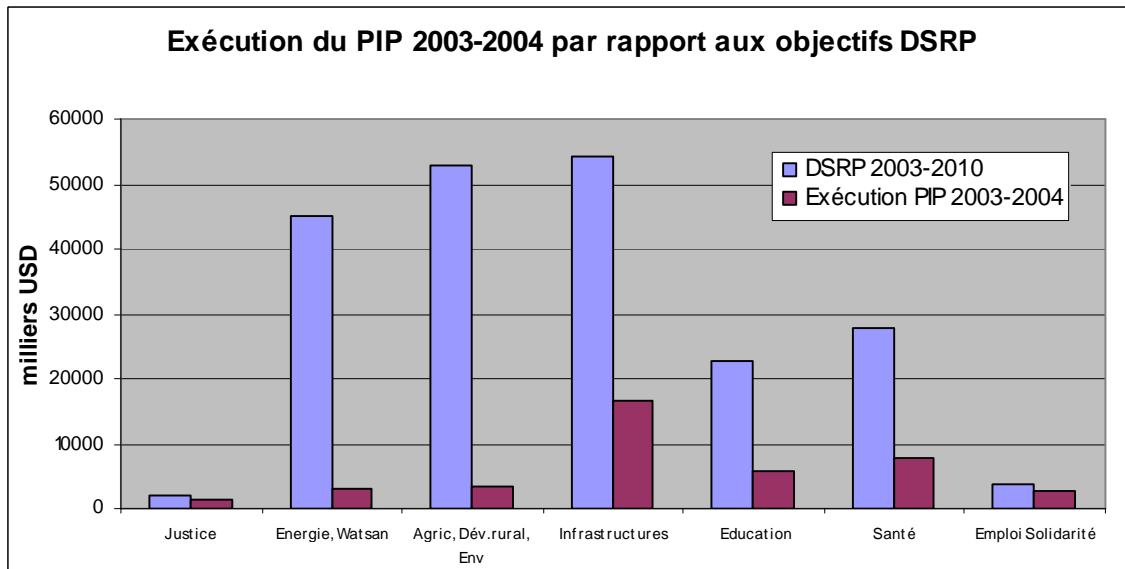
SAO TOME ET PRINCIPE
DOCUMENT DE STRATEGIE PAR PAYS 2005-2009

CORRIGENDUM

Page 22, paragraphe 3.2.3, Figure 1, lire :

3.2.3 Ainsi, les mécanismes de suivi et d'évaluation ne sont pas encore en place. Le DSRP comporte la matrice des indicateurs, mais qui n'est pas complète, ni réactualisée, et qui ne correspond pas toujours aux autres données notamment des ODM. Ces indicateurs ne sont pas non plus hiérarchisés pour permettre un suivi ciblé de certains indicateurs clés. Il reste donc à affiner ces indicateurs de suivi et à mettre en place les mécanismes pour le suivi des indicateurs cibles.

Figure 1 : Progrès accomplis par rapport aux objectifs DSRP en terme du PIP



Source : DSRP, Ministère du Plan et des Finances, estimation staff